

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

UNION — DISCIPLINE — TRAVAIL

MINISTERE DU PLAN
ET DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

COMMISSION NATIONALE DE PROSPECTIVE



COTE D'IVOIRE 2025

RAPPORT DE SYNTHESE

ouverture : Une vue du futur quartier administratif de Yamoussoukro.

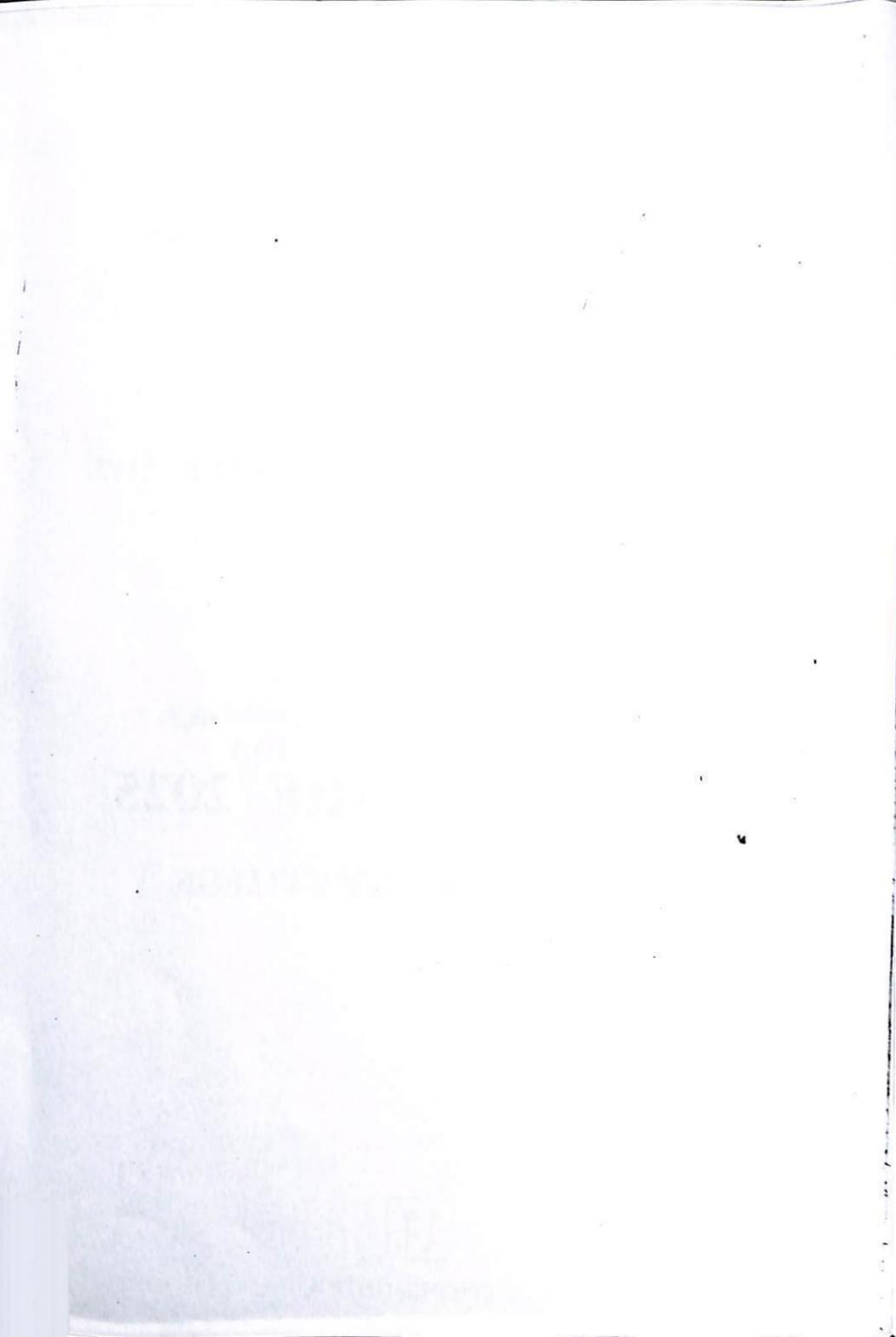
ISBN 2-910088-11-1

© Editions Neter, 1997

Tous droits de traduction, d'adaptation
et de reproduction réservés pour tous pays.

COTE D'IVOIRE 2025

RAPPORT DE SYNTHESE



PREFACE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR HENRI KONAN BEDIE



L'homme ballotté entre la crainte du pire et l'espoir du meilleur ne connaît pas son avenir. Aussi, ne serait-ce que pour exorciser de telles inquiétudes, l'intérêt d'une Etude Nationale Prospective se justifie pleinement au plan philosophique. Cette étude n'en recouvre pas moins un besoin réel d'adaptation pour affronter la complexité annoncée du 21^e siècle.

La Côte d'Ivoire ne peut échapper aux lois de la globalisation de l'économie et de l'intensification des échanges mondiaux qui, durant ces vingt dernières années, ont remodelé l'espace géopolitique en termes de déréglementation, de concurrence, de compétitivité, de pôles économiques puissants et aussi de mutations technologiques. Dans un tel environnement, tous ceux qui participent à la vie politique et économique doivent pouvoir disposer de points de repères fiables, d'un cadre de références, pour prendre les bonnes décisions à temps et mener leurs actions en confiance. D'autant que les projets des économies nationales doivent se montrer de plus en plus ambitieux et performants.

C'est en fonction de cette toile de fond qu'il faut apprécier l'ensemble des propositions de cette étude. Les conclusions avancées permettent à notre pays de bénéficier d'une meilleure appréciation des handicaps et des risques auxquels l'exposent les transformations inévitables de la nature de nos activités économiques avec leurs incidences sociales. Avant toute chose, elles incitent notre pays à se

doter de nouvelles règles et à provoquer de nouveaux comportements qui mobiliseront les Ivoiriens vers un avenir résolument choisi. J'ajouterai que le moment est particulièrement opportun pour publier cette réflexion. Au lendemain d'une crise économique marquée par plus de dix années de récession et d'une dévaluation réussie, mais qui a provoqué de profonds changements dans nos mentalités, l'occasion de faire le point sur nos forces et nos faiblesses et ainsi de clarifier nos objectifs à long terme, ne peut que renforcer les grandes orientations stratégiques de notre projet de société.

L'équilibre économique parfait n'existe que dans l'univers désincarné des modèles, et toutes les époques, qui ont précédé la nôtre, ont été riches en crises et imprévus. Des forces erratiques sont à l'œuvre, elles nous interdisent de rêver à une forme moderne de statu-quo que serait une croissance douce de chacun dans une stabilité d'ensemble. Dans ces conditions, si gouverner, c'est avoir le sens du possible, la façon la plus concrète d'intégrer le futur dans nos stratégies, est de tenter de dégager les facteurs de permanence et les facteurs de mutation propres à notre société en formulant des hypothèses, même les plus hardies, et en révisant sans cesse nos dispositifs d'évaluation d'abord par référence à l'histoire dont la prospective est la fille. L'approche historique, mieux que toute autre sans doute, peut, en effet, mettre en évidence sur un espace déterminé et sur une longue période les tendances lourdes qui gèrent les relations entre transformations sociales et développement économique, prioritairement face au formidable défi de notre évolution démographique.

C'est pourquoi des règles communes s'imposent de

sorte que les décisions et les actes individuels restent cohérents entre eux. L'un des grands enseignements de ce travail est de proposer cette cohérence, voire les conséquences de son absence, dans tous les cas de figure envisagés. Même dans un contexte attendu de croissance économique, et en dépit des ondes de choc qui, périodiquement, atteignent les marchés financiers, nous devons parer à toutes les éventualités si nous voulons renouer de façon continue avec une politique de croissance, de hausse du niveau de vie, de plein emploi et d'abord de lutte contre toutes les formes de pauvreté.

L'effort de nouveauté exige un effort de jugement pour abandonner ce qui est périmé et d'interprétation pour repenser ce qui mérite de l'être. Au moment de son indépendance, la Côte d'Ivoire ne s'est pas engagée dans la voie de solutions doctrinaires mais a essayé de façon pragmatique et constante de « domestiquer » et de civiliser le capitalisme dans ses variations modernes, depuis l'affirmation d'un capitalisme d'état pour lancer le pays, jusqu'aux formes libérales du capitalisme privé pour aller de l'avant. Cette évolution est la poursuite d'un processus historique qui, s'il s'est interrompu pendant les années 80, doit reprendre grâce à une politique de libéralisation imaginative et volontaire de tous les secteurs productifs de notre économie. Aucune protection ne peut espérer évacuer la prodigieuse concurrence qui naît du choc des productivités. Mais parmi les cartes maîtresses qui nous permettront de nous intégrer à ce monde de compétition, la plus décisive est bien de valoriser nos ressources humaines et de tout faire pour les conserver à notre profit. L'impératif industriel prend aujourd'hui

des formes nouvelles induites par les évolutions technologiques d'une économie de plus en plus immatérielle.

Tout se joue sur la formation générale et les compétences professionnelles et donc sur la volonté politique des nations à maîtriser par elles-mêmes les nouveaux savoirs des secteurs de pointe. Par conséquent, c'est une prise de conscience générale qui doit s'opérer sur cette question d'avenir si nous ne voulons pas être distancés, absorbés, oubliés. C'est pourquoi cette étude est aussi un appel pressant à de profondes réformes éducatives, mais aussi à la cohésion sociale, à l'avènement d'une démocratie plus participative, à une coopération active avec les pays frères pour accélérer le développement de l'économie régionale, à plus d'exigence morale dans notre engagement politique. Comme le soulignent les rédacteurs de ce rapport, nous ne pouvons prétendre transformer la société si l'on n'est pas d'abord exigeant pour nous-mêmes, pour nos pratiques politiques, pour nos responsabilités d'élus, pour notre ouverture aux autres. Ce sont ces principes qui, désormais, renouvelleront et enrichiront nos valeurs libérales de justice et de liberté pour adapter aux contraintes de l'économie internationale, la poursuite du grand courant d'émancipation de notre Nation.

Ces défis sont considérables. Au cours des trente prochaines années, c'est une véritable mutation que doit accomplir la Côte d'Ivoire. Les changements attendus ne doivent pas être abordés en termes défensifs. Inévitables, et pour une part imprévisibles, ils sont aussi source de richesses et d'emplois pour nos entreprises à condition que nous soyons capables de définir à temps les orientations stratégiques adéquates et de miser sur de

nouvelles cohérences. Libre de ses choix, la Côte d'Ivoire a résolument opté pour un avenir d'initiatives et de responsabilités, un avenir dans le respect de la diversité de sa communauté nationale, mais un avenir ensemble. Notre ivoirité est, bien évidemment, l'aspiration à une maîtrise collective de cet avenir. Ce n'est rien moins que le monde nouveau de la génération de nos enfants qu'il s'agit de bâtir. Cette entreprise-là est celle qui donne tout son sens à notre devise républicaine « Union, Discipline, Travail ». Tous les espoirs nous sont permis pourvu que nous soyons à la fois proches des préoccupations de tous et attentifs à ouvrir des perspectives de croissance durable qui sauront susciter l'appui de partenaires privés sans lesquels des progrès décisifs et rapides ne pourraient être accomplis.*

Agir sur la réalité, peser sur le cours des choses, savoir où l'on veut aller : c'est cela l'action politique, expression d'une volonté collective. L'Etude Nationale Prospective est, pour nous, un outil primordial indispensable à cette action.

Que toutes les personnalités et les chercheurs qui ont consacré leur réflexion, durant plusieurs mois, à ce formidable brassage d'idées, avec pour seule ambition d'être le plus rigoureux et créatif possible, soient, ici, vivement remerciés. Grâce à leurs propositions visionnaires chaque Ivoirien sait où il va, pourquoi et comment il peut parvenir dans des conditions réalistes à une nouvelle société de paix et de prospérité aux frontières nouvelles d'un développement jusque-là réservé aux pays occidentaux.

Je voudrais enfin exprimer personnellement ma profonde gratitude au Programme des Nations Unies

pour le Développement dont l'investissement, au nom de la fraternité humaine, a permis la réalisation de ce travail avec l'appui du projet régional « Futurs Africains ». Toutes les recherches ont ainsi été dirigées et coordonnées avec passion et clairvoyance pour que notre pays soit un exemple de réussite. Aujourd'hui, une page nouvelle et stratégique de l'Afrique s'ouvre sur l'avenir du monde et la Côte d'Ivoire entend y jouer tout son rôle en sachant concilier identité et modernité.

Henri Konan BEDIE
Président de la République
de Côte d'Ivoire

AVANT-PROPOS DE SON EXCELLENCE MONSIEUR DANIEL KABLAN DUNCAN

*Premier Ministre,
Ministre du Plan et du Développement Industriel
de Côte d'Ivoire
Président de la Commission Nationale de Prospective*

Côte d'Ivoire 2025 est la troisième réflexion stratégique sur le long terme entreprise à l'initiative du Gouvernement. Au-delà des résultats obtenus, cette étude affiche une volonté politique soutenue depuis l'aube de l'indépendance : s'affranchir de la dictature du court terme par l'anticipation dans les prises de décisions qui engagent l'avenir de toute la communauté nationale et perpétuer une tradition qui peut compter sur le capital humain et l'expérience développés depuis plus d'un quart de siècle dans notre pays en matière de réflexion prospective.

Un effort de nouveauté émerge de Côte d'Ivoire 2025 qui a bénéficié d'appuis méthodologiques et des outils conceptuels les plus récents d'investigation dans le domaine de l'exploration du futur. L'étude est ainsi en phase avec un paradigme qui clôture le 20^e siècle tout en ouvrant le 21^e siècle. Un des aspects essentiels dans la démarche préconisée par ce paradigme étant le dialogue social élargi à tous les partenaires au sein de la société dans la perspective d'un développement durable, il est heureux que la société civile ait amplement participé à la réalisation de cette étude pour faire des propositions à partir de sa propre perception de la planification de notre développement et sur le futur désiré par la Nation.

La promotion d'un dialogue participatif figurait parmi les trois objectifs majeurs de l'Etude Nationale Prospective Côte d'Ivoire 2025. A travers cette démarche participative, le Gouvernement qui a commandé l'étude confirme sa volonté d'être à l'écoute de l'ensemble des partenaires sociaux et de prendre en compte leurs aspirations. La Commission Nationale de Prospective a ainsi été ouverte aux partis politiques, aux syndicats, aux Organisations Non Gouvernementales, aux femmes, aux jeunes, aux universitaires et chercheurs, aux administrations centrales, aux Forces Armées et aux autorités religieuses. L'ensemble des programmes issus de cette étude sont en phase avec les dix chantiers proposés par Son Excellence Monsieur le Président Henri Konan Bédié pour construire la Côte d'Ivoire nouvelle aux frontières nouvelles du développement. Le dialogue social élargi se veut ainsi le baromètre et un des piliers de notre démocratie apaisée.

Nous souhaitons vivement que Côte d'Ivoire 2025, premier essai pour traduire une vision partagée du futur par le plus grand nombre d'Ivoiriens, sinon par chaque Ivoirien, soit largement diffusé et fasse l'objet d'une profonde méditation en vue de l'action. Un de ses objectifs majeurs aura été atteint si les réactions que suscitera la diffusion de cette synthèse confirment cette ambition.

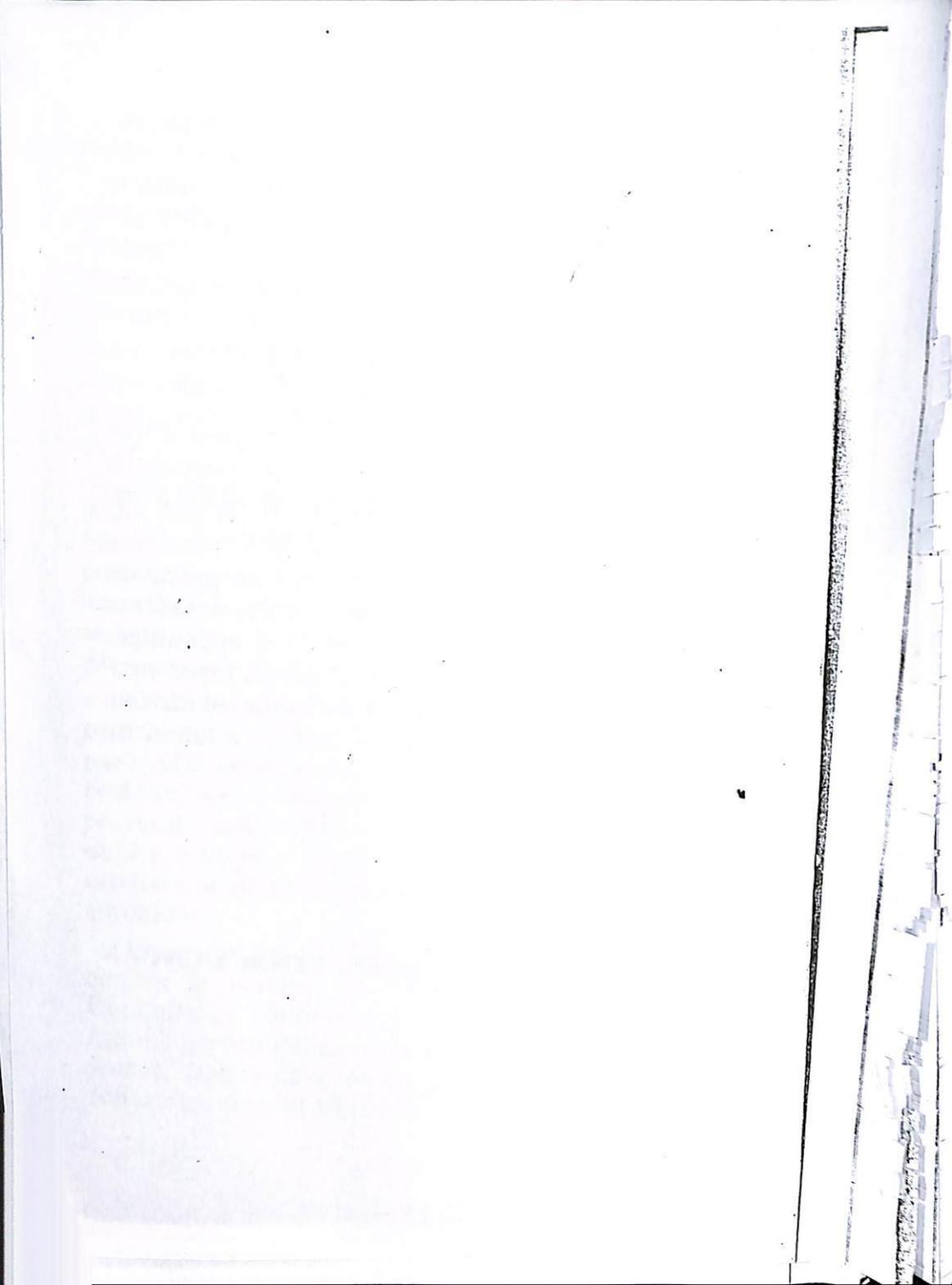
En optant pour le développement du capital humain comme le premier des programmes prioritaires, la Commission Nationale de Prospective privilégie les actions particulièrement en faveur de la femme et des jeunes, espoirs de la Nation, désemparés par un environnement de plus en plus complexe et incertain. Tous

les programmes prioritaires reposent sur ce socle du capital humain, première richesse des nations car l'éléphant en marche se trouverait dans une situation hasardeuse, voire périlleuse, s'il n'était capable de flairer, d'ausculter et de pressentir, c'est-à-dire d'anticiper en permanence. Nous souhaitons que la vision Côte d'Ivoire 2025 qui se veut une profession de foi sur le futur partagé des Ivoiriens retienne toute l'attention des partenaires sociaux et particulièrement des jeunes.

Côte d'Ivoire 2025 est enfin l'aboutissement d'une coopération internationale soutenue par le Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD) à travers le projet régional « Futurs Africains ».

L'attitude de partenaire facilitateur d'un processus adoptée par le PNUD plutôt que celle d'une assistance technique classique mérite d'être saluée et encouragée afin que les capacités de penser et d'agir de façon stratégique soient développées à partir du continent africain lui-même. De ce point de vue, le PNUD a rendu un service inestimable à l'Afrique.

Daniel Kablan DUNCAN



SOMMAIRE

	Pages
INTRODUCTION	19
Première partie : Approche méthodologique et principales phases de l'étude	27
Deuxième partie : Les aspirations des Ivoiriens	41
Troisième partie : Diagnostic stratégique de la Côte d'Ivoire	55
Quatrième partie : Scénarios pour l'an 2025 .	105
Cinquième partie : Vision et stratégies pour 2025	127
Sixième partie : Priorités pour un développement durable	183
CONCLUSION	205
TABLE DES MATIERES	221

AVERTISSEMENT AU LECTEUR

Le présent document est la synthèse de réflexions initiées depuis mars 1993 dans le cadre de l'Etude Nationale Prospective. La richesse des débats au cours de cette étude ne peut évidemment pas être rendue intégralement dans un document de synthèse. Les informations ont été concentrées et la présentation simplifiée pour qu'elles puissent être plus facilement comprises par l'ensemble des acteurs sociaux du développement.

Le capital de réflexion investi dans Côte d'Ivoire 2025 ne pourra réellement être apprécié qu'en prenant connaissance des documents de travail détaillés sur les aspirations, les études rétrospectives, les scénarios, la vision et les stratégies. Ces documents de base qui ont alimenté les séances de discussions dans les groupes pluridisciplinaires de réflexion et en Commission Nationale sont quelquefois enrichis par des notes méthodologiques.

En ce qui concerne plus spécifiquement les scénarios, il faut surtout éviter de les confondre avec des prédictions et n'en retenir que les puissants messages qu'ils véhiculent et qui sont à méditer.

Le Comité de rédaction

INTRODUCTION

Le présent rapport est la synthèse de l'ensemble des travaux de l'Etude Nationale Prospective demandée par le gouvernement ivoirien. A la différence de Côte d'Ivoire 2000 réalisée en 1973-1974 et Côte d'Ivoire 2010 en 1983-1984, études prospectives elles aussi commandées par le gouvernement, Côte d'Ivoire 2025 a été soutenue par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) qui en a assuré le financement et l'appui méthodologique à travers le projet régional « Futurs Africains ».

L'appréciation de cette étude doit particulièrement prendre en compte les climats économique, social et politique du premier quinquennat des années 1990 et leurs profonds bouleversements. La conjoncture a été marquée globalement par l'accélération des changements :

- retour au multipartisme par l'application de l'article 7 de la loi fondamentale,
- floraison de partis politiques et d'organes de presse,
- exacerbation d'une crise économique persistante depuis une dizaine d'années avec ses effets pervers sur le plan social (chômage, paupérisation) tant en milieu urbain qu'en milieu rural,
- brusque éclaircie avec la dévaluation du F/CFA survenue en janvier 1994.

La disparition du Président Félix Houphouët-Boigny a ouvert constitutionnellement une succession assurée le même jour par le Président Henri Konan Bédié le 7 décembre 1993. La dévaluation du franc CFA en janvier 1994 et cette transition politique avaient créé une période critique de lendemains incertains. Mais, des

germes de changement annonciateurs d'une reprise de la croissance sont apparus au cours de cette période d'incertitudes, avec la relance de l'économie.

En effet, l'année 1994 a enregistré un taux de croissance du PIB de 1,7 % et les indicateurs macro-économiques laissent présager le retour à une phase de croissance forte après une décennie de stagnation et même de régression. Les premiers indicateurs macro-économiques de la période post-dévaluation « montrent sans ambiguïté qu'il y a eu reprise économique... » grâce à l'afflux de capitaux, à la redynamisation des capacités agro-alimentaires, à la relance du secteur industriel, surtout le secteur textile. D'autres évolutions favorables concernent l'épargne intérieure qui est passée de 12,8 % du PIB en 1993 à 27 % en 1994, tandis que le déficit global des finances publiques baissait en passant de 13,3 % du PIB à 7,8 % sur la même période.

Enfin, au niveau monétaire, on observe une amélioration de la position extérieure nette et un certain redressement des comptes extérieurs. Ces évolutions n'ont cependant pas amélioré le pouvoir d'achat des ménages et ont engendré des hausses excessives de prix ainsi qu'un alourdissement mécanique de la dette.

Ces indicateurs macro-économiques sont importants pour mieux comprendre le contexte de l'étude et apprécier leur incidence sur certains choix.

Le premier enseignement à tirer de ces évolutions contrastées et de ces ruptures brusques est l'aptitude de la Côte d'Ivoire à gérer le changement dans un climat de stabilité politique malgré la gravité des épreuves traversées et les contestations instaurées par les règles du jeu démocratique et du multipartisme.

Une autre remarque importante qui peut aider à apprécier cette étude est l'esprit dans lequel elle s'est déroulée. Elle est prioritairement orientée vers la recherche d'un consensus, par le dialogue social, sur le futur désiré par les Ivoiriens ; vers une vision partagée de ce futur qui se veut un projet de société transcendant les projets individuels de société de partis politiques guidés par leurs idéologies en tant que groupes de pression, et non par les aspirations majeures exprimées par les populations. C'est à ce niveau que Côte d'Ivoire 2025 tranche avec les études prospectives antérieures. Il faut y voir un souci de réflexion et d'action dans lequel priment les idées essentielles qui se dégagent des groupes pluridisciplinaires de travail ayant appuyé chaque phase de l'étude.

Côte d'Ivoire 2025 comme effort collectif de réflexion trouve son fondement dans le souci de rechercher des solutions internes aux difficultés éprouvées par le pays. Au cœur de la problématique actuelle du développement, la question principale qui demeure posée est : comment renverser la tendance à la stagnation et au déclin, et amorcer une seconde phase de croissance forte, durable et équitable ?

Les diagnostics stratégiques pour la Côte d'Ivoire de l'économie, de la société, de l'aménagement du territoire et de l'environnement ont mis en lumière les grandes lignes des stratégies passées pour amorcer la croissance économique au lendemain de l'indépendance, structurer un espace socio-économique et lutter contre les disparités régionales. Le bilan de ces actions a révélé par ailleurs une approche résolument volontariste du développement et des résultats globalement positifs au cours de la période 1960-1980 malgré les difficultés inévitables

de mise en œuvre de vastes projets sans expérience préalable en la matière. Le constat a été fait également que les politiques d'ajustement structurel sont apparues dès les premiers chocs subis par l'économie et dès la rupture avec la phase antérieure d'une croissance forte.

Entre les années 1980 et 1993, les nouvelles approches dans le cadre des programmes d'ajustement structurel et la concentration sur la résolution des problèmes du court terme n'ont pas réussi à inverser la tendance générale à la récession.

Côte d'Ivoire 2025 est la manifestation d'une volonté politique : celle de renouer avec la croissance par une planification stratégique axée sur des actions projetées sur le long terme. La poursuite d'un tel objectif ne pouvait qu'aller de pair avec une nouvelle stratégie de mobilisation des ressources humaines locales, pour rechercher des solutions internes aux crises en tirant les enseignements des expériences vécues ainsi que des stratégies passées et de leurs résultats.

Dans sa conception et son exécution, Côte d'Ivoire 2025 doit être perçue comme une philosophie de l'action pour le futur, au seuil du troisième millénaire, fondée sur un dialogue social, associant hauts responsables des administrations publique et privée, chercheurs de l'Université, représentants de la société civile et d'ONG, syndicalistes et leaders d'opinion de tendances politiques diverses et spécialistes de la communication.

Les résultats de l'étude sont présentés en six pôles.

— Le premier traite des objectifs, des cadres institutionnel, conceptuel et méthodologique et de la collecte des données de base.

— Le second résume les aspirations des Ivoiriens, informations indispensables dans la rédaction d'une vision et de stratégies pour le futur.

— Le troisième aborde le thème du diagnostic stratégique de la Côte d'Ivoire. Ce diagnostic concerne l'économie, l'aménagement du territoire, le développement régional, la société, l'environnement et le cadre de vie. Il renvoie aux crises et questions clefs de l'avenir révélées par les tendances lourdes et les germes de changement mis en lumière par les différentes analyses rétrospectives. Ce volet aborde également les questions essentielles relatives aux forces et faiblesses de la Côte d'Ivoire sur le plan interne ainsi que les opportunités et menaces externes.

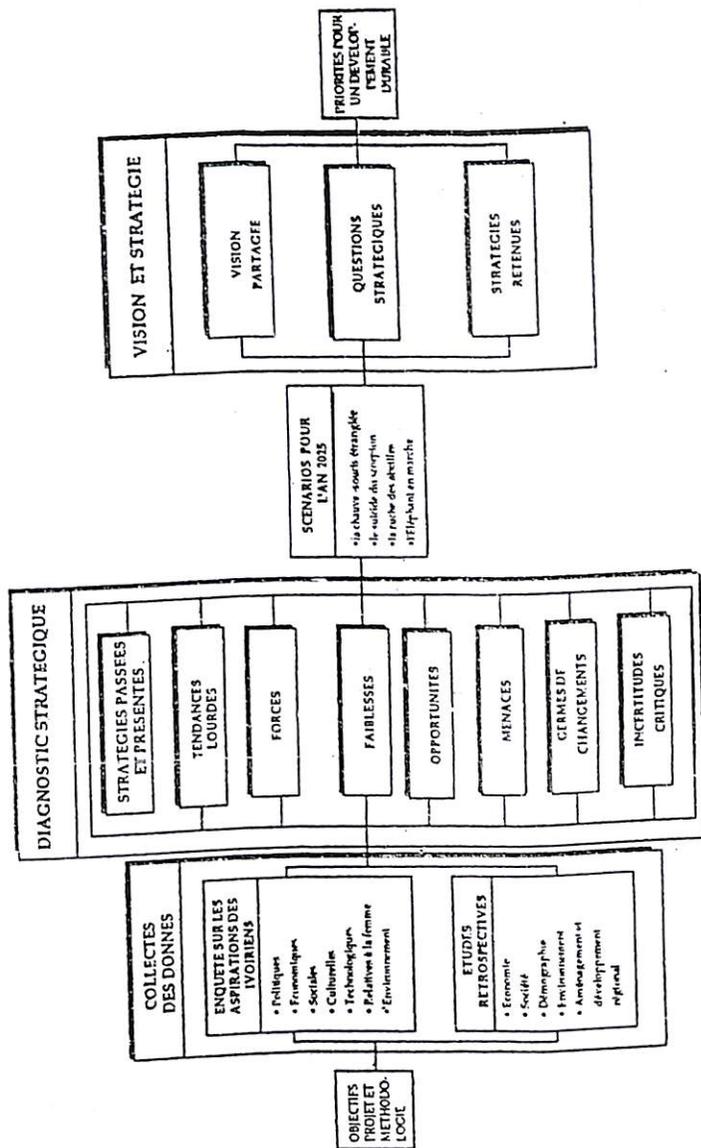
— Le quatrième volet expose des scénarios sur le futur de la Côte d'Ivoire. Ces scénarios ne prétendent pas prédire le futur. Ils portent l'accent sur des messages essentiels d'évolutions plausibles du pays selon une combinaison d'hypothèses fondées sur des incertitudes critiques. Le scénario le plus vraisemblable et le plus réaliste a servi de référence pour fournir les éléments d'orientation dans l'élaboration de stratégies générales pour le futur en prenant en compte les signaux et messages des autres scénarios.

— Le cinquième volet de l'étude traite des questions stratégiques et des options stratégiques à mettre en œuvre pour satisfaire les aspirations des Ivoiriens. Sa logique gravite autour d'une vision de la Côte d'Ivoire à l'horizon 2025, et de problèmes clefs à résoudre pour réaliser cette vision.

— Le dernier volet traite des orientations stratégiques prioritaires (ou programmes prioritaires) du pays.

Ces programmes constituent la traduction concrète d'un ensemble d'options stratégiques hiérarchisées. La mise en œuvre de chaque programme est présentée sous la forme d'un schéma résumant les axes de stratégies générales et opérationnelles proposées.

COTE D'IVOIRE 2025
PLAN DE DEVELOPPEMENT STRATEGIQUE
APPROCHE ET METHODOLOGIE



PREMIERE PARTIE

**OBJECTIFS,
APPROCHE METHODOLOGIQUE
ET PRINCIPALES PHASES
DE L'ETUDE**

I. — OBJECTIFS DE L'ETUDE

En mars 1993, la Côte d'Ivoire a initié sa troisième étude nationale prospective, Côte d'Ivoire 2025, après Côte d'Ivoire 2000 faite en 1973-74 et Côte d'Ivoire 2010 réalisée en 1983-1984.

La réflexion sur le long terme s'impose ainsi comme une tradition qui date d'une vingtaine d'années. En pleine période d'ajustement structurel, il est apparu plus que jamais nécessaire aux pouvoirs publics de poursuivre à long terme les objectifs d'une plus forte croissance économique et d'une meilleure répartition des richesses.

Ces objectifs ne peuvent être atteints sans la mise en œuvre de « stratégies » et d'actions appropriées, compatibles avec les ressources humaines et financières.

Cette conviction a été renforcée par la persistance des difficultés économiques et sociales depuis le début des années 80 jusqu'en 1993. De la nécessité d'adapter le processus de planification stratégique en Côte d'Ivoire au nouvel environnement international et aux mutations socio-politiques intervenues depuis 1990 est née l'approche méthodologique d'un plan de développement stratégique du pays. Aujourd'hui plus qu'hier, la planification stratégique est requise pour développer les richesses et affronter les facteurs externes.

L'Etude Nationale Prospective poursuit les trois objectifs principaux suivants :

— élaborer un cadre d'intervention à long terme de tous les acteurs du développement, y compris les partenaires extérieurs ;

- favoriser un dialogue social sur les problèmes structurels majeurs du pays en vue de rechercher un consensus national autour du futur désiré par la Nation ;
- promouvoir une capacité nationale de réflexion prospective.

II. — CADRE INSTITUTIONNEL DE L'ETUDE

En dehors des objectifs qui ont été explicités ci-avant, Côte d'Ivoire 2025 se distingue des études prospectives antérieures par son caractère participatif plus affirmé.

En effet, afin d'assurer le bon déroulement de l'étude, le Gouvernement a mis en place un cadre institutionnel comprenant :

- une Commission Nationale de Prospective (CNP), chargée de conduire toutes les consultations nécessaires à l'élaboration d'une image à long terme de la société ivoirienne. Elle regroupe différentes catégories socioprofessionnelles du pays : opérateurs du secteur privé, universitaires et chercheurs, hauts fonctionnaires de l'administration, religieux, représentants d'ONG, de mouvements de jeunesse, de paysans, de femmes, etc.

- dix Commissions régionales chargées de fournir des informations sur la perception des différentes régions sur les orientations et les priorités nationales et de définir les priorités régionales pour le développement des activités productives, sociales et culturelles au plan régional.

- un Secrétariat Technique Permanent de l'Etude composé du Directeur Général du Plan (Coordonnateur de l'Etude), d'un expert national en macro-économie et d'un expert national en aménagement du territoire ;

— un Conseil Scientifique, composé essentiellement de chercheurs et d'universitaires dont les critiques et observations ont conféré à l'exercice la crédibilité scientifique requise. Ce Conseil Scientifique et le Secrétariat Technique Permanent ont régulièrement animé les discussions et les débats au sein de la Commission Nationale de Prospective ;

— des groupes pluridisciplinaires dont les membres sont issus des centres de recherche, des facultés de l'Université, de l'Administration, du secteur privé, des partis politiques, de la société civile et de l'armée. Certaines personnes ressources dans ces groupes ont contribué grandement aux travaux relatifs à la construction des scénarios et à la formulation des stratégies de développement à long terme. Ces groupes ont apporté un appui précieux au Secrétariat Technique Permanent.

Les Commissions régionales n'ayant pas encore été installées n'ont pu participer à l'étude mais seront associées dans les phases ultérieures dès leur installation effective.

III. — METHODOLOGIE DE L'ETUDE ET PRINCIPALES PHASES

Côte d'Ivoire 2025 s'est appuyée sur une démarche méthodologique qui s'inspire de la littérature récente sur la prospective. Avec la nouvelle approche, telle que proposée par « Futurs Africains », la réflexion prospective exige d'abord une bonne connaissance de la situation passée et présente du pays dans ses grandes dimensions par le biais des diagnostics stratégiques: Une bonne appréciation des aspirations des populations est

aussi requise pour rendre les stratégies et politiques plus pertinentes.

La construction des scénarios du futur est une autre étape importante qui permet d'explorer le futur sur la base de quelques incertitudes critiques. Pour l'horizon considéré (an 2025), les scénarios sont l'instrument approprié.

La dernière étape qui a été adoptée est celle de l'élaboration des stratégies de développement de long terme. Cette phase est fondée sur l'écriture de la vision du futur de la Côte d'Ivoire. Elle est aussi axée sur l'identification des questions stratégiques et des options stratégiques susceptibles de résoudre les questions stratégiques. Dans ce qui suit, sont présentées les différentes étapes de la méthodologie.

1. - Méthodologie de l'enquête sur les aspirations des Ivoiriens

L'étude nationale prospective ambitionne de proposer des stratégies pour un développement durable et équitable. A cet effet, la prise en compte des aspirations des populations apparaît plus que nécessaire.

L'enquête sur les aspirations des Ivoiriens, menée de juin à juillet 1993 sur l'ensemble du territoire national, essaie de répondre à cette préoccupation. Cette enquête, qui fait partie intégrante de la phase 1 de l'Etude Nationale Prospective, est complémentaire des études rétrospectives. Elle a eu pour objet d'identifier les aspirations des Ivoiriens et les problèmes de société à partir d'une photographie des réalités du terrain et d'aider à l'élaboration de la vision et des stratégies de développement.

L'enquête a porté sur un échantillon de mille (1 000) personnes, effectif statistiquement représentatif de la population-cible : les nationaux de toutes catégories socioprofessionnelles et de toutes les aires ethnoculturelles. L'échantillonnage s'est fondé sur une combinaison de la méthode des quotas et de la méthode des itinéraires. Les quotas utilisés ont été établis à partir des données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1988.

Le questionnaire qui a été administré prend en compte le caractère multidimensionnel de la vie. Aussi, a-t-on cherché à identifier les aspirations politiques, économiques, sociales, culturelles, technologiques ainsi que les aspirations relatives à la femme et à l'environnement.

2. - Méthodologie des études rétrospectives

Les études rétrospectives ont fourni les matériaux de base pour alimenter les travaux sur le diagnostic stratégique de la Côte d'Ivoire. Ces travaux ont mis en évidence les stratégies passées et présentes, les tendances lourdes et les germes de changement sur l'économie, la société, l'aménagement du territoire et le développement régional, la démographie et l'environnement.

Les résultats détaillés de ces travaux font l'objet de documents séparés annexés à la présente synthèse et concernant notamment :

- La rétrospective de la société,
- La rétrospective de l'économie,
- La rétrospective démographique,
- La rétrospective de l'environnement,
- La rétrospective de l'aménagement du territoire et du développement des régions,

— La synthèse des études rétrospectives et des aspirations des Ivoiriens.

3. - Méthodologie des diagnostics stratégiques

Le diagnostic stratégique est l'un des instruments les plus critiques pour la réflexion prospective. Il est axé sur les résultats de cinq études rétrospectives relatives à l'économie, la société, l'aménagement du territoire et le développement régional, la démographie ainsi que l'environnement et le cadre de vie. Ce diagnostic est également le fruit d'un « brainstorming » (remue-méninges) par des groupes pluridisciplinaires de réflexion prospective qui permet de féconder la réflexion de spécialistes d'horizons divers et d'éviter un diagnostic subjectif. Le diagnostic stratégique s'appuie sur l'examen des points suivants :

— Les tendances lourdes, mouvements affectant des phénomènes sur une longue période,

— Les incertitudes critiques, phénomènes considérés comme décisifs pour l'avenir du pays et qui peuvent prendre des orientations difficiles voire impossibles à maîtriser,

— Les stratégies passées et présentes, ensemble de tactiques déterminant pour chaque acteur les actions à réaliser pour mener à terme son projet ;

— Les forces et faiblesses internes au pays,

— Les opportunités et les menaces externes,

— Les germes de changement, qui sont des événements susceptibles d'influencer le futur positivement ou négativement.

Dans le cadre du diagnostic stratégique, les problèmes ont été analysés dans leurs dimensions

économique, sociale, politique, culturelle, technologique et environnementale. Les résultats de ces réflexions font l'objet de documents séparés annexés à la présente synthèse et concernant :

- le diagnostic stratégique sur la croissance économique,
- le diagnostic stratégique sur le développement du capital humain,
- le diagnostic stratégique sur la démocratie et la gouvernance,
- le diagnostic stratégique sur le développement durable de la Côte d'Ivoire comme synthèse et consolidation de l'ensemble des diagnostics.

4. - Méthodologie de la construction des scénarios

Compte tenu des ruptures et des discontinuités qui caractérisent l'évolution des variables à long terme, l'approche économétrique habituelle n'est pas appropriée pour appréhender le futur. L'Etude Nationale Prospective s'est fondée plutôt sur l'approche de la construction des scénarios multiples. Un scénario est un enchaînement logique d'événements crédibles (mais hypothétiques) conduisant du présent à quelque date future. L'analyse de scénarios porte non seulement sur les tendances et leurs interdépendances mais également sur les structures fondamentales et les ruptures éventuelles.

Une raison pour laquelle les scénarios sont importants est que dans la réalité, il y a des liens étroits entre les développements dans les sphères sociales, économiques et politiques. En conséquence, les développements futurs des sociétés ne devraient pas être conçus comme une juxtaposition simple des développements dans les

différentes sphères, mais comme un processus complexe, holistique et dialectique.

L'objet des scénarios n'est pas de fournir des prédictions exactes concernant l'avenir à long terme (bien que de telles tentatives aient été enregistrées). La raison est qu'il est impossible d'identifier dans le détail tous les éléments historiques qui pourraient influencer fortement sur le déroulement des événements.

Les scénarios peuvent constituer un guide pour suivre le cours des événements et déterminer si ceux-ci favorisent tel ou tel groupe de changements et de tendances. Ils peuvent aussi stimuler la réflexion au sujet du futur.

Dans le cadre de notre approche, la construction des scénarios s'appuie sur les étapes suivantes :

- Problématiques ou thèmes majeurs,
- Diagnostic stratégique (analyse de la situation),
- Forces motrices des tendances majeures,
- Classement des incertitudes critiques,
- Logique des scénarios,
- Construction des scénarios,
- Implications des scénarios.

En principe, les résultats des enquêtes sur les aspirations des populations, les sessions de brainstorming avec des experts et leaders d'opinions ainsi que le diagnostic stratégique ont permis de faire ressortir les thèmes focaux pertinents.

Pour chaque thème majeur retenu, les variables clés déterminantes ont été identifiées. Ces dernières concernent les événements influençant l'avenir, les tendances majeures, les forces motrices sous-jacentes, les stratégies présentes et surtout les incertitudes

L'approche adoptée est holistique et donc toutes les dimensions devraient être prises en compte : économie, société, politique, environnement, culture et technologie. Il faut également identifier les forces et faiblesses internes tout comme les opportunités et menaces externes. La logique des scénarios repose sur le choix de quelques incertitudes critiques et les hypothèses relatives à l'évolution de ces incertitudes critiques. A la fin du processus, ce qui compte réellement pour les prospectivistes, ce sont les implications de ces scénarios, que ceux-ci soient optimistes ou pessimistes. Les scénarios retenus font l'objet d'un document séparé annexé à la présente synthèse. ✕ Fin 24/10/2024.

5. - Méthodologie d'élaboration des stratégies de développement

Il est concevable d'élaborer des stratégies de développement sans méthodologie particulière. Cependant, pour s'assurer de la pertinence et de la cohésion des propositions faites, il importe de s'appuyer sur une démarche systématique et rigoureuse.

Le terme « stratégie » est d'origine militaire. C'est « l'art du Général ». En matière de gestion du développement, la stratégie de développement pourrait se définir comme « l'art de gagner la guerre contre le sous-développement » et donc l'art d'atteindre l'objectif du développement durable et équitable.

L'élaboration des stratégies de développement doit se faire sur une base holistique, participative et consensuelle. C'est cette approche assez contraignante qui a été adoptée par l'Etude Nationale Prospective. Ici, les

stratégies de développement qui sont élaborées sont le fruit des réflexions des nationaux exclusivement, ceux-ci provenant de différentes catégories socioprofessionnelles.

Les quatre étapes fondamentales suivantes ont été suivies en vue de dégager dans un cadre participatif et consensuel les stratégies de développement de long terme du pays :

- Analyse du contexte et identification de la vision du pays,
- Identification des questions stratégiques,
- Détermination des options stratégiques,
- Définition des programmes prioritaires.

La méthodologie des diagnostics stratégiques a déjà fait l'objet de développements antérieurs. En ce qui concerne la vision, il importe de souligner que c'est un rêve qui déroule un film des aspirations les plus profondes des Ivoiriens, en projetant un futur désiré. La vision Côte d'Ivoire 2025 vise à servir de cadre de référence qui transcende les projets de société des différents partis politiques. L'innovation au niveau de cette approche méthodologique est que le point de départ dans l'élaboration des stratégies consiste à se poser les questions stratégiques concernant le pays, c'est-à-dire à s'interroger sur les problèmes fondamentaux qui pourraient entraver la réalisation de la vision et donc de l'objectif fondamental du développement durable et équitable.

Pour chaque question stratégique retenue, il convient d'identifier les différentes options stratégiques possibles c'est-à-dire les solutions aux obstacles permettant d'

répondre. La dernière étape dans l'élaboration des stratégies de développement concerne l'évaluation des options stratégiques. En effet, pour chaque question stratégique, il existe plusieurs options stratégiques possibles. Il faut donc les comparer afin de ne retenir qu'un sous-ensemble restreint.

Pour comparer les options stratégiques afin de ne retenir qu'un sous-ensemble restreint, l'Etude Nationale Prospective s'est fondée sur les critères suivants :

- L'impact de l'option sur la résolution de la question stratégique et donc sur la réalisation de la vision : faible, moyen, fort
- La disponibilité des ressources humaines et financières : faible, moyenne, forte
- L'acceptabilité de l'option par les principaux acteurs : faible, moyenne, forte
- Le délai de mise en œuvre de l'option : long, moyen, court.

Dans la pratique, le groupe pluridisciplinaire stratégique a hiérarchisé les options stratégiques sur la base du total de notes obtenues, où il a été convenu que Faible = 1 ; Moyen = 3 ; Fort = 5.

Concernant le délai de mise en œuvre, on a plutôt Long = 1, Moyen = 3, Court = 5.

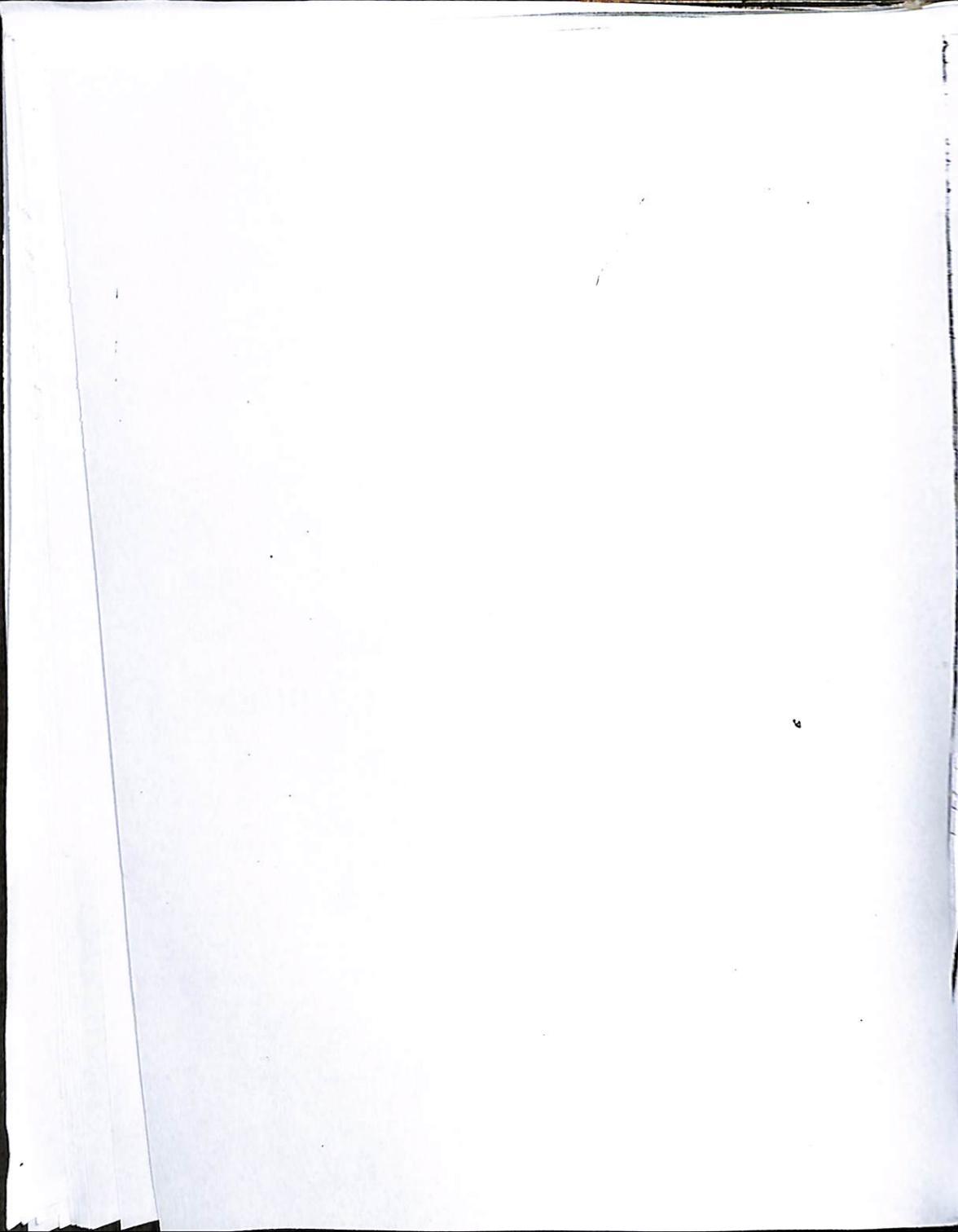
La pondération retenue est nécessairement arbitraire. Néanmoins, les discussions en groupe permettent de minimiser les erreurs d'appréciation.

A la fin de l'exercice, on obtient un ensemble restreint d'options stratégiques qui constitue la stratégie de développement du pays.

En guise de conclusion, il convient de souligner que la démarche méthodologique utilisée dans l'Etude Nationale Prospective est cohérente et plus systématique que dans les réflexions prospectives antérieures menées dans notre pays.

Enfin, le trait distinctif à mettre en exergue pour Côte d'Ivoire 2025 est le souci constant de mener l'étude dans un cadre participatif très ouvert et prenant en compte aussi bien les aspirations des nationaux que les différentes sensibilités politiques et religieuses.

DEUXIEME PARTIE
LES ASPIRATIONS DES IVOIRIENS



Pour une étude visant la promotion d'un dialogue social entre Ivoiriens sur les problèmes structurels majeurs de leur pays et sur le futur désiré par la Nation, il paraît tout à fait indiqué de recourir à une évaluation des aspirations dominantes de tous les partenaires sociaux.

L'objectif premier visé par cette étude est d'identifier des problèmes de société et de dégager un consensus minimum sur différents aspects de la vie économique, sociale et politique du pays à partir de données concrètes du terrain. La méthodologie adoptée par l'Étude Nationale Prospective Côte d'Ivoire 2025 exige du reste de tirer parti des informations recueillies sur les aspirations pour la construction, dans une étape ultérieure, de scénarios et la proposition d'une vision partagée par tous les acteurs sociaux avant l'élaboration de toute stratégie générale ou opérationnelle pour le long terme.

Comme indiqué dans la méthodologie de l'étude, mille personnes ont été interrogées sur la base des données du recensement général de la population de 1988. L'échantillon a pris en compte aussi bien les ruraux que les urbains selon les caractéristiques suivantes de la population : paysans, chefs d'entreprises, cadres et travailleurs des secteurs public et privé, leaders syndicaux, politiques et religieux, travailleurs des secteurs informels, commerçants, ouvriers, femmes au foyer, jeunes déscolarisés, élèves et étudiants, etc.

La collecte de l'information a été orientée par les données indispensables pour un diagnostic stratégique que sont les facteurs politique, social, économique, culturel, environnemental et technologique.

Il faut relever qu'à la différence des études prospectives Côte Ivoire 2000 et 2010, Côte d'Ivoire 2025 innove en réalisant une étude des aspirations. Les résultats des enquêtes tels qu'exposés reflètent des opinions recensées en juin-juillet 1993 dans un contexte socio-politique très dynamique depuis l'instauration du multipartisme en avril 1990.

I. — ASPIRATIONS POLITIQUES

Les Ivoiriens reconnaissent dans leur grande majorité que leur pays a progressé sur la voie de l'unité nationale. Ils apprécient l'entente-cohabitation et l'absence de conflits tribaux majeurs, les brassages ethniques en termes résidentiels et matrimoniaux qui justifient selon eux le climat de paix ayant prévalu depuis l'indépendance.

Beaucoup suggèrent des actions encore plus vigoureuses dans le sens de la lutte contre le tribalisme, et pour l'émergence d'un État de droit et d'une plus grande liberté d'expression.

La promotion des langues nationales recueille l'adhésion générale comme moyen et condition d'un épanouissement culturel et doit retenir toute l'attention des gouvernants davantage que par le passé.

Aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, le nouveau contexte politique est jugé plus favorable à la participation à la vie politique, économique et sociale du pays qu'avant le retour au multipartisme en 1990.

Le nombre des partis politiques est jugé pléthorique. L'atmosphère du multipartisme satisfait 51,6 % de la population. Pour les autres (48,4 %), la démocratisa-

tion des médias d'Etat, la séparation des rôles des partis et de l'Etat et la réduction des disparités régionales sont susceptibles d'améliorer cette atmosphère.

Le poids des immigrants dans le pays est perçu comme « une menace ». L'atténuation des flux d'immigrants est souhaitée par la mise en œuvre des mesures suivantes :

- accentuation du contrôle de l'immigration ;
- restrictions à l'emploi des étrangers en fonction des besoins de l'appareil de production ;
- intégration sociale limitative et sélective.

La CEDEAO est perçue comme une expérience bénéfique. Une distinction est faite cependant entre adhésion à un ensemble économique et adhésion à une communauté à caractère politique. Une citoyenneté CEDEAO n'est admise que par 12 % des Ivoiriens.

Les Ivoiriens sont inquiets de l'accroissement de l'insécurité dans leur pays. Ils suggèrent trois mesures pour atténuer le phénomène :

- le renforcement de l'équipement des forces de l'ordre ;
- une moralisation des forces de l'ordre dans l'exercice de leur fonction ;
- la promotion de services privés de sécurité.

La religion est perçue comme un facteur potentiel d'affaiblissement de la cohésion nationale. Mais les Ivoiriens apprécieraient la poursuite des relations « sympathiques » entre l'Etat et les religions.

II. — ASPIRATIONS ECONOMIQUES

Les opinions émises sous cette rubrique apprécient les objectifs et stratégies de développement économique

et les performances du pays. Les questions de l'autosuffisance alimentaire, de monnaie et d'équité dans la répartition des richesses nationales sont également abordées.

Les performances économiques de la Côte d'Ivoire sont jugées globalement satisfaisantes par la grande majorité des Ivoiriens. Toutefois 29 % parmi eux restent insatisfaits.

L'option libérale adoptée depuis l'indépendance est également partagée par plus des trois quarts de la population.

Le poids excessif de la production agricole brute destinée à l'exportation ne rencontre cependant pas une large adhésion : 36,8 % seulement des nationaux l'approuvent. La majorité souhaiterait plutôt voir réduire ce poids par une transformation industrielle accrue des productions agricoles.

La dépendance de la Côte d'Ivoire vis-à-vis de l'extérieur pour son approvisionnement en produits alimentaires de base est un souci très largement partagé aussi bien dans les campagnes qu'en milieu urbain.

L'octroi de crédits bancaires pour améliorer les performances de l'agriculture, une politique favorisant l'accès aux intrants pour la majorité des agriculteurs, le désenclavement des zones de production pour un écoulement rapide des produits vivriers sont jugés des actions prioritaires pour soutenir la production agro-alimentaire nationale.

Les Ivoiriens souhaitent à 80 % le maintien du franc CFA comme monnaie du pays ¹.

L'attitude des nationaux face à l'intégration économique de l'Afrique de l'Ouest est positive. Sous les rapports socioprofessionnels, la plus forte adhésion se rencontre au niveau des cadres, des leaders politiques et syndicaux, des jeunes déscolarisés, des élèves et des étudiants dans des proportions variant entre 75 et 91 %.

Les déséquilibres régionaux sont perçus comme facteurs d'affaiblissement de la cohésion nationale. Un quart des Ivoiriens estime cependant que les disparités régionales sont « normales » parce qu'incontournables : « toutes les régions du pays ne peuvent pas avoir en même temps les mêmes chances de développement ».

Au titre des mesures préconisées pour lutter contre les disparités régionales priment : une politique volontariste très affirmée des actions de régionalisation, la conscientisation des cadres et autres habitants sur les problèmes de leur milieu, et une décentralisation des pôles de production.

III. — ASPIRATIONS SOCIALES

Le système éducatif actuel est jugé peu performant. Les Ivoiriens en sont insatisfaits à 83 %. Les mesures suggérées pour améliorer les performances de l'école sont l'élargissement à la base de l'enseignement pour tous

(1) - L'interprétation des résultats sur la monnaie doit se faire avec beaucoup de prudence compte tenu des difficultés intrinsèques de traduction des concepts tels que le taux de change dans les langues nationales.

(idée d'un minimum culturel pour tous) et un système de formation alliant l'enseignement général et l'enseignement professionnel.

Les Ivoiriens sont insatisfaits à 93 % de leur système de santé, notamment de l'éloignement entre les formations sanitaires et les populations. La gratuité des soins est une aspiration très forte.

La prise en compte des tradipraticiens dans le système sanitaire national et la collaboration entre médecins modernes et traditionnels est une opinion partagée par plus de 90 % de la population comme seule alternative pouvant satisfaire les besoins en soins de santé.

Les Ivoiriens restent attachés pour les trois quarts à une famille de 4 à 6 enfants par ménage.

La préférence du mariage coutumier rencontre l'adhésion de 56 % de la population.

Une insatisfaction générale est exprimée à tous les niveaux des corps socioprofessionnels sur la politique de l'emploi. Des prêts d'installation sont suggérés par la majorité des jeunes pour faciliter leur accès à un premier emploi.

Trois attitudes principales polarisent l'attention des Ivoiriens sur la question de l'habitat : l'insatisfaction générale sur la politique de l'habitat ; l'inadaptation de l'habitat aux conditions socioculturelles du milieu ; l'Etat perçu comme opérateur économique principal dans la construction de logements. L'accès à la propriété est enfin une préoccupation commune.

IV. — ASPIRATIONS CULTURELLES

En même temps qu'ils aspirent à voir sauvegardées leurs valeurs ancestrales, concernant la notion de soli-

darité, 40 % seulement des nationaux pensent qu'il serait indiqué de compter sur les cadres et les salariés pour aider à résoudre les problèmes des parents. Une telle forme de solidarité est perçue comme un parasitisme social.

La moitié de la population estime que ses concitoyens n'ont pas une idée claire et un sens élevé du bien public. Les trois quarts préconisent des sanctions à l'endroit des citoyens qui se rendraient coupables de mauvaise gestion de la chose publique et des récompenses pour les plus méritants.

Les soucis de justice, d'équité et de moralisation de la société sont ainsi des valeurs largement partagées par la très grande majorité des citoyens.

V. — ASPIRATIONS TECHNOLOGIQUES

L'importance de la technologie comme facteur de développement recueille un avis très favorable indépendamment du milieu de résidence et du statut socioprofessionnel.

Dans cet esprit, de nombreux Ivoiriens estiment qu'aucune action d'envergure n'a été menée véritablement par les gouvernants en faveur de la promotion et de la création technologique. L'érection de centres de formation technologique pour stimuler les chercheurs et inventeurs est perçue comme un impératif pour le développement dans le long terme.

VI. — ASPIRATIONS RELATIVES A LA FEMME

Les Ivoiriens sont dans leur majorité satisfaits de la proportion des femmes scolarisées malgré l'écart

existant entre hommes et femmes dans les taux de scolarisation. Les femmes (70 %), davantage que les hommes (63 %), s'accommodent d'une telle situation. Au regard du critère religieux, les musulmans marquent un accord pour les trois quarts d'entre eux contre (60 %) environ pour les chrétiens. Cadres, leaders syndicaux politiques et religieux, jeunesse déscolarisée, étudiants et élèves sont la frange la moins satisfaite de la condition féminine en matière de scolarisation.

Les grossesses précoces des jeunes filles à l'école sont perçues comme un problème de société à résoudre par l'éducation sexuelle, la révision de la loi sur l'avortement et l'instauration de lois visant à protéger les jeunes filles jusqu'à 18 ans. La possibilité pour les femmes d'accéder à un emploi moderne est jugée satisfaisante aussi bien par les femmes elles-mêmes que par les hommes à 70 %.

Sur le plan politique, la majorité des Ivoiriens pense que le nouveau contexte de multipartisme instauré depuis 1990 est favorable à une plus grande intégration de la femme à la vie politique du pays. Un quart de l'échantillon penche cependant pour la thèse opposée et suggère une sensibilisation des hommes pour une meilleure intégration de la femme à la vie politique nationale.

VII. — ASPIRATIONS RELATIVES A L'ENVIRONNEMENT

L'exploitation abusive de la forêt est jugée comme la cause essentielle de la dégradation des écosystèmes. L'accentuation de la politique de reboisement et un contrôle plus efficient des permis d'exploitation sont

jugés comme des actions susceptibles d'atténuer la tendance à la dégradation des écosystèmes forestiers.

L'insalubrité grandissante est perçue comme un problème de société de plus en plus difficile à maîtriser et un danger pour la santé publique et la sécurité des Ivoiriens.

La volonté de participer à l'effort d'assainissement du milieu reste cependant très faible chez les Ivoiriens : la responsabilité dans ce domaine est renvoyée aux services publics (Etats, Communes) ou aux sociétés privées de ramassage des ordures. Ainsi, bien que l'émergence d'une conscience écologique soit un phénomène incontestable en Côte d'Ivoire, la population dans sa majorité ne se considère pas comme principale initiatrice du changement pour un développement prenant en compte le facteur environnemental. Le rôle de l'Etat providence semble primer encore dans l'esprit des Ivoiriens.

Tableau n° 1 : Résumé des Aspirations

En guise de résumé, on peut retenir au plan politique un consensus des Ivoiriens sur les progrès accomplis sur la voie de l'unité nationale. Mais cette unité, reste encore fragile, et la cohésion nationale menacée par l'exploitation qui peut être faite de l'appartenance ethnique ou religieuse par les « technocraties politiques ». Cette cohésion a besoin d'être renforcée par une identité culturelle et une ivoirité mieux affirmées accordant la place qui lui est due à la promotion des langues du pays.

L'option libérale et les performances économiques de la Côte d'Ivoire depuis l'indépendance sont globalement perçues favorablement. Des préoccupations de juste répartition des fruits de la croissance sont clairement exprimées et l'approfondissement des déséquilibres régionaux considéré comme facteur d'affaiblissement de la cohésion nationale. La solidarité avec la région Ouest-Africaine est également un souci largement partagé, mais la citoyenneté CEDEAO ne serait admise pour le moment que par une très faible minorité.

Les systèmes éducatif et de santé et la politique de l'emploi et de l'habitat proposés par les Ivoiriens eux-mêmes continuent de privilégier le rôle de l'Etat et la gratuité des services en lieu et place d'une participation du citoyen à sa propre promotion.

L'aspiration à la modernité fait face quelquefois à des aspirations contradictoires : Mariage civil et mariage coutumier comme options privilégiées, par la majorité ; union monogamique moderne et mariage coutumier polygamique.

On relève en particulier une aspiration très forte, parmi les valeurs privilégiées, à voir la société ivoirienne se moraliser ; l'exigence de sanctions pour les délits envers un mauvais usage des biens publics et la récompense pour les plus méritants.

Au plan des aspirations technologiques, les Ivoiriens déplorent qu'aucune action d'envergure n'ait été menée en faveur de la création technologique et recommandent des mesures visant à stimuler la recherche scientifique et technologique.

Les Ivoiriens sont satisfaits dans leur grande majorité pour les progrès accomplis par la femme malgré les écarts existant entre l'homme et la femme dans différents secteurs permettant d'évaluer la promotion humaine (éducation, accès à l'emploi). Les potentialités de la femme comme personne ressource indispensable dans l'appareil de production sont reconnues de même que la nécessité de sa participation à la vie politique du pays. Cadres, leaders syndicaux, politiques et religieux, jeunesse déscolarisée, élèves et étudiants constituent la frange de la population la moins satisfaite de la condition féminine, surtout en matière de scolarisation.

L'émergence d'une conscience écologique est un phénomène très perceptible comme facteur susceptible de soutenir une politique de développement durable dans le long terme. Cependant, les Ivoiriens ne se considèrent pas encore comme les acteurs principaux pour un changement dans l'inversion des tendances à la dégradation des écosystèmes et des cadres de vie. C'est encore dans leur esprit la responsabilité de l'Etat et des collectivités décentralisées.

TROISIEME PARTIE
DIAGNOSTIC STRATEGIQUE
DE LA COTE D'IVOIRE

JK

Le diagnostic stratégique de la Côte d'Ivoire se décompose en diagnostic de l'économie, de l'aménagement du territoire et du développement régional, de la société, de l'environnement et du cadre de vie. Chacun de ces axes d'investigation est présenté au regard des stratégies passées et présentes et leurs résultats, des principales tendances lourdes, des forces et faiblesses, des opportunités et menaces et des germes de changement.

I. — STRATEGIES PASSEES ET PRESENTES

1. - L'Economie

Dès les premières années qui ont suivi l'indépendance, la Côte d'Ivoire a choisi comme options fondamentales le libéralisme économique et l'ouverture sur l'extérieur. Elle est aussi restée dans la Zone Franc afin de garantir la convertibilité de la monnaie.

Compte tenu de la faiblesse du secteur privé, le capitalisme d'Etat a été privilégié comme système économique : l'Etat est ainsi intervenu massivement dans l'activité économique et sociale pendant les deux premières décennies. Cette politique n'était pas en contradiction avec l'option du libéralisme économique dans la mesure où l'Etat se proposait de se désengager progressivement des entreprises publiques. La principale stratégie de développement a été et demeure encore la croissance tirée par les exportations de produits agricoles ainsi que la diversification de produits agricoles et la promotion d'une agro-industrie.

Au niveau des résultats, on note une diversification appréciable de la production agricole avec le développement des produits d'exportation non

traditionnels. L'ouverture sur l'extérieur a permis d'attirer les capitaux et la main-d'œuvre étrangers. Il s'en est suivi cependant une forte extraversion de l'économie.

Les résultats économiques obtenus ont été dans l'ensemble satisfaisants, du moins jusqu'en 1980 puisque la Côte d'Ivoire a connu des taux de croissance remarquables (plus de 7 % en moyenne) et que le revenu réel par habitant a été l'un des plus élevés de la sous-région. Les dernières années jusqu'en 1993 ont été marquées par une forte détérioration des indicateurs économiques et sociaux. Depuis la dévaluation, on observe une amorce de changement positif dans l'évolution des indicateurs économiques.

Les mutations profondes dans l'environnement économique international ont mis en relief aussi les limites des stratégies passées avec une crise économique persistante jusqu'en 1993. Néanmoins, les résultats de ces stratégies passées apparaissent globalement satisfaisants.

2. - L'aménagement du territoire et le développement régional

L'approche résolument volontariste du développement en Côte d'Ivoire s'est traduite depuis l'indépendance par de vastes programmes d'aménagement et d'équipement du territoire. Le souci de parvenir à un développement équilibré des différentes composantes régionales du pays a été une préoccupation constante dans cette optique.

La stratégie arrêtée a été conduite par « un Etat entrepreneur », principal acteur tant dans la conception que dans la réalisation des projets. Cette stratégie s'est appuyée sur une structuration à long terme de l'espace

national autour de pôles urbains majeurs, de métropoles d'équilibre (principaux et secondaires) dans le but de contrebalancer le poids excessif d'Abidjan sur la polarisation de l'espace économique ivoirien. Des programmes d'urgence, les fêtes tournantes de l'Indépendance, les Fonds Régionaux d'Aménagement Rural (F.R.A.R.), les Fonds d'Investissement et d'Aménagement Urbain (F.I.A.U.), des projets sectoriels de développement dans les régions (plans palmier, cocotier, hévéa, coton, sucre, soja), des projets de développement intégré tels que l'Aménagement de la Région du Sud-Ouest (A.R.S.O.), l'Aménagement de la Vallée du Bandama (A.V.B.) et actuellement les projets de développement intégré de la Région Nord-Est et de la Région Ouest ont été des moyens stratégiques plus ou moins efficaces mis en œuvre depuis 1960 pour exécuter les plans de développement. Il faut mentionner aussi les programmes spécifiques d'équipements routiers, aéroportuaires et touristiques.

Les résultats de ces interventions étatiques massives peuvent se décomposer en acquis, atouts ou performances (forces) et en échecs ou difficultés (faiblesses) qui sont exposés après les tendances lourdes impulsées par les actions entreprises.

3. - La Société

Le diagnostic stratégique de la société porte l'accent sur les stratégies passées et présentes et leurs résultats, dans leurs liens avec le thème du développement du capital humain ainsi que celui de la gouvernance et de la démocratie.

Le développement du capital humain s'entend comme un processus visant à satisfaire les besoins de base, notamment ceux d'éducation (instruire, éduquer, former à l'emploi) et de santé (accès aux soins, protection sociale) de l'individu. Il vise également à favoriser la créativité en développant les connaissances et les aptitudes à innover par la recherche scientifique et technologique, à améliorer le bien être et le niveau d'information de l'individu.

La bonne gouvernance s'entend comme l'exercice rationnel du pouvoir par une bonne utilisation des ressources impliquant, entre autres, la transparence, l'ouverture des gouvernants aux critiques des citoyens, et la nécessité pour les décideurs publics de leur rendre compte de la gestion des affaires de l'Etat ou des entités décentralisées.

La démocratie et la gouvernance renvoient à deux problématiques indissociables dans lesquelles, au-delà du gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple, la participation au processus démocratique revêt un caractère essentiel : elle doit embrasser les différents domaines d'activité : politique, économique, sociale et culturelle, en prenant en compte le droit des minorités.

Dans le domaine de « l'éducation-formation »

La scolarisation et la formation des cadres ont été des options stratégiques clairement affichées au lendemain de l'Indépendance qui se sont traduites par des acquis très importants en trois décennies, tout en posant de nombreux problèmes. Le système d'éducation-formation a été calqué sur celui du colonisateur.

Malgré la croissance soutenue de la population à un taux supérieur à 3 % l'an, le taux brut de scolarisation au niveau de l'enseignement primaire qui était un des plus faibles de l'Afrique Francophone a été porté à 70 %. Mais, ce taux stagne actuellement. L'effectif des scolarisés est ainsi passé de 200 000 élèves à la fin de 1958 à 1 405 000 en 1990.

Dans les enseignements secondaire et supérieur, des bonds prodigieux ont été effectués ; les effectifs de l'enseignement secondaire général sont passés de 6 149 en 1958 à 97 348 en 1992. Dans les enseignements supérieurs général et technique, le nombre d'étudiants est passé de 1 131 en 1957 (la majorité étant en formation à Dakar et en France) à 49 020 en 1994. Il faut préciser que le Centre d'Etudes Supérieures d'Abidjan ne comptait que 133 étudiants à la rentrée universitaire de l'année 1958-1959 !

Dans cet effort de formation, le nombre des femmes est en hausse avec cependant un important décalage par rapport aux hommes.

Un des principaux acquis dans le domaine de la formation est le nombre de plus en plus élevé de nationaux capables d'intervenir en matière de gestion du développement à différents niveaux (technique, administratif, éducatif).

Parallèlement à ces performances, le secteur de l'éducation-formation connaît des difficultés de plusieurs ordres qui peuvent annihiler les acquis et compromettre le développement futur du pays. Au niveau sectoriel, la situation actuelle se présente comme suit :

— Dans le primaire, une faiblesse du taux net de scolarisation (50 %) avec une faible proportion de filles ;

un rendement interne et externe insuffisant avec de forts taux de redoublement du C.P.1 au C.M.2, et un goulot d'étranglement entre les cycles primaire et secondaire.

— Dans le secondaire, l'engorgement des capacités d'accueil face à une demande croissante et aux taux de redoublement élevés entraîne une baisse de la qualité de l'enseignement.

— Dans le supérieur, la crise de l'université est révélatrice des mutations que subit cette institution, avec plusieurs facettes : crise de confiance, crise sociale, crise pédagogique, crise organisationnelle, crise financière et même crise politique.

Plus fondamentalement, le système éducatif souffre d'une absence de définition claire des finalités, aggravée par une mauvaise articulation entre les différents cycles et une absence de passerelles automatiques entre les enseignements général et technique.

Enfin, la persistance des difficultés économiques pendant plus d'une dizaine d'années et l'expression d'une volonté plus accrue des partenaires de l'école d'être partie prenante dans le fonctionnement du système ont mis en exergue l'inadaptation des modalités de participation aux charges de la scolarisation. La concertation nationale sur l'éducation qui s'est tenue de septembre 1993 à mars 1994 a formulé des recommandations utiles.

Une nouvelle stratégie de développement des ressources humaines vient d'être engagée depuis 1990 et est orientée dans le sens d'une amélioration quantitative de la prise en charge de la demande d'éducation et de la qualité des services. La reprise économique amorcée depuis la dévaluation pourrait y contribuer.

*Dans le domaine de la santé
et de la protection sociale*

La phase de croissance de l'économie ivoirienne de 1960 à 1980 a permis l'équipement du territoire en formations sanitaires selon une structure pyramidale.

La couverture sanitaire repose aujourd'hui sur plus de 1 200 formations au sommet desquelles se trouvent 3 centres hospitaliers universitaires (C.H.U.) et 9 centres hospitaliers régionaux (C.H.R) disposant de soins spécialisés et 76 hôpitaux généraux. Les autres formations comprennent 85 centres de santé urbains, 26 bases de secteurs de santé rurale couvrant 494 dispensaires et 227 maternités. Les services de santé scolaire et universitaire (S.S.S.U.) se composent de 46 unités. Il faut compter en outre 70 P.M.I., 31 centres antituberculeux, 15 instituts spécialisés, 9 centres médico-sociaux de la C.N.P.S. et 37 centres de médecine militaire ouverts également aux civils. La capacité des hôpitaux généraux était de 4 103 lits en 1991 et celle des C.H.R. d'environ 1 895 lits.

De fortes disparités caractérisent la répartition des formations sanitaires : 3 C.H.U à Abidjan, de même que 66 % des cliniques et 83 % des cabinets médicaux. Malgré les efforts d'équipement, la couverture sanitaire de la Côte d'Ivoire reste insuffisante : 1 dispensaire pour 11 540 habitants et une maternité rurale pour 25 000 habitants ; 1 infirmier pour 1 260 habitants en milieu urbain contre 1 pour 15 290 en milieu rural ; 1 médecin pour 8 660 habitants.

La distance moyenne pour atteindre le centre le plus proche est de 17 km pour les dispensaires et 25 km pour les maternités dans les zones rurales et périurbaines.

Malgré ces insuffisances, on note une amélioration sensible des indicateurs de santé : progression de l'espérance de vie de plus de 20 ans entre le début des années 1960 et 1988 ; baisse du taux général de mortalité et infantile, etc.

Le fort taux de croissance démographique induit une demande de plus en plus forte de soins de santé qui pourrait elle aussi annihiler les acquis et compromettre le développement dans le futur. Parmi les principaux problèmes du domaine de la santé figurent :

— Les difficultés d'accès aux soins de santé surtout depuis la crise ;

— La recrudescence d'endémies classiques et la résurgence de maladies cosmopolites anciennes ou nouvelles et de sociopathies ;

— Des itinéraires thérapeutiques qui marginalisent la médecine traditionnelle ;

— La dégradation de l'état général de santé.

Une nouvelle stratégie vise à assurer la couverture sanitaire de la population, avec une participation financière de tous aux frais des soins de santé. De même, la promotion d'une politique de médicaments essentiels est mise en œuvre.

Dans le domaine culturel

La promotion de l'identité culturelle a été un souci maintes fois exprimé depuis l'indépendance. Elle ne s'est cependant pas traduite par des appuis financiers importants au département de la culture jusqu'à une époque récente.

C'est paradoxalement au plus fort de la crise économique que la Côte d'Ivoire a déployé les plus grands efforts visant à promouvoir une culture nationale. Des manifestations telles que le Marché Africain du Spectacle et des Arts (M.A.S.A) et Grapholies (exposition d'art) ont démontré de réelles capacités d'organisation et de mobilisation des Ivoiriens pour la chose culturelle.

Le démarrage effectif des travaux pour la construction d'une maison de la culture à la dimension des ambitions nationales sera sans doute un levain important dans la stimulation du département de la culture avec ce nouveau moyen de promotion des arts.

Dans le domaine technologique

Le développement de l'éducation en Côte d'Ivoire a permis de mettre en place un dispositif scientifique essentiellement au service de l'agriculture et plus particulièrement de la promotion des cultures d'exportation (palmier, cocotier, ananas, café, cacao, banane, hévéa, etc.) avec des résultats performants. Les efforts dans le domaine industriel restent en revanche limités et reposent essentiellement sur le transfert de technologie. La majeure partie des industries ivoiriennes est ainsi constituée d'entreprises sous licence et de filiales de sociétés transnationales. La dépendance technologique du pays vis-à-vis de l'extérieur s'accroît et pose le problème de l'adaptation des technologies importées à la valorisation des potentialités locales. Les efforts de recherche et de formation réalisés sont freinés par les problèmes de financement. Le nombre de techniciens hautement qualifiés reste insuffisant.

Par ailleurs, le public est peu informé pour mettre à profit les résultats des recherches. Il apparaît ainsi que l'un des facteurs importants expliquant l'incapacité actuelle pour la Côte d'Ivoire de transformer et d'élargir structurellement sa base de production demeure le faible niveau de ressources et d'équipements scientifiques et technologiques.

Dans le domaine politique

La Côte d'Ivoire a marqué depuis l'indépendance des options très fermes pour le régime libéral et une large ouverture sur l'extérieur en matière de coopération. Le pays accueille également un très grand nombre d'étrangers et particulièrement des ressortissants Ouest africains.

L'affirmation de la laïcité de l'Etat n'a pas empêché l'existence de relations « sympathiques » entre l'Etat et toutes les confessions religieuses.

Dans le projet de construction de l'unité nationale, le multipartisme a été mis en veilleuse au profit d'un régime de parti unique fort. L'option libérale a toujours sous-tendu le développement économique dans la dynamique d'un capitalisme piloté par l'Etat entrepreneur en l'absence d'un secteur privé entreprenant.

L'émergence du sentiment national demeure un acquis des options stratégiques antérieures en politique. Mais, la cohésion nationale n'est pas encore totalement affirmée. Le régime politique a été stable depuis l'indépendance malgré certains décalages constatés entre la pratique et la loi fondamentale : monopartisme au lieu du multipartisme, vote des étrangers au même titre que les citoyens de nationalité ivoirienne. Ces faiblesses n'ont

cependant pas empêché convivialité et tolérance entre ethnies ivoiriennes. L'un des nombreux points qui caractérisent la Côte d'Ivoire est le réflexe de paix qui lui a été patiemment inculqué et qui est un des fondements de sa stabilité. La stabilité politique dans un contexte de monopartisme a cependant généré un unanisme exacerbé et une insuffisante participation des Ivoiriens aux prises de décisions politiques, économiques et sociales. Par ailleurs, la faiblesse générale de la culture démocratique peut activer des germes latents de violence et menacer le climat général de paix.

La floraison de près de 80 nouveaux partis depuis 1990 a consacré le retour au multipartisme. Le débat politique pluriel, le développement d'un espace audiovisuel lui aussi pluriel et l'émergence progressive d'une opinion publique créent, avec le multipartisme, des conditions d'une plus large participation de la population à la vie politique nationale.

La gestion du développement repose encore sur l'héritage jacobin avec une administration fortement centralisée alourdie par les pesanteurs sociologiques locales. Depuis 1980, s'est amorcé un processus de communalisation qui s'est accéléré entre 1985 et 1990. Il y a eu également la création par décret de 10 régions administratives en 1990. Mais, le poids de la tutelle demeure encore trop lourd pour que ces entités soient en situation réelle de décentralisation.

4. - L'environnement et le cadre de vie

Le caractère durable du projet de développement à long terme procède de la prise en compte de la dimension environnementale.

Dans les plans quinquennaux qui se sont succédés en Côte d'Ivoire, l'Etat n'a pas institutionnalisé la prise en compte de l'environnement au plan global. Dans le cadre d'un plan national pour l'environnement, un livre blanc approuvé en novembre 1994 a pour objet de combler cette lacune.

Les cinq piliers de la stratégie de l'environnement sont :

- Le renforcement du cadre institutionnel ;
- Le renforcement de la réglementation ;
- Le développement des ressources humaines et de la recherche ;
- La mise en place d'un système national d'information et de suivi de l'environnement ;
- L'implication effective de la société civile (sensibilisation/participation).

II. — TENDANCES LOURDES

1. - Economie

Les tendances lourdes défavorables décrites ci-après sont à la base de la crise économique persistante qu'a vécue la Côte d'Ivoire ces dernières années.

Il y a d'abord la chute drastique des cours mondiaux de tous les produits agricoles d'exportation dans une économie structurellement fragile.

Il y a ensuite la chute marquée du taux d'investissement, celui-ci passant de plus de 25 % au cours de la période 1978-80 à seulement 10 % en moyenne entre 1986 et 1990. Ce fléchissement est en grande partie lié à la forte baisse de l'épargne nationale dans un contexte de diminution des flux des capitaux étrangers.

En plus de la baisse du taux d'investissement, on observe aussi sur la longue durée une dégradation du taux

le rendement de l'investissement, c'est-à-dire du ratio entre le taux de croissance du P.I.B. et le taux d'investissement. Une autre tendance majeure qui est décelée à travers les analyses des sources de la croissance est la forte dégradation de la productivité globale des facteurs, surtout à partir de 1987.

On note sur la longue durée des difficultés de gestion macro-économique liées au déficit persistant des finances publiques. En effet, les finances publiques sont demeurées précaires à cause de l'insuffisance des recettes publiques face à des dépenses publiques excessives. La faiblesse des recettes publiques est liée à une assiette fiscale étroite, à un taux d'imposition trop élevé et à une faiblesse du recouvrement. Il y a aussi la forte dépendance des recettes fiscales à l'égard du commerce extérieur.

Une autre tendance lourde négative est associée aux déséquilibres externes qui sont demeurés persistants malgré une balance commerciale toujours excédentaire.

En particulier, le solde courant de la balance des paiements est demeuré déficitaire et le fardeau de la dette extérieure est resté préoccupant.

La forte appréciation du Franc C.F.A. est un phénomène qui a été observé également sur la longue durée. Cette évolution du taux de change réel a eu des incidences délétères sur la compétitivité et l'activité économique. L'appréciation du taux de change effectif réel, observée particulièrement entre 1985 et 1990, est en grande partie imputable à la fixité de la parité entre le Franc C.F.A. et le Franc Français, celui-ci s'étant fortement apprécié au cours de cette période.

2. - Aménagement du territoire et développement régional

Le premier bilan exhaustif de l'aménagement du territoire entrepris par une équipe pluridisciplinaire émanant de plusieurs départements ministériels en 1989 révèle que les actions conduites pour lutter contre le double phénomène de concentration et de disparité dans la répartition des hommes et des activités n'ont pas encore atteint leurs objectifs : l'espace socio-économique a continué à se dessiner humainement et économiquement en fonction du Port d'Abidjan et de ses annexes (routes et voie ferrée), les zones forestières exerçant un attrait naturel particulier.

Des programmes majeurs de diversification agricole se sont cependant orientés vers les zones de savane dans un effort d'atténuation des disparités régionales. Les capacités manufacturières de la Côte d'Ivoire restent concentrées autour d'Abidjan et sur le littoral. Le rôle d'Abidjan comme pôle moteur s'est vu particulièrement renforcé, pendant que son poids démographique par rapport aux autres centres urbains passait de 32 % en 1960 à 38 % en 1970 et à 46 % en 1988.

Un réseau urbain hiérarchisé a cependant émergé à l'échelle nationale et continue de se renforcer dans la ligne imprimée par les actions volontaristes de l'Etat : villes nouvelles de San-Pédro et Yamoussoukro, équipement de Korhogo, Bouaké, Gagnoa, Daloa, Abengourou, Odienné et Bondoukou. Malheureusement, les stratégies d'investissement proposées pour ces villes (SIVI) n'ont pas été mises en œuvre. Ces villes demeurent des pôles démographiques animés par un secteur informel hyper-trophé.

257

3. - Société

Une Croissance démographique élevée

La population de la Côte d'Ivoire croît à un rythme annuel estimé à 3,8 %. Avec une telle tendance, la population ivoirienne avoisinerait les 45 millions d'habitants en 2 025, avec 22 millions de jeunes de moins de 15 ans.

Ce dynamisme démographique impose de lourdes charges d'éducation, de santé pour l'amélioration des conditions d'existence des populations. Il s'explique par le niveau élevé de la fécondité et par le poids de l'immigration. La fécondité est de 6 à 7 enfants et précoce (les filles âgées de moins de 20 ans y contribuent pour 14,2 %). L'absence d'une politique affirmée de population relative notamment à l'espacement des naissances a contribué au maintien de ce taux élevé de fécondité.

En ce qui concerne l'immigration, sa croissance a été estimée à 0,7 % par an en 1988. A la veille de l'indépendance, la population étrangère représentait moins de 5 % des résidents en Côte d'Ivoire. La population immigrée a évolué par la suite comme suit : 17 % en 1965, 22 % en 1975, 28 % en 1988. Les effectifs globaux sont passés de 700 000 étrangers en 1965 à plus de 3 millions en 1988. La population étrangère s'est accrue de 1,8 fois plus que celle des Ivoiriens entre 1975 et 1988. A ce rythme, les populations de souche étrangère pourraient constituer 35 % de la population du pays au début du 21^e siècle et être majoritaires à l'horizon 2 025 avec des conséquences économiques, sociales et politiques considérables.

Cette croissance de la population étrangère est favorisée par l'essor économique et la stabilité politique que

connaît le pays ainsi que par la libre circulation des personnes stipulée dans les accords de coopération de la CEDEAO. En fait, en Côte d'Ivoire, cette liberté de circulation et d'installation sont antérieures à la création de la CEDEAO.

Une Concentration du peuplement en zone forestière

La croissance démographique accélérée se double d'un phénomène de disparité dans la distribution de la population à l'échelle nationale. La densité moyenne de la Côte d'Ivoire a été multipliée par trois entre 1958 et 1988. Mais, la pression humaine s'est exercée très inégalement sur les trois zones écologiques du pays (forêt, forêt-savane et savane). La part relative des populations des zones de savane et de forêt-savane baisse régulièrement alors que celle de la forêt s'accroît : 74 % des Ivoiriens s'accumulaient sur les 46 % de l'espace forestier en 1988 contre 49 % en 1958.

Une Urbanisation croissante

Au regard de l'évolution du phénomène urbain depuis 1920 sur la base de données immédiatement comparables (agglomérations de 10 000 habitants et plus), il apparaît que ce phénomène s'est accéléré à partir des années 1960. Le nombre de centres dont la population est supérieure à 10 000 habitants est passé de 20 à 60 entre 1960 et 1988 et la part relative des urbains dans la population totale de 10 % à 39 % au cours de la même période.

Globalement, le taux moyen d'accroissement de la population urbaine a été supérieur à 11 % entre 1955 et 1965, période correspondant à la naissance de la plupart des villes. On relève un fléchissement de ce taux entre 1975 et 1988 (moyenne de 5,6 % pour la période).

La croissance urbaine se double d'un phénomène de macrocéphalisation avec le développement vertigineux de la ville d'Abidjan. La part relative d'Abidjan dans la population totale de la Côte d'Ivoire et dans celle des villes croît constamment.

Les projections démographiques pour la population urbaine avec l'hypothèse d'une fécondité en baisse (4,5 enfants en 2015), une mortalité et une immigration en baisse se présentent comme suit entre 1988 et 2023.

**TABLEAU N°2 : PROJECTIONS DEMOGRAPHIQUES
DE LA COTE D'IVOIRE (1988-2023)**

		<i>(en milliers d'habitants)</i>								
POPULATION		1975	1988	1993	1998	2003	2008	2013	2018	2023
URBAINS		4220	6008	8181	10642	13355	16172	19040	21952	24726
	%	39,0	45,6	51,6	56,4	59,9	62,3	63,8	64,7	65,0
ABIDJANAIS		1929	2240	2695	3208	3790	4413	5073	5768	6467
	%	17	17	17	17	17	17	17	17	17

SOURCE : LE SIDA EN COTE D'IVOIRE
Projections démographiques et épidémiologiques : 1988-2028
Abidjan, Direction de la Statistique
Mars 1993

Les tendances observées qui prennent en compte la pandémie du S.I.D.A. peuvent être considérées comme une hypothèse basse. La croissance démographique demeure cependant très forte dans les villes et à Abidjan où la part relative de la population est

maintenue à un taux constant de 17 %. Les problèmes actuels (emplois, ravitaillement en nourriture, sécurité pollution, etc) seront accrus dans une société ivoirienne où la population urbaine sera la composante socio-démographique majeure au début du 21^e siècle.

L'urbanisation accélérée est liée à la forte croissance démographique. Cependant, elle est surtout favorisée par l'exode rural et les flux migratoires internationaux en raison du développement dans les villes d'activités industrielles et commerciales, de la disponibilité d'infrastructures sociales et culturelles et de la concentration des services administratifs.

Dégradation des systèmes d'éducation-formation et de santé

Depuis le début des années 80, la crise économique et financière et la poussée démographique ont amplifié les effets des crises sociales observées dans une société ivoirienne en proie à des mutations profondes. Il en est résulté, entre autres, une dégradation des systèmes d'éducation et de santé.

La tendance à la stagnation, voire à la baisse du taux de scolarisation, celle de l'engorgement des capacités d'accueil ont déjà été évoquées au chapitre des stratégies passées et de leurs résultats, avec leurs incidences sur une baisse significative du rendement interne du système éducatif. De même, la dégradation du système de santé a déjà été évoquée. La crise des secteurs sociaux s'explique principalement par la faiblesse du système de planification, de programmation, de budgétisation, de suivi et contrôle des actions mises en œuvre dans ces secteurs. Cette situation s'est trouvée aggravée par les

difficultés économiques qui avaient considérablement réduit la capacité financière de l'Etat à accroître les structures d'accueil face aux demandes sociales de plus en plus importantes du fait de la forte croissance démographique. Par ailleurs, le mode actuel d'allocation des ressources publiques demeure inefficace. Il se fait prioritairement en faveur des transferts (bourses, subventions et aides diverses) et de dépenses de personnel au détriment des investissements, de la réhabilitation et de la maintenance des équipements qui doivent nécessairement sous-tendre l'accroissement de l'offre des services et l'amélioration de la qualité des prestations.

*Processus de démocratisation
de la vie politique nationale*

Le processus de démocratisation de la vie politique nationale a été déclenché avec la suppression du travail forcé par le Syndicat Agricole Africain, dont le centre d'intérêt porta d'abord sur la revendication des mêmes avantages économiques que les planteurs Européens.

Le premier parti politique ivoirien, la SFIO, date de mai 1937. Le nombre de partis politiques est passé de 2 en 1946, à 9 en 1951 puis à 7 en 1958 avant d'être réduit, après l'indépendance politique, à un seul : le P.D.C.I.-R.D.A.

La mise en veilleuse de l'article 7 de la loi fondamentale a laissé cependant la possibilité d'un retour au multipartisme. En 1980, sont instaurées les premières candidatures multiples pour un même poste dans le cadre de la « démocratie à l'ivoirienne » pratiquée par le P.D.C.I.-R.D.A. Cette pratique s'est poursuivie jusqu'en 1990.

La décision d'appliquer l'article 7 de la Constitution a été prise le 30 avril 1990 sous la pression populaire et a réinstauré le multipartisme. Sa mise en application effective date du 30 mai 1990 et a été immédiatement suivie par la légalisation du F.P.I. Le nombre de partis politiques est passé depuis lors de 2 à 84. Cinq partis politiques siègent actuellement au Parlement. Ce sont : le P.D.C.I., le F.P.I, le P.I.T., le R.D.R et l'U.N.D. Le parti U.S.D. participe au Gouvernement formé par le P.D.C.I. depuis l'accès au pouvoir du Président Henri Konan Bédié.

Le multipartisme, l'émergence du pluralisme syndical, l'explosion de la presse et le développement d'un espace audiovisuel pluriel rendent le processus démocratique actuel quasi irréversible.

Développement d'un espace audio-visuel pluriel

Le développement d'un espace audiovisuel pluriel est une tendance qui s'est dessinée depuis l'avènement du multipartisme. Avant l'explosion de la presse en 1990, l'information était diffusée par des organes d'Etat (Radio, Télévision) et par une presse écrite proche du pouvoir dans une logique de parti unique. L'explosion de la presse (écrite et parlée) témoigne d'un dynamisme réel au regard des données actuelles : 2 quotidiens en 1990 contre 7 en 1995, 2 bihebdomadaires, 17 hebdomadaires et 6 mensuels. Sur une quarantaine de journaux paraissant régulièrement, 35 datent de l'ère du multipartisme. A l'exclusion d'une revue consacrée aux jeunes et de 5 journaux spécialisés sur le sport, la presse écrite reflète d'une manière générale les idéologies dominantes de toutes les tendances politiques. L'élargissement des

sources d'information touche également le domaine de la radio (7 chaînes en 1995 contre 2 d'Etat en 1990) et 4 chaînes de Télévision dont 2 d'Etat et la création de radios rurales.

Les efforts consentis par l'Etat pour assurer la couverture totale du territoire ivoirien par la radio et en images télévisées grâce à des relais satellites placent le « village planétaire » à la portée de la Côte d'Ivoire et inversement.

Le jeu des acteurs politiques et sociaux et l'intérêt des observateurs étrangers à l'égard de tout ce qui se déroule dans le contexte socio-politique ivoirien actuel agissent comme des forces motrices dans l'élargissement de l'espace audiovisuel. Des progrès importants du processus démocratique sont possibles pourvu qu'ils s'accompagnent d'un renforcement parallèle de la culture démocratique chez l'Ivoirien.

Prolifération des groupes mystiques et religieux, effritement des valeurs traditionnelles et mimétisme

Ces phénomènes ont émergé depuis le début de la colonisation française et s'amplifient au fil des ans. La prolifération des groupes mystiques et religieux gagne toutes les religions révélées. Des courants mystiques d'origine orientale se développent également.

Trois forces motrices sous-jacentes à la prolifération des groupes mystiques et religieux ont été relevées : l'occidentalisation et le recul des valeurs traditionnelles ; les effets pervers d'une crise économique persistante qui rendent de plus en plus problématique le désir légitime d'ascension sociale des citoyens ; la quête de nouvelles solidarités. Face à l'affaiblissement des sociétés tradi-

tionnelles et aux angoisses existentielles, les organisations mystiques et religieuses sont pour un grand nombre d'Ivoiriens des refuges sécurisants.

4. - Environnement

Trois tendances majeures ont été identifiées :

- La disparition du couvert forestier ayant comme conséquence la perte de la biodiversité ;
- Les pollutions, gaspillages et nuisances liés aux activités dans les secteurs de l'industrie, de l'énergie, des transports et du tourisme ;
- La dégradation des espaces habités.

Dégradation de la forêt et de la biodiversité

La prédominance agricole dans l'économie ivoirienne s'est opérée au prix d'une forte pression foncière, d'un déboisement rapide, d'une perte de la biodiversité, d'une érosion et d'un appauvrissement des sols.

La forêt recule à un rythme inquiétant dans le domaine ombrophile : douze millions d'hectares en 1956, neuf millions en 1965, moins de trois millions en 1991. Les forces motrices entraînant ce processus sont :

- La pression des cultures sur brûlis ;
- La pratique des feux de brousse ;
- La recherche permanente de nouvelles terres cultivables ;
- Le raccourcissement de la durée des jachères ;
- Les infiltrations clandestines dans les forêts classées ;
- L'exploitation forestière ;
- Le prélèvement de bois à usage domestique et
- L'absence d'un véritable droit foncier rural.

Dégradation de l'environnement liée aux secteurs industrie, énergie, transport, tourisme

L'impact sur l'environnement de ces différentes activités s'exerce à travers les effets de serre, la pollution de l'océan et des lagunes, l'appauvrissement de la couche d'ozone. Pour le moment, les incidences locales de toutes ces pollutions ne sont pas encore considérées comme des problèmes majeurs. La problématique des relations Tourisme/Environnement réside quant à elle dans le peu d'attention accordée à l'entretien et à la protection des sites touristiques (historiques, religieux, esthétiques).

La pression démographique et l'accroissement du niveau des activités ci-dessus mentionnées poseront des problèmes de gravité tendant à croître si des mesures efficaces ne parviennent pas à en freiner les effets pervers sur l'environnement.

Dégradation des sites habités

Les dégradations des écosystèmes (forestiers, aquatiques) se doublent dans les sites habités aussi bien des villes que des villages d'agressions graves. Cette dégradation des établissements humains est un problème environnemental majeur de la Côte d'Ivoire dans la mesure où il concerne déjà près de la moitié des citoyens du pays résidant dans les villes. A l'horizon 2025, le taux d'urbanisation sera de l'ordre de 65 % alors que les villages auront eux aussi grossi.

Les causes de cette dégradation de l'environnement dans les établissements humains sont : l'insuffisance du drainage, l'insuffisance de l'assainissement, de la collecte des ordures ménagères ainsi que leur valorisation, l'insuffisance des espaces verts, la pollution de l'air,

le bruit, les maladies causées par l'insuffisance d'hygiène, notamment le péril fécal, l'occupation des sites impropres à l'urbanisation par des habitats spontanés et précaires. Enfin les activités du secteur informel notamment sur les trottoirs des villes sont particulièrement difficiles à maîtriser.

III. — FORCES ET FAIBLESSES

I. - Economie

Forces

La Côte d'Ivoire a des forces internes incontestables qui devraient lui permettre de décoller économiquement. En particulier, elle dispose de ressources humaines qualifiées et de haut niveau, résultat de la politique volontariste de développement du capital humain mise en œuvre par les pouvoirs publics dès les premières années après l'indépendance. Le pays a également une population jeune, donc potentiellement dynamique.

La Côte d'Ivoire dispose d'importantes ressources agricoles, forestières, minérales et minières. L'exploitation rationnelle des ressources minières et minérales en plus de l'agriculture devrait donner un second souffle à l'économie.

Le renforcement d'un processus de décentralisation et la volonté de mieux associer les populations aux décisions offrent des perspectives importantes d'amélioration des résultats des programmes de développement régional et local.

Malgré les difficultés sectorielles, on peut affirmer que la Côte d'Ivoire dispose d'atouts nécessaires à un véritable décollage industriel. Le secteur agricole est fort

et relativement diversifié et certaines filières telles que l'hévéicole, les oléagineux, les textiles, le sucrier et évidemment le café et le cacao offrent des perspectives de développement industriel certaines.

Enfin, l'importance et la qualité des infrastructures économiques et sociales développées par l'Etat permettent à la Côte d'Ivoire d'assurer plus facilement la promotion de l'investissement privé et donc d'accroître l'activité économique.

Faiblesses

Une des difficultés majeures de l'économie ivoirienne concerne l'épargne nationale. Cette épargne a été relativement faible et même négative ces dernières années, ce qui a sans doute contribué à l'endettement massif du pays.

La Côte d'Ivoire fait face à une certaine fragilité au niveau de la structure de son économie. En effet, les exportations agricoles qui constituent le moteur de la croissance économique du pays portent sur des produits primaires dont les perspectives en termes de croissance de la demande sont incertaines. En outre, le pays est fortement dépendant de l'extérieur.

Une faiblesse notable de la Côte d'Ivoire concerne l'Administration et la capacité de gestion de l'Etat. Les lacunes majeures sont :

--- Un système judiciaire inefficace et relativement dépendant ;

— Une fiscalité relativement lourde malgré de nombreuses réformes ;

- Une administration lourde et pléthorique ;
- Une gestion inefficace des entreprises publiques et parapubliques.

Un autre problème qui peut être mis en relief a trait au poids de l'Etat. Malgré les efforts de désengagement et de privatisation des entreprises publiques et parapubliques déployés depuis le début des années 80, le rôle de l'Etat est demeuré important, ce qui a eu des incidences négatives sur l'efficacité économique.

Les coûts de facteurs élevés constituent une contrainte majeure pour l'industrie. En particulier, les coûts de la main-d'œuvre, de l'électricité, du carburant et des transports sont apparus en général supérieurs à ceux de la concurrence, notamment des pays africains hors Zone Franc et des pays d'Asie du Sud-Est. Avec la crise économique et la réduction des investissements on observe aussi le vieillissement d'un grand nombre d'unités industrielles.

Une autre faiblesse interne qui a fortement contribué à la persistance de la crise économique est l'inadaptation du système financier.

Pendant de nombreuses années, ce système n'a pas été en mesure de mobiliser des ressources financières suffisantes en raison de la politique de faibles taux d'intérêt et de la politique de refinancement de la Banque Centrale. Bien que le marché financier soit redevenu relativement liquide suite à la dévaluation du Franc C.F.A, il s'agit essentiellement de ressources à court terme et le coût ainsi que les conditions d'accès à ces ressources restent élevés. Les ressources à moyen

et long termes sont quant à elles quasi-inexistantes et il n'existe pas d'instrument efficace de mobilisation de l'épargne.

Les tentatives de mobilisation de ressources locales avec des garanties externes ne sont pas suffisantes pour répondre à l'immense besoin d'investissement nécessaire pour atteindre des taux de croissance élevés.

Si l'« esprit d'entreprise » n'est pas un point fort des Ivoiriens, c'est surtout l'inadéquation du système financier par rapport aux besoins d'une économie en développement qui pose problème, notamment l'inexistence de structures de crédit agricole après la dissolution de la B.N.D.A. et l'absence d'organisme de financement de l'industrie.

2. - Aménagement du territoire et de développement régional

Forces

L'accumulation d'un capital de réflexion stratégique au rythme d'une étude prospective par décennie reste un atout. Des leçons de planification et de gestion du développement régional peuvent être tirées des succès et échecs des opérations conduites.

Un vaste programme d'hydraulique villageoise a pu être mené à l'échelle nationale. La réhabilitation en cours des ouvrages défectueux et la responsabilisation des populations au niveau de l'entretien des pompes aboutira à terme au renforcement de l'opération en cas de succès de cette approche participative. Ses conséquences sont importantes pour l'amélioration de la santé des populations.

Au plan de l'équipement du territoire en infrastructures, le réseau routier s'est considérablement amélioré (600 km de bitume en 1960 contre 5 300 km au début des années 1990). Tous les centres urbains importants sont électrifiés et le programme d'électrification se poursuit au rythme d'une programmation de 250 localités par an. Ce programme s'appuie sur six barrages construits entre 1959 et 1983. Parallèlement, la puissance installée en énergie thermique grâce à la mise en exploitation en 1995 des gisements *offshore* de pétrole et de gaz garantissent une indépendance énergétique à la Côte d'Ivoire pour les prochaines décennies.

Les F.R.A.R. constituent aujourd'hui une institution fortement ancrée au sein des populations. Ils ont résisté à la récession des années 80 et continuent de soutenir l'équipement du pays. Pour leur part, les F.I.A.U. permettent d'équiper les communes à travers tout le territoire.

Le développement des moyens audiovisuels fait un bond prodigieux avec la couverture totale du territoire prévue pour 1995 par des relais satellites. L'extension actuelle du réseau de téléphone à l'échelle nationale consolide les possibilités de communication nationale et internationale dans un espace où la distance-temps s'amenuise d'année en année entre les régions.

Au plan économique, la diversification agricole a atteint ses principaux objectifs. Pour sa part, la dévaluation du Franc C.F.A. a créé de nouvelles conditions de compétitivité qui permettent actuellement à l'agro-industrie de se redéployer.

Globalement, l'aménagement du territoire depuis 1960 a permis de doter le pays en infrastructures et en réalisations économiques qui constituent un ensemble d'atouts grâce auxquels la Côte d'Ivoire a pu faire face aux chocs de la dévaluation et opérer une nouvelle relance économique. Ce bilan se solde néanmoins par de nombreuses faiblesses.

Faiblesses

Des projets ayant occasionné des investissements massifs n'ont pas donné les résultats escomptés : Aménagement de la Vallée du Bandama (A.V.B.) et Aménagement de la Région du Sud-Ouest (A.R.S.O.). Ils ont été dissous avant d'avoir achevé leurs missions. La faiblesse principale au niveau de ces deux opérations réside dans le fait que les missions sont demeurées sectorielles pour des opérations intégrées dans leur conception. Par ailleurs, les cultures vivrières sont toujours « écrasées » par celles destinées aux exportations dans les projets de développement agricole. Le projet riz qui avait apparemment atteint ses objectifs d'autosuffisance nationale a été arrêté.

De même, certains instruments de l'action régionale prévus n'ont pu être mis en œuvre pour animer les structures locales pour lesquelles ils étaient créés (Sociétés de Développement Régional (S.D.R.) et Office National pour la Promotion Rurale (O.N.P.R.)).

Dans le mouvement global de décentralisation, la communalisation est envisagée comme une action stratégique d'une importance capitale pour promouvoir le développement local. Deux contraintes majeures

s'opposent actuellement à la vitalité de l'action communale : un transfert de compétences non suivi de moyens et une lourdeur administrative excessive.

L'insuffisant pouvoir d'attraction et de structuration des pôles à l'intérieur des régions programmées dans les perspectives Côte d'Ivoire 2000 demeure une autre faiblesse majeure. Celle-ci résulte elle-même d'une autre faiblesse : le nombre et le poids des « activateurs » économiques. Le seul critère démographique (concentration urbaine) ne suffit pas pour dynamiser une économie régionale. Enfin, les villes-marchés ne sont pas assez actives pour entraîner des fonctions urbaines de développement rural et régional.

Globalement, le problème de l'ossature économique des régions et leurs relations avec les pôles démoeconomiques doivent être revus en privilégiant l'industrie, activateur clef qui fait presque partout défaut. Car, le nivellement des fonctions régionales autour d'activités agro-exportatrices et principalement du café-cacao est actuellement un sérieux handicap.

3. Société

Forces

* Au plan politique : la stabilité, l'éveil d'une conscience politique plus active avec l'émergence du multipartisme, le début d'un processus participatif plus large à tous les niveaux d'activité et le réflexe de paix des Ivoiriens sont des acquis à préserver et / ou à promouvoir ;

* Au plan culturel, le pluralisme ethnique est une force dans la mesure où il ne s'oppose ni à la convivialité actuelle entre les différents groupements ethno-culturels ni aux brassages physiques et culturels dans l'immense melting-pot abidjanais. Ce même phénomène est observable dans les autres villes ivoiriennes et dans les campagnes. La créativité novatrice peut trouver un terrain fertile dans ce carrefour culturel ouest-africain.

* Au plan social, l'existence d'importantes infrastructures sociales et la disponibilité de ressources humaines qualifiées (personnel technique et professionnel) peuvent servir de support à un redéploiement des politiques socio-éducatives et de formation, de santé et de protection sociale.

* Aux plans scientifique et technologique, l'existence des grandes écoles comme centres d'excellence et la volonté politique de promouvoir la science et la technologie (création récente d'un prix de la recherche scientifique) constituent des atouts certains. Les potentialités artisanales encore disponibles sont également des valeurs potentielles d'innovation technologique.

Faiblesses

* Au plan politique, la pratique du monopartisme pendant trois décennies a développé le clientélisme et des prébendes, le népotisme et des pesanteurs administratives peu favorables à une gestion rigoureuse du développement.

Par ailleurs, la Côte d'Ivoire n'a pas suffisamment tiré profit des institutions internationales aussi bien en

s'opposent actuellement à la vitalité de l'action communale : un transfert de compétences non suivi de moyens et une lourdeur administrative excessive.

L'insuffisant pouvoir d'attraction et de structuration des pôles à l'intérieur des régions programmées dans les perspectives Côte d'Ivoire 2000 demeure une autre faiblesse majeure. Celle-ci résulte elle-même d'une autre faiblesse : le nombre et le poids des « activateurs » économiques. Le seul critère démographique (concentration urbaine) ne suffit pas pour dynamiser une économie régionale. Enfin, les villes-marchés ne sont pas assez actives pour entraîner des fonctions urbaines de développement rural et régional.

Globalement, le problème de l'ossature économique des régions et leurs relations avec les pôles démographiques doivent être revus en privilégiant l'industrie, activateur clef qui fait presque partout défaut. Car, le nivellement des fonctions régionales autour d'activités agro-exportatrices et principalement du café-cacao est actuellement un sérieux handicap.

3. Société

Forces

* Au plan politique : la stabilité, l'éveil d'une conscience politique plus active avec l'émergence du multipartisme, le début d'un processus participatif plus large à tous les niveaux d'activité et le réflexe de paix des Ivoiriens sont des acquis à préserver et / ou à promouvoir ;

* Au plan culturel, le pluralisme ethnique est une force dans la mesure où il ne s'oppose ni à la convivialité actuelle entre les différents groupements ethno-culturels ni aux brassages physiques et culturels dans l'immense melting-pot abidjanais. Ce même phénomène est observable dans les autres villes ivoiriennes et dans les campagnes. La créativité novatrice peut trouver un terrain fertile dans ce carrefour culturel ouest-africain.

* Au plan social, l'existence d'importantes infrastructures sociales et la disponibilité de ressources humaines qualifiées (personnel technique et professionnel) peuvent servir de support à un redéploiement des politiques socio-éducatives et de formation, de santé et de protection sociale.

* Aux plans scientifique et technologique, l'existence des grandes écoles comme centres d'excellence et la volonté politique de promouvoir la science et la technologie (création récente d'un prix de la recherche scientifique) constituent des atouts certains. Les potentialités artisanales encore disponibles sont également des valeurs potentielles d'innovation technologique.

Faiblesses

* Au plan politique, la pratique du monopartisme pendant trois décennies a développé le clientélisme et des prébendes, le népotisme et des pesanteurs administratives peu favorables à une gestion rigoureuse du développement.

Par ailleurs, la Côte d'Ivoire n'a pas suffisamment tiré profit des institutions internationales aussi bien en

Afrique qu'en dehors du continent pour renforcer sa propre capacité de gestion du développement : très peu d'experts nationaux siègent dans les institutions internationales comparativement à des États moins dotés économiquement et en ressources humaines.

* Au plan social, subsistent de très fortes disparités de revenus en milieux rural et urbain. On enregistre des difficultés d'accès aux services de base (éducation, santé, formation, emploi) excessivement concentrés à Abidjan.

Enfin, les cloisonnements institutionnels et organisationnels dans l'enseignement supérieur constituent des obstacles majeurs à la valorisation des potentiels scientifique et technologique. On relève aussi la faiblesse des relations entre la recherche, la formation et le secteur productif.

* Au plan culturel, le népotisme, le mimétisme, le parasitisme et une tendance générale à la facilité gangrènent la société particulièrement au niveau de la jeunesse. Certaines tares comme la jalousie, l'égoïsme, la peur, l'hypocrisie sources entre autres de conspirations contre des concitoyens brillants empêchent le développement de la confiance en soi et hypothèquent dangereusement l'épanouissement des individus et des communautés.

Enfin, la notion du temps, son importance et sa gestion sont des valeurs relativement négligées.

* Au plan technologique, la modicité des moyens financiers de l'Etat, seul acteur véritablement impliqué dans la recherche, les insuffisances en matière de diffusion, de promotion et de valorisation des résultats

scientifiques et techniques, la sous utilisation de l'expertise locale sont autant de facteurs de retardement dans la promotion de l'innovation.

4 - Environnement et cadre de vie

Faiblesses

Les principaux problèmes identifiés dans le livre blanc de l'environnement et dont la résolution nécessite des stratégies appropriées sont :

— Le faible niveau général de la technicité du monde rural, contribuant à la surexploitation et à l'appauvrissement des sols, et à une consommation rapide de l'espace naturel ;

— L'absence d'une gestion intégrée des ressources en eau ;

— La mauvaise gestion de l'espace littoral, entraînant la pollution par les hydrocarbures, l'érosion côtière et la dégradation des sites touristiques ;

— La faiblesse des capacités en matière de gestion urbaine et rurale, accentuant la dégradation du cadre de vie dans les villes et campagnes.

— L'absence d'un système d'information environnemental coordonné ;

— La non-inclusion de l'environnement au niveau de l'enseignement, la formation et la sensibilisation ;

— La non-prise en compte systématique de la dimension environnementale dans l'élaboration des politiques sectorielles et macro-économiques.

IV. — OPPORTUNITES ET MENACES

1. - Economie

Opportunités

En ce qui concerne l'économie, les opportunités extérieures pour la Côte d'Ivoire sont principalement les marchés extérieurs sous-régionaux, régionaux et internationaux. L'accès à ces marchés extérieurs qu'ils soient régionaux ou internationaux dépend essentiellement de la compétitivité externe du pays. Les gains substantiels de compétitivité devraient permettre de promouvoir les exportations, surtout celles des produits non traditionnels sur des marchés porteurs. Il convient d'ajouter les capacités de mobilisation des ressources financières extérieures pour le financement de la relance économique.

Menaces

Au niveau des menaces externes auxquelles la Côte doit faire face, il faut relever l'instabilité chronique des cours des matières premières, le protectionnisme dans le cadre de blocs économiques malgré la création de l'Organisation Mondiale du Commerce. Une menace est également liée à la convertibilité et à la parité du Franc C.F.A. avec l'avènement de la monnaie unique dans l'Union Européenne.

2. - Aménagement du territoire et développement régional

Les opportunités et menaces identifiées ci-dessus en économie ont leur impact dans ce domaine. Ici, apparaît tout l'intérêt de la planification stratégique.

3. - Société

Opportunités

* Au plan politique, la fin de la guerre froide et la fragmentation du bloc soviétique ont atténué les risques d'affrontement entre les anciens blocs de l'Est et de l'Ouest. Les récents accords de l'O.M.C., en libéralisant le commerce international, créent les conditions de l'expansion du commerce mondial dont la Côte d'Ivoire pourrait tirer parti en se plaçant dans des conditions de compétitivité vis-à-vis de ses concurrents.

* Au plan culturel, l'explosion de l'espace audiovisuel mondial et les découvertes technologiques universelles sont d'autres atouts extérieurs que la Côte d'Ivoire devrait exploiter. L'aire francophone offre également des opportunités non négligeables de promotion culturelle en Côte d'Ivoire grâce au M.A.S.A., au FESPACO et aux autres institutions de la Francophonie (CONFEMEN, ACCT, AUPELF, UREF).

En Afrique, les relations de dialogue ininterrompu que la Côte d'Ivoire a entretenues avec l'Afrique du Sud sous le régime de l'apartheid se trouvent renforcées avec la fin de l'apartheid et l'ouverture récente de ce pays à une politique multiraciale. Cette évolution offre des atouts diplomatiques très importants à capitaliser à différents niveaux (économie, science et technologie, culture). Mais, la plus grande opportunité pour la Côte d'Ivoire en Afrique demeure le marché Ouest-Africain avec l'UEMOA et la CEDEAO dans le cadre d'une politique d'intégration féconde.

Menaces

La Côte d'Ivoire doit conserver une attitude prudente dans un contexte international où la résurgence du protectionnisme est toujours possible. Il y a également les effets pervers des conditions de l'aide, le droit d'ingérence extérieure, les pressions excessives de l'immigration et les problèmes liés à l'afflux de réfugiés issus de pays frontaliers en guerre. Il faut tirer les leçons de l'affrontement récent entre les factions libériennes en guerre sur le territoire et quelques éléments des forces de sécurité. Cet affrontement a créé des sinistrés ivoiriens sur leur propre territoire.

Enfin, aux plans scientifique et culturel, certaines opportunités peuvent cacher des menaces. Il faut veiller à ce que la culture francophone ne constitue pas un obstacle à l'ouverture vers d'autres aires culturelles et que le développement de la biotechnologie et les manipulations génétiques qui pourraient créer de nouveaux produits concurrents n'annihilent pas les efforts scientifiques de la Côte d'Ivoire dont l'économie reste encore trop dépendante des matières premières agricoles insuffisamment transformées.

4. - Environnement et Cadre de Vie

Opportunités

La Conférence de Rio et l'Agenda 21 offrent des opportunités à la Côte d'Ivoire pour bénéficier de concours financiers et d'une expertise internationale, en vue de préserver la bio-diversité et de protéger l'environnement dans l'optique d'une solidarité planétaire.

Menaces

Les déchets toxiques en provenance des pays du Nord constituent de sérieuses menaces pour les pays du Sud.

V. — GERMES DE CHANGEMENT ET ÉVOLUTIONS RECENTES

1. - Economie

Les tendances lourdes qui ont été mises en exergue précédemment laissent entrevoir un futur relativement difficile pour des pays comme la Côte d'Ivoire. Cependant, l'économie ivoirienne n'est pas statique. Il existe au moins quatre germes de changement qui pourraient infléchir les tendances actuelles :

- L'urbanisation croissante ;
- L'émergence d'un secteur artisanal dynamique ;
- L'expansion des marchés régionaux ;
- La libéralisation accrue de l'économie.

La Côte d'Ivoire connaît une urbanisation impressionnante depuis l'indépendance avec un taux de croissance annuel moyen de 4,45 %. Une telle expansion de la population urbaine peut avoir des effets très favorables sur les secteurs agricole et industriel.

Au niveau agricole tout d'abord, l'urbanisation croissante peut induire une hausse de la demande des produits alimentaires. La raréfaction de la main-d'œuvre et des terres pourrait induire l'adoption de nouvelles technologies et une transformation fondamentale de l'agriculture. Au total, l'urbanisation croissante pourrait contribuer à l'émergence d'une agriculture moderne et dynamique et à l'atténuation des déficits externes. En

outre, l'industrie ivoirienne pourrait bénéficier d'un marché intérieur plus vaste et donc réduire ses coûts unitaires de production. En conséquence, la croissance urbaine pourrait sérieusement infléchir les tendances défavorables que connaît l'économie ivoirienne.

Un autre germe de changement concerne le secteur artisanal. Ce secteur peu structuré prend de l'ampleur depuis quelques années à la faveur de la crise économique profonde qu'a traversée la Côte d'Ivoire et de la réduction drastique des effectifs dans le secteur public. En outre, il apparaît dynamique en raison de sa forte capacité d'adaptation aux changements. Avec la libéralisation progressive de l'économie, ce secteur devrait se confondre progressivement au secteur formel et constituer le moteur de la croissance économique en Côte d'Ivoire.

L'intégration régionale pourrait permettre aussi de faire face aux tendances défavorables identifiées précédemment. Le manque de compétitivité des industries ivoiriennes est en partie lié à l'exigüité du marché intérieur que ne permet pas d'exploiter d'éventuelles économies d'échelle. Bien que le mouvement vers l'intégration régionale ait été dans l'ensemble assez lent au cours des décennies passées, il semble y avoir une réelle prise de conscience de la part des Gouvernements africains quant à la nécessité des regroupements régionaux.

L'Etat continue certes d'avoir un poids assez important dans l'économie, mais la libéralisation accrue de l'économie constitue un germe de changement notable. Avec cette libéralisation, une plus grande place sera accordée au secteur privé et les marchés deviendront plus transparents. Il devrait en résulter une libération des

énergies et un accroissement de la production. La libéralisation de l'économie signifie également la libéralisation du régime commercial. Une plus grande ouverture du régime commercial implique la mise en place d'un système d'incitation neutre eu égard aux ventes sur le marché intérieur et aux exportations. Un tel développement devrait favoriser l'expansion des exportations et engendrer un commerce extérieur dynamique. La libéralisation accrue de l'économie est aussi synonyme de réforme du système financier dans le sens d'une atténuation de la répression financière qui a subsisté pendant de nombreuses années sous la forme de taux d'intérêt réel négatifs et de rationnement du crédit. Une telle évolution devrait conduire à une attraction des ressources financières étrangères et déboucher sur une plus grande mobilisation de l'épargne nationale, notamment sur le marché boursier. Il devrait y avoir également une amélioration dans l'affectation des ressources.

Au total, la libéralisation de l'économie ivoirienne dans le cadre d'un environnement macro-économique stable et approprié pourrait induire un fléchissement notable des tendances lourdes actuelles.

Evolution récente de l'économie ivoirienne

Le diagnostic stratégique qui vient d'être esquissé a l'avantage de mettre en relief les variables fondamentales de l'économie ivoirienne sur la longue durée : 1960-1990. Il convient de souligner cependant que des ruptures importantes ont eu lieu depuis le début des années 90, notamment à partir de 1994. Dans ce qui suit, l'évolution la plus récente de l'économie ivoirienne est

décrite tout en mettant en exergue les similitudes et divergences avec la situation antérieure.

Contrairement à la décennie des années 80 où des tendances très défavorables sont observées au niveau macro-économique et sectoriel, les années 90 font apparaître quelques lueurs d'espoir. Les bases de la relance économique sont établies par le programme 1991-1993. Ce programme de stabilisation et de relance économique a été appuyé par trois programmes d'ajustement sectoriel : le programme d'ajustement structurel du secteur financier : PASFI, le programme d'ajustement structurel de compétitivité : PASCO et le programme de valorisation des ressources humaines : PVRH. En outre, un plan de réformes du secteur public et de privatisation de 55 entreprises publiques était mis en œuvre.

Avec le PASCO, il y a eu des réformes importantes telles que l'assouplissement de la législation du Code du Travail, la suppression des réglementations contraignantes, la suppression de la contribution employeurs et la réduction de l'impôt sur les bénéfices.

Ces mesures d'ajustement ont permis de stabiliser un peu les finances publiques puisqu'on enregistre en 1993 un excédent de 13 milliards de francs C.F.A. au niveau du solde primaire. Aucune croissance du PIB réel n'est cependant enregistrée et les finances publiques demeurent globalement précaires.

En fait, ceci traduit le fait que fondamentalement les tendances antérieures de déséquilibre internes et externes persistent entre 1991 et 1993 malgré l'application vigoureuse des différents programmes d'ajustement structurel. Dans un contexte de croît démographique

élevé et de baisse de l'activité économique, c'est le blocage. Le déclin proviendra de la conjonction de deux facteurs : une amélioration substantielle des cours mondiaux des principaux produits d'exportation et la modification de la parité du franc C.F.A. en janvier 1994, un événement majeur dans le cadre de la Zone Franc.

La dévaluation était devenue nécessaire compte tenu des limites de l'ajustement interne et de l'aggravation des déficits internes (finances publiques) et externes (comptes extérieurs). Les premiers indicateurs montrent qu'il y a eu une reprise économique grâce notamment à la redynamisation des capacités agro-alimentaires et à des investissements à forte rentabilité dans les secteurs énergétiques et miniers.

La dévaluation a permis une certaine relance du secteur industriel, notamment de l'industrie du textile et des industries agro-alimentaires. Elle semble avoir aussi induit une augmentation des productions d'exportations non traditionnelles telles que le caoutchouc, les légumes, les fruits tropicaux. La production intérieure du riz, très largement déficitaire et compensée par des importations, a également enregistré une hausse. Il en est de même des produits vivriers traditionnels tels que le manioc et l'igname qui ont connu une augmentation de la demande suite au renchérissement des produits importés.

Les données disponibles indiquent que le taux d'inflation pour l'année 1994 a été limité à 32 %. Le Mémorandum du F.M.I. sur les politiques économiques et financières de la Côte d'Ivoire pour 1995 estime aussi qu'il y a eu une dépréciation du taux de change effectif

réel de 36 % en 1994, ce qui a fortement contribué à l'amélioration de la compétitivité du secteur productif. Le PIB réel connaît une croissance positive de 1,7 % en 1994, une évolution remarquable après de nombreuses années de décroissance et de paupérisation.

Un fait notable aussi suite à la dévaluation est que l'épargne intérieure a augmenté considérablement en passant de 12,8 % du PIB en 1993 à 27 % en 1994. Ce résultat est associé à la contraction de la consommation privée et au redressement des finances publiques. Le déficit budgétaire global a été réduit de près de la moitié en passant de 13,3 % du PIB en 1993 à 7,8 % en 1994.

Au niveau monétaire, on a observé aussi en 1994 une reconstitution des avoirs extérieurs nets du système bancaire et une amélioration de la position extérieure nette (avoirs extérieurs moins engagements du système bancaire). En ce qui concerne les comptes extérieurs (balance commerciale et balance des opérations courantes), l'évolution constatée en 1994 est favorable avec une amélioration du solde courant et du solde global.

Les résultats flatteurs de 1994 sont en partie dus au fait que la Côte d'Ivoire a pu bénéficier d'un traitement particulier de sa dette extérieure aux conditions de Toronto renforcées. Cependant, le service de la dette extérieure demeure élevé (au moins 37 % des exportations).

La dévaluation n'a pas que des effets positifs puisqu'elle peut avoir des incidences très négatives sur les populations urbaines et les couches pauvres et vulnérables de la population. Afin d'atténuer ces effets pervers, le gouvernement a mis en place un certain

nombre de fonds sociaux couvrant différents secteurs et qui devraient permettre de créer de nouvelles activités et donc de nouveaux emplois.

Il est trop tôt pour apprécier rigoureusement l'évolution macro-économique en 1995. Cependant, en vue d'obtenir une croissance forte et soutenue à partir de cette année, le programme économique et financier pour la période 1995-1997 a été élaboré avec l'appui des bailleurs de fonds. L'objectif ici comme par le passé est de consolider la viabilité économique et financière du pays et de porter le taux de croissance à au moins 6,5 %. La stratégie de développement telle qu'explicitée dans le nouveau programme est la reprise de la croissance économique sur la base d'un secteur privé dynamique. La croissance devra être fondée sur un « renforcement continu de la compétitivité de l'économie ivoirienne ». Cette stratégie met l'accent également sur « une accumulation appropriée du capital physique, un développement ambitieux des ressources humaines, une gestion durable des ressources naturelles et une intégration plus poussée au sein de l'UEMOA » et vers la CEDEAO. En fin de compte, cette croissance sera requise pour atténuer la pauvreté et améliorer le niveau de vie de l'Ivoirien moyen.

Les conditions sont réunies pour que la Côte d'Ivoire puisse atteindre des taux de croissance à deux chiffres. En particulier, la compétitivité interne et externe de l'industrie connaît une nette amélioration. En plus, les découvertes récentes de gisements de pétrole et de gaz offrent des perspectives favorables et pourraient constituer la base d'une véritable industrialisation. Il y a également les germes de changement tels que la libérali-

sation accrue de l'économie et l'intégration régionale dont mention a été faite antérieurement qui pourraient contribuer à la croissance économique. Il doit être souligné cependant que la Côte d'Ivoire continue d'accuser des faiblesses notables. En particulier, le poids du service de la dette extérieure continue d'être une contrainte majeure de l'économie. La structure de l'économie demeure fragile et des efforts importants d'épargne par les nationaux restent à faire. Le pays est aussi handicapé par une forte croissance démographique et il faut faire face à deux incertitudes critiques :

- L'évolution du contexte international et
- La gouvernance et l'évolution du processus démocratique.

2. - Aménagement du territoire et développement régional

Les principaux changements susceptibles d'influencer un développement durable sont l'implantation d'un réseau urbain hiérarchisé en extension et l'émergence progressive d'une économie de marché. Il y a par ailleurs le renforcement de la tradition de réflexion prospective en Côte d'Ivoire. L'existence de capacités humaines et l'accroissement escompté des ressources de l'Etat grâce notamment à l'espoir généré par les ressources minières et pétrolières dans le système de production peuvent être exploités pour l'industrialisation et le redéploiement du développement régional.

3. - Société

Au regard des développements qui précèdent, trois germes importants de changement émergent avec les

impacts les plus décisifs sur les transformations de l'économie et de la société dans le long terme.

L'accélération de l'urbanisation depuis l'indépendance en 1960 débouchera au début du 21^e siècle sur l'émergence d'une société dominée numériquement par les urbains. Aucune société ne s'est développée dans un environnement à dominance rurale. Les atouts aussi bien que les dangers que présente une telle évolution doivent être constamment suivis, évalués et exploités pour des transformations structurelles de l'économie dans le sens du renforcement d'un développement durable et équitable.

La dynamique actuelle du processus de démocratisation de la société ivoirienne, malgré les inévitables dérapages dus à la jeunesse et à la célérité de ce processus, ouvre des perspectives encourageantes pour la promotion d'un État de droit et pour l'émergence d'un État social.

L'exigence d'efforts en vue de promouvoir une société reposant sur des valeurs morales mieux affirmées, la transparence de la gestion de la chose publique, l'ouverture des gouvernants à la critique des citoyens sont des signes prometteurs. En effet, dans la dynamique actuelle du processus de démocratisation de la société, une bonne gouvernance demeure le meilleur garant du renforcement de la confiance entre gouvernants et gouvernés.

Quelques facteurs d'évolutions actuellement peu perceptibles par le commun des citoyens, mais importants par leurs conséquences virtuelles se dessinent enfin depuis la dévaluation.

Le diagnostic stratégique de l'économie a mis en relief le fait que la dévaluation a favorisé une relance de

l'économie. Il est trop tôt pour apprécier rigoureusement les impacts de la reprise économique dans le domaine social. Mais l'accroissement des ressources propres de l'Etat permet d'ores et déjà d'augmenter les dotations des anciens fonds de développement (FRAR et FIAU) et d'entreprendre par la création des fonds sociaux nationaux des actions à haute portée sociale :

— Soutien d'un important programme de travaux à haute intensité de main-d'œuvre (THIMO) dans les communes ;

— Fonds d'insertion des jeunes diplômés et de réinsertion des secteurs public et privé ;

— Fonds national de garantie aux groupements à vocation coopérative de producteurs de café-cacao ;

— Fonds d'installation et d'appui aux initiatives des jeunes agriculteurs ;

— Fonds pour la promotion des productions animales ;

— Fonds national de la jeunesse ;

— Fonds national « Femmes et Développement » et

— Fonds d'intervention pour l'action culturelle.

La poursuite et le renforcement de l'appui de l'Etat aux différents secteurs sociaux restent liés à une croissance économique forte. La croissance à deux chiffres qui fut une réalité au cours de certaines années de la période 1960-1980 pourrait ne pas être un mythe dans un environnement économique redevenu favorable. La perspective d'une indépendance énergétique de la Côte d'Ivoire, celle de la valorisation des ressources minières et la relance d'un secteur industriel compétitif contribuent à cette espérance.

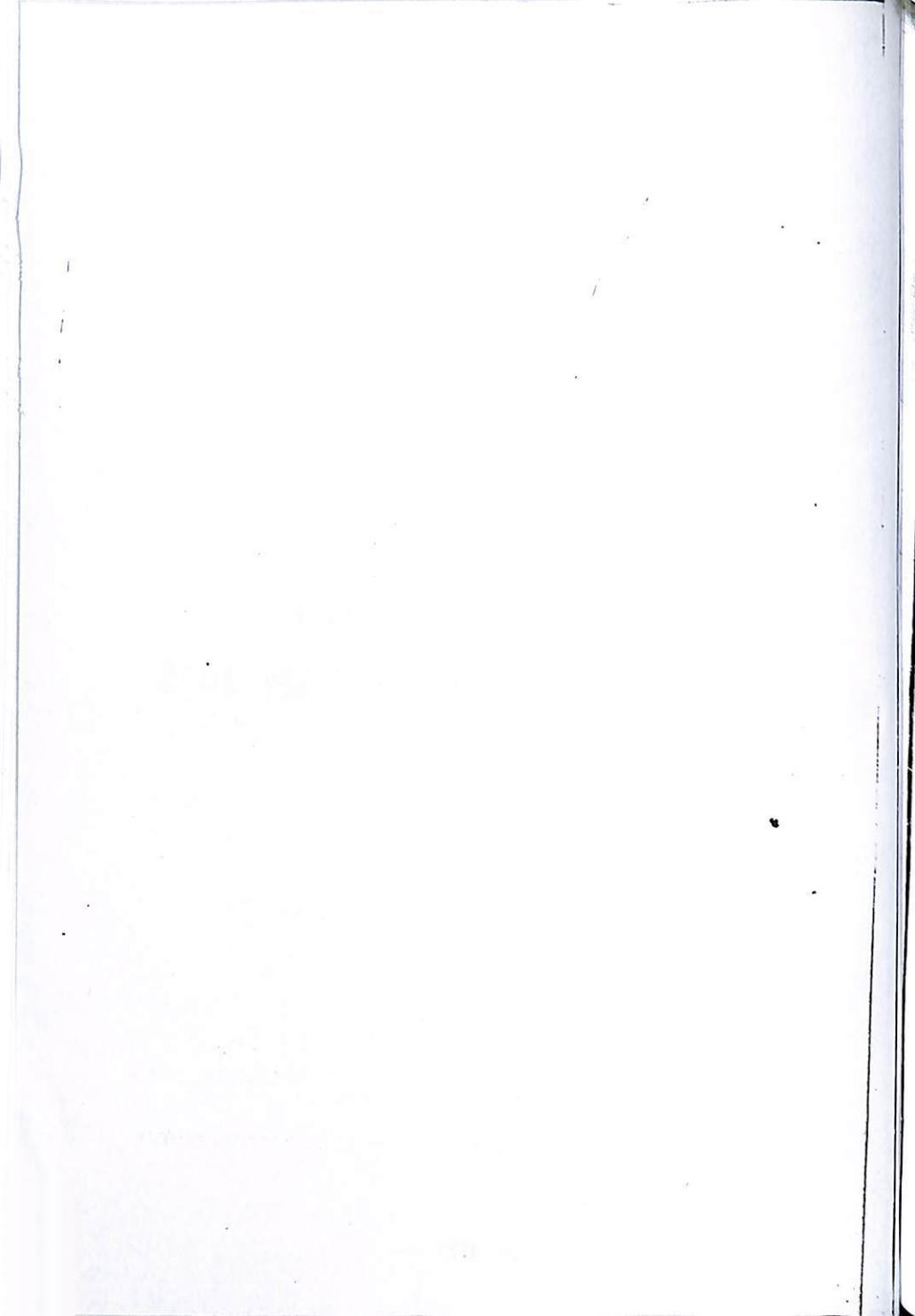
4. - Environnement et cadre de vie

Le principal germe de changement identifié est le développement progressif d'une conscience écologique mondiale grâce aux conférences de Stockholm et de Rio De Janeiro. Les chances offertes par l'Agenda 21 pour protéger la biodiversité peuvent contribuer à renforcer la solidarité internationale dans une lutte planétaire contre les effets pervers des activités humaines (dégradation de la couche d'ozone, dégradation des écosystèmes naturels et des cadres de vie).

Le plan national pour l'environnement (PNAE) dans sa mise en œuvre confortera à moyen et long termes le caractère durable du développement.

2

QUATRIEME PARTIE
SCENARIOS POUR L'AN 2025



Cette quatrième partie présente quelques scénarios du futur construits par un groupe pluridisciplinaire. Les scénarios sont fondamentalement basés sur les incertitudes critiques et les germes de changement et ces deux variables sont explicitées avant l'exposé des différentes images du futur. Quatre scénarios ont été construits pour donner une description holistique de l'avenir de la Côte d'Ivoire.

I. — LES INCERTITUDES CRITIQUES ET LEUR CONTENU

L'incertitude occupe le premier plan de tout exercice de planification stratégique à long terme. Le futur est « tout simplement tout ce qui peut arriver, mais aussi tout ce qui doit arriver ». La planification stratégique du long terme impose dans ces conditions l'identification des futurs possibles pour aider à la prise de décision.

La construction de scénarios s'appuie sur l'identification et la hiérarchisation d'incertitudes critiques, c'est-à-dire de facteurs ayant une importance déterminante sur le devenir de la Côte d'Ivoire, mais qui sont difficiles à maîtriser.

Quatre incertitudes critiques sont initialement retenues. Ce sont :

— L'évolution du contexte international qui comprend celle des cours des matières premières exportées et des taux d'intérêt internationaux ainsi que la conjoncture économique chez les principaux pays partenaires de la Côte d'Ivoire ;

— La gouvernance et l'évolution du processus démocratique ;

- L'évolution de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine et l'avenir de la zone Franc ;
- La solution au problème du SIDA c'est-à-dire la découverte d'un vaccin ou d'un remède.

1. - Contenu des incertitudes critiques

La Côte d'Ivoire tire l'essentiel de ses ressources en devises de l'exportation de matières premières. Si dans les années à venir, les cours évoluent favorablement, le pays disposera alors de moyens financiers relativement importants pour poursuivre ses efforts en matière de développement économique, social et culturel. Or, la Côte d'Ivoire ne peut ni contrôler ni influencer les prix internationaux auxquels sont vendues ses matières premières, piliers actuels de son économie. Elle ne fait que subir le poids des influences extérieures. Par conséquent, l'évolution des cours des matières premières constitue une incertitude critique qui confère aux revenus d'exportation un caractère très aléatoire. L'évolution des taux d'intérêt internationaux est également une source d'incertitude critique qui pèse sur l'économie ivoirienne puisqu'elle influence le service de la dette extérieure.

Pour ce qui concerne l'évolution de la gouvernance et du processus démocratique, le climat politique ivoirien de ces cinq dernières années se caractérise par le multipartisme, le pluralisme syndical et le développement de la presse. L'ouverture médiatique est un des facteurs les plus importants dans l'avancée du processus démocratique en cours. Cette nouvelle situation constitue une lueur d'espoir pour l'amélioration de la

gouvernance et, d'une façon générale, pour le renforcement de la gestion du développement.

Toutefois, la faiblesse actuelle de la culture démocratique au sein de la population ainsi que la présence d'un certain nombre de forces d'inertie dans la société ivoirienne laissent entrevoir des menaces qui risquent de peser négativement sur l'avancée démocratique. Celle-ci paraît incertaine du fait de la radicalisation possible de la lutte syndicale dans un contexte pluripartite, de la compétition entre les partis politiques pour la conquête et la gestion du pouvoir, des ingérences extérieures possibles et des périls tribai et religieux.

L'entrée en vigueur de l'UEMOA depuis le 1^{er} août 1994 consacre la volonté de coopération sous-régionale et partant les relations entre les pays francophones pour poursuivre les objectifs d'intégration dans le cadre de la CEDEAO. Le succès d'une organisation telle que l'UEMOA rencontre néanmoins des obstacles majeurs (dépendance monétaire vis-à-vis de la France, micronationalisme, faiblesse du tissu économique) qui créent eux aussi les conditions d'une incertitude critique.

D'une manière générale, l'évolution de la population ivoirienne et le développement du capital humain seront d'une façon ou d'une autre influencés par l'impact du Sida. Si l'on se réfère aux indications des spécialistes, la Côte d'Ivoire serait l'un des pays africains les plus durement frappés par la pandémie du Sida qui touche, non seulement les adultes, mais également les jeunes et les enfants, ceux-là même qui constituent les générations futures du pays. L'impact social et économique du Sida pourrait être très important en l'absence d'une thérapie globale et appropriée. Mais la découverte d'un vaccin

ou d'un remède contre le virus du Sida semble être incertaine eu égard aux grands obstacles rencontrés dans les recherches en cours.

L'inversion des tendances majeures négatives dans les trente prochaines années demeure liée à l'évolution du contexte international et à l'évolution du processus démocratique qui a elle-même un lien très étroit avec la gouvernance. Les deux premières incertitudes ont donc été retenues comme incertitudes critiques majeures auxquelles la Côte d'Ivoire est confrontée.

2. - Les événements susceptibles d'influencer l'avenir de la Côte d'Ivoire

Face à ces incertitudes critiques, subsistent une quinzaine d'événements anciens ou intervenus récemment qui ont été identifiés et hiérarchisés. Ces événements pourraient eux aussi influencer favorablement ou négativement l'avenir de la Côte d'Ivoire. Ils ont donc été pris en compte pour la construction des scénarios. Il s'agit des événements suivants présentés selon une importance décroissante :

- La dévaluation du franc CFA ;
- Le multipartisme ;
- Les programmes d'ajustement structurel ;
- La création de l'UEMOA ;
- L'explosion de la presse ;
- Le Sida ;
- Le décès du Président Félix Houphouët-Boigny ;
- La communalisation ;
- La création de l'Organisation Mondiale du Commerce ;

- La création du Conseil Constitutionnel ;
- L'avènement de la biotechnologie ;
- Les autoroutes de l'information ;
- La fin de l'apartheid en Afrique du Sud ;
- La conférence de Rio sur l'environnement ;
- La création de « Côte d'Ivoire Normalisation ».

II. — QUATRE SCENARIOS DU FUTUR DE LA COTE D'IVOIRE

Les scénarios, esquissés ci-après, sont tous conçus selon le schéma suivant :

- 1) Ils portent chacun un nom.
- 2) Ils s'appuient sur des hypothèses relatives aux incertitudes critiques.
- 3) Les impacts croisés des différentes évolutions débouchent enfin sur un message résumé à la fin de chaque scénario.

Les dénominations des quatre scénarios retenus par le groupe stratégique sont :

- *La chauve-souris étranglée* : un scénario très pessimiste ;
- *Le suicide du scorpion* : un scénario également pessimiste ;
- *La ruche des abeilles* : un scénario optimiste ;
- *L'éléphant en marche* : le scénario de référence pour son réalisme.

1. - La chauve-souris étranglée

Ce scénario présente l'image la plus pessimiste de l'évolution politique, économique et sociale de la Côte

d'Ivoire à l'horizon 2025. Les principales hypothèses se présentent comme suit :

Une évolution défavorable du contexte international avec :

- La baisse des cours mondiaux des produits d'exportation de la Côte d'Ivoire ;
- Une conjoncture économique défavorable dans les pays de l'Union Européenne ;
- La montée du protectionnisme à l'échelle internationale ;
- La hausse des taux d'intérêt internationaux ;
- L'échec des tentatives d'union sous-régionale et régionale et la marginalisation du continent africain qui en résulte.

Un blocage du processus démocratique et une mauvaise gouvernance induits par :

- La faiblesse de la culture démocratique dans l'ensemble du pays ;
- Le développement de l'exclusivisme politique ;
- L'exacerbation des périls tribal et religieux et des revendications identitaires.

Les impacts croisés de ces évolutions défavorables, aussi bien du contexte international que du processus démocratique en Côte d'Ivoire se traduisent par la dégradation de la situation économique et sociale à l'horizon 2025. En effet, l'évolution défavorable du contexte international entraîne la baisse des flux nets de capitaux nécessaires à la relance des investissements dans le pays. D'autre part, le développement de la biotechnologie à l'étranger conduit à des pertes

importantes de parts de marchés pour les matières premières exportées en raison des substituts trouvés par les pays consommateurs de produits comme le cacao et le café. Enfin, le renforcement de l'Union Européenne et la création de la monnaie unique conduisent à l'éclatement de la zone franc.

Parallèlement aux incidences négatives de l'évolution du contexte mondial, la mauvaise gouvernance et les difficultés du processus démocratique ont pour résultats :

- Une mauvaise gouvernance ;
- L'absence de transparence dans la gestion publique et le non respect des règles et lois mises en place dans les années 1990 ;
- Le faible développement du capital humain et une participation insuffisante des populations à la gestion du développement ;
- La confiscation des libertés individuelles et collectives ;
- La paupérisation croissante, l'accroissement des inégalités sociales et entre les régions, exacerbant ainsi les périls tribal et religieux, les revendications identitaires et le développement de nouveaux refuges tels que les sectes.

MESSAGE

La Côte d'Ivoire qui était considérée comme le pays capable de tirer les autres pays de la sous-région ouest africaine ne pourra pas réaliser ce rêve. Le mythe d'un pôle économique prend fin et l'image du pays en l'an 2025 est celle d'une *chauve-souris étranglée*, être fragile, sans substance, sans identité (ni animal ni oiseau), être toujours suspendu la tête en bas, affamé et lugubre. La Côte d'Ivoire se trouve confrontée à une situation économique, politique et sociale catastrophique et soumise aux pressions de la communauté internationale. Tout comme la chauve-souris, le pays est ainsi étranglé. Néanmoins, les Ivoiriens espèrent en des avenir meilleurs.

2. - Le suicide du scorpion

Le scénario « le suicide du scorpion » comme le précédent, est un scénario pessimiste. Les principales hypothèses se présentent comme suit :

Une évolution favorable du contexte international avec :

- Une tendance haussière des cours mondiaux des principaux produits d'exportation ;
- Un rôle catalyseur des institutions internationales ;
- Une réussite de l'UEMOA avec la création d'une monnaie autonome ainsi que le renforcement de la CEDEAO.

Une mauvaise gouvernance et un blocage du processus démocratique avec :

- La faiblesse de la culture démocratique dans l'ensemble du pays ;
- Le développement de l'exclusivisme politique ;
- L'exacerbation des périls tribal et religieux ainsi que les revendications identitaires.
- La mauvaise gestion économique.

Le blocage du processus démocratique est à la base des difficultés que connaît la Côte d'Ivoire alors que le contexte international est globalement favorable. Dans un tel environnement, la Côte d'Ivoire bénéficie de ressources financières importantes qui devraient lui permettre de poursuivre ses efforts de développement. Mais, après une relative prospérité qui ne durera que quelques années au début du 21^e siècle, le pays va connaître des difficultés économiques et sociales graves

en raison d'une mauvaise gouvernance, de politiques économiques inappropriées qui font apparaître dans le pays des distorsions économiques et structurelles profondes : déficits insupportables des finances publiques et des comptes extérieurs courants, perte de compétitivité interne et externe de l'économie, dégradation des conditions sociales avec notamment une aggravation de la pauvreté.

Cette situation provoque des mécontentements de la part des partis politiques, des syndicats et de la société civile. Le Gouvernement, face à l'opposition politique et sociale, décide d'arrêter le processus démocratique en cours par la confiscation des libertés individuelles et collectives et par la non application de la constitution de la République.

Cette évolution qui n'est pas acceptée par les autres partis politiques et la majorité des Ivoiriens débouche sur une crise politique et sociale avec des conséquences économiques graves. Face au désordre social et à l'impuissance des autorités à apporter les solutions aux problèmes économiques, l'armée s'empare du pouvoir et instaure un régime militaire. Elle suspend la constitution, dissout toutes les institutions démocratiques et décrète un état de siège.

La communauté internationale fait pression sur la Côte d'Ivoire pour que soient créées les conditions favorables d'une démocratie qui devra nécessairement améliorer la gouvernance et permettre de mieux tirer parti du contexte économique international favorable.

Mais, en dépit de toutes les pressions extérieures, les autorités militaires s'obstinent à poursuivre leur

politique de répression, aggravant ainsi la situation de crise économique, politique et sociale du pays.

MESSAGE

Un contexte international favorable ne stimulera pas nécessairement le développement. Des efforts internes sont nécessaires pour avoir un développement durable et équitable.

Un coup d'état militaire n'est pas souhaitable en Côte d'Ivoire. Mais tous les futurs sont possibles et dans le scénario dépeint, le gouvernement militaire décide d'isoler le pays en choisissant, comme le scorpion, *la voie du suicide*, par le blocage du processus démocratique. Mais le scorpion ne meurt pas. L'Etat se fragilise mais continue de subsister.

3. - La ruche des abeilles

Le scénario « la ruche des abeilles » est le scénario le plus optimiste pour la réalisation du développement durable et équitable de la Côte d'Ivoire à l'horizon 2025.

Ce scénario est introduit par une entreprise ivoirienne qui a pu remporter le trophée de la meilleure technologie agricole à un salon international de l'alimentation et de l'équipement agricole à New York.

Il explique comment les Ivoiriens arrivent à faire décoller leur économie alors qu'au début des années 90, celle-ci était en proie à une crise profonde et la société ivoirienne rongée par le désespoir à la suite de la vaine attente d'un retour de la croissance économique.

Construit autour de l'évolution favorable à la fois du contexte international, d'une bonne gouvernance et d'une évolution favorable de la démocratie, ce scénario comporte les hypothèses suivantes :

Une évolution favorable du contexte international avec :

— La hausse tendancielle continue des cours des principaux produits d'exportation ;

— La conjoncture favorable dans les pays de l'Union Européenne ;

— Le rôle catalyseur des institutions internationales ;

— La réussite de l'UEMOA avec la création d'une monnaie autonome ainsi que le renforcement de la CEDEAO.

Une gouvernance et un processus démocratique en bonne évolution avec :

— Une culture démocratique renforcée, l'ouverture

politique du parti au pouvoir et l'existence d'un processus de démocratisation au sein des partis ;

— Une lutte syndicale modérée et une neutralité du rôle de l'armée, une liberté de la presse renforcée dans la perspective d'un État de droit ;

— Une ingérence extérieure discrète et des expériences démocratiques sous-régionales réussies ;

— Une cohésion sociale renforcée, conduisant à l'atténuation des périls tribal et religieux et de la paupérisation.

La classe politique s'est considérablement renouvelée et rajeunie. La jeunesse ivoirienne a finalement compris que pour construire une nation moderne, prospère et démocratique, il n'y a pas de substitut au travail acharné, organisé et sans relâche. Non seulement les nouveaux dirigeants politiques qui se sont succédés au pouvoir depuis l'an 2000 les en ont convaincus, mais ils sont également parvenus à imposer à l'ensemble de la société ivoirienne le respect de l'intérêt général de la population.

Malgré les nombreuses luttes entre les différents groupes sociaux, les performances remarquables du pays sont obtenues grâce à la détermination des dirigeants politiques de redresser la tête et de prendre en charge le destin national. Convaincus que le débat contradictoire et l'union dans la diversité sont plutôt enrichissants, les partis politiques pratiquent systématiquement la concertation sur les sujets importants engageant l'avenir du pays. Il en résulte un accroissement qualitatif de la culture démocratique de l'Ivoirien moyen, ce qui facilite la construction d'un consensus, ciment entre la classe politique et les groupes d'intérêts économiques du pays,

pour promouvoir l'industrialisation de l'économie grâce à l'augmentation continue de la productivité dans l'agriculture.

La Côte d'Ivoire en 2025 est caractérisée par la volonté des entreprises industrielles ivoiriennes de construire un secteur industriel progressivement indépendant de l'extérieur. Pour les hommes d'affaires ivoiriens, la maîtrise de la technologie est le moyen approprié pour la conquête de la souveraineté économique.

Ainsi, sur la base d'une agriculture intensive fournissant des matières premières bon marché, la politique industrielle et technologique des pouvoirs publics a permis de transformer les produits agricoles et d'exporter davantage de produits industriels et agro-industriels.

L'image de la Côte d'Ivoire en l'An 2025 est celle d'abeilles dans une ruche qui travaillent dans la concorde vers le progrès économique, politique et social.

MESSAGE

En l'An 2025, les Ivoiriens se retrouvent dans une économie de plein emploi et comme des *abeilles*, butinent joyeusement vers la satisfaction des aspirations majeures de leur reine, la Côte d'Ivoire, en sécrétant en abondance pour tous un miel dont le parfum s'exhale dans toutes les campagnes pour célébrer le succès de la reine. Ce scénario est véritablement idyllique !

4. - L'éléphant en marche

Dans le scénario « *l'éléphant en marche* », le défi est pour la Côte d'Ivoire d'atteindre un développement durable et équitable dans un environnement international instable et globalement défavorable dont elle subit les conséquences néfastes. Les principales hypothèses sous-jacentes à ce scénario sont les suivantes :

Une évolution défavorable du contexte international avec :

— La baisse tendancielle des cours des principaux produits d'exportation ;

— La conjoncture économique défavorable dans les pays de l'Union Européenne ;

— La montée du protectionnisme à l'échelle internationale ;

— L'échec des tentatives d'union sous-régionale et régionale et la marginalisation du continent africain.

Une bonne gouvernance et un processus démocratique en bonne évolution et marquée par :

— Une culture démocratique renforcée, l'ouverture politique du parti au pouvoir et l'existence d'un processus de démocratisation au sein des partis ;

— Une lutte syndicale modérée, un rôle de l'armée neutre, une liberté de la presse renforcée et l'émergence d'un État de droit ;

— Une ingérence extérieure discrète et des expériences démocratiques sous-régionales réussies ;

— Une cohésion sociale renforcée, conduisant à l'atténuation des périls tribal et religieux et de la paupérisation.

Le défi est relevé grâce à une dynamique qui induit une bonne gouvernance. Ainsi, en l'An 2025, un regard sur la société ivoirienne fait apparaître que l'Ivoirien possède un revenu réel relativement amélioré et s'est surtout enrichi socialement. En effet, sa participation accrue aux affaires publiques et donc son implication directe dans les décisions, sa liberté d'expression garantie, ses relations constructives avec les autres partenaires de la vie sociale et professionnelle font de lui un citoyen responsable, digne, respecté et respectueux de sa société.

Tout commence au début du 21^e siècle avec le renforcement du processus démocratique entamé dans les années 90. De nouveaux comportements et de nouvelles attitudes individuelles se développent amplifiées collectivement par le contexte du pluralisme politique. En effet, les Ivoiriens ont recherché de nouvelles voies pour bâtir une société civile enracinée dans les valeurs de la solidarité, de l'effort, de l'excellence et de l'équité et fondées sur l'entreprise, en particulier sur l'entreprise à dimension humaine.

Pour mettre en œuvre ce projet de société, les Ivoiriens puisent leurs ressources dans leur confiance mutuelle et dans celle qu'ils ont dans les institutions et les dirigeants du pays. Tout le monde finit par admettre également que les élections doivent se dérouler dans la transparence.

Dans ces conditions, des élections périodiques organisées dans la transparence renforcent la confiance nationale et internationale en la Côte d'Ivoire ouvrant ainsi des perspectives heureuses pour son développement économique, social et culturel. Les aspirations des populations à une grande participation au processus de

décision et d'action trouvent écho auprès des pouvoirs publics qui rendent effective l'érection des régions en collectivités décentralisées pour le développement de l'agriculture, l'industrie et les services parallèlement aux progrès en matière de recherche scientifique, d'infrastructures éducatives et sanitaires et de logement sur l'ensemble du territoire.

La rigueur et la créativité dans la gestion publique ont permis d'améliorer substantiellement la gouvernance et de réduire de manière sensible les écarts entre les niveaux de revenus, les disparités régionales et d'accorder à tous une égalité de chance dans l'éducation, la formation et la promotion de l'entreprise privée. On assiste de la part de l'Etat à un développement des capacités de gestion permettant une gestion macro-économique plus saine. Par ailleurs la concertation des forces vives de la Nation à la fois à travers de larges débats d'idées médiatisés, mais aussi par des rencontres formelles des partenaires politiques et sociaux dans des assises et institutions officielles devient une pratique courante. Une période propice à l'éclosion d'idées nouvelles et à la formulation d'un projet de société voit le jour.

Dans le même temps, la recherche scientifique s'implique résolument dans le développement. Par la diffusion de ses nombreux résultats, elle soutient l'agriculture et engendre des gains de productivité, donc de compétitivité, suffisamment importants pour donner des avantages supérieurs à nos produits d'exportations. Il en est de même pour la promotion du secteur des *PME-PMI* spécialisées dans la conservation et la transformation des produits agricoles. Le cloisonnement entre l'agriculture et l'industrie se brise définitivement pour ouvrir la voie à une indus-

rialisation dynamique et diversifiée tant dans la gamme de produits qu'elle présente que dans les activités connexes d'artisanat de services qu'elle génère.

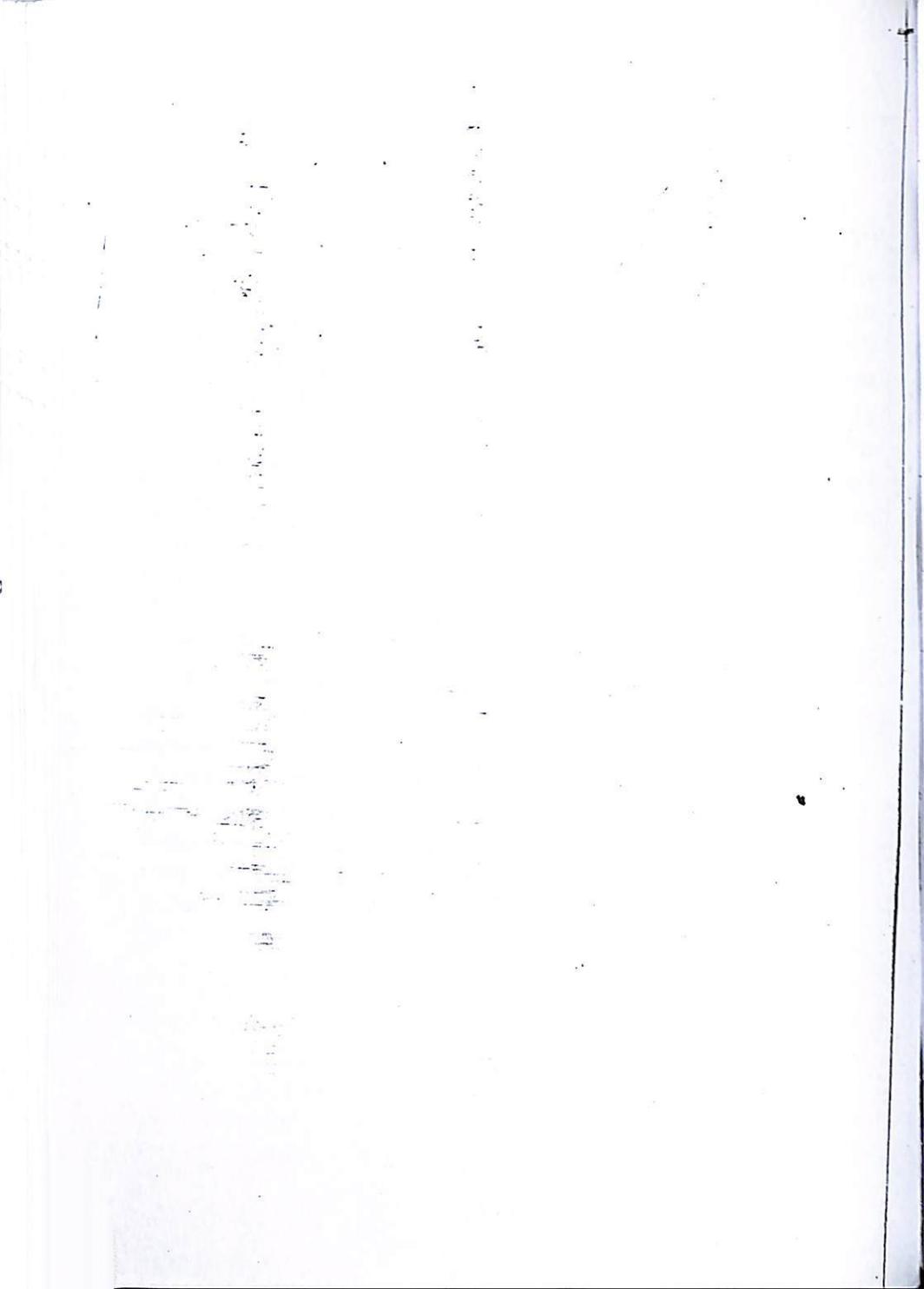
Le défi de l'éducation est relevé en définissant un minimum culturel accessible à tous et compatible avec le niveau de développement, et en réalisant la généralisation de la scolarisation à ce niveau.

La population voit son état de santé global nettement amélioré par la mise en œuvre de programmes de réhabilitation des infrastructures existantes, d'entretien et de maintenance correspondants, ainsi que par la recherche d'une plus grande qualité des prestations sanitaires. Ces dernières devenues payantes, mais accessibles à tous, favorisent la création d'organisations de type mutualiste décentralisées assurant une bonne couverture des risques sociaux.

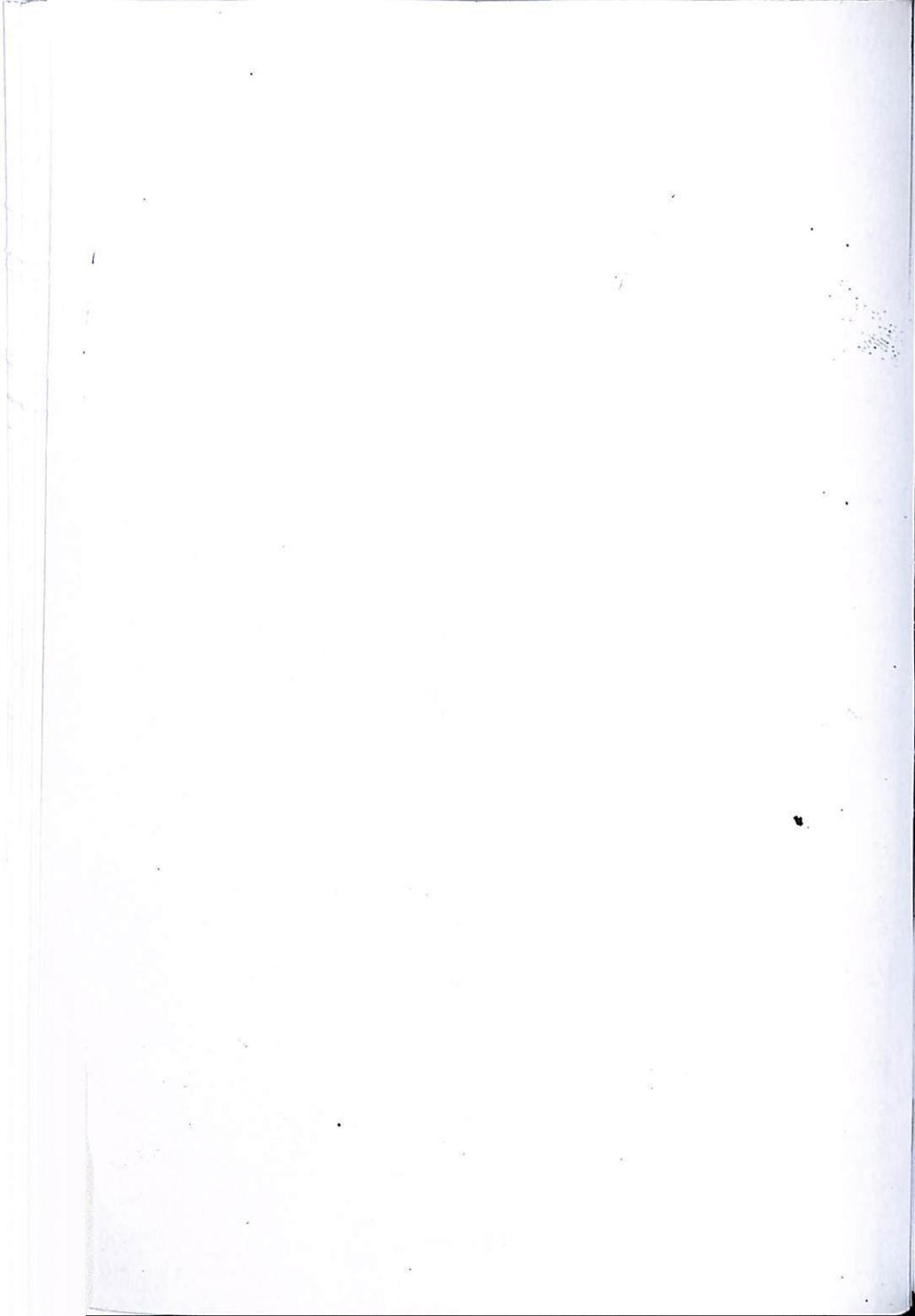
En un quart de siècle, grâce à une cohésion sociale et à une bonne gouvernance, la Côte d'Ivoire a réussi à relever le défi de poursuivre son développement dans un contexte économique globalement défavorable en misant d'abord et surtout sur la valorisation de ses ressources humaines. La Côte d'Ivoire devient une société plus ivoirienne dans ses structures de production et dans ses modes de vie et également plus juste et solidaire.

MESSAGE

La bonne gouvernance érigée en norme sociale, l'éthique du travail bien fait inculquée aux Ivoiriens et l'efficacité de la stratégie de développement économique et technologique ont aguerri la Côte d'Ivoire dans un contexte économique international globalement défavorable. Grâce à la qualité de la gouvernance et des progrès du processus démocratique, la Côte d'Ivoire apparaît véritablement comme *l'éléphant, irrésistible à tout obstacle, qui marche avec vigueur et détermination toujours de l'avant.*



CINQUIEME PARTIE
VISION ET STRATEGIE
POUR 2025



La logique de la rédaction d'une stratégie de développement à long terme se fonde, dans le paradigme actuel de la prospective et pour un pays, sur une triple démarche :

- a) la rédaction d'une vision pour un horizon donné, en l'occurrence l'horizon 2025 ;
- b) l'identification de questions stratégiques ;
- c) et enfin le choix d'options stratégiques et de leurs contenus (principaux axes d'orientation).

Par rapport à l'objectif ultime d'un développement durable et équitable la vision Côte d'Ivoire 2025 est une expression qualitative d'un ensemble de buts à atteindre à cet horizon. Elle est une projection de l'état de la Nation à cet horizon, une traduction du futur désiré par les différentes composantes de la société.

Cette vision est le résultat de nombreux échanges s'efforçant de traduire au mieux les besoins et attentes de tous les acteurs sociaux pour susciter leur adhésion par le sentiment de sécurité qu'elle inspire et par l'espoir qu'elle génère.

L'esquisse du futur désiré par les Ivoiriens est précédée par une mise en exergue de la spécificité, c'est-à-dire, de ce qui fait que « la Côte d'Ivoire est la Côte d'Ivoire ».

I. — SPECIFICITE DE LA COTE D'IVOIRE

Dans ses fondements socio-politiques et culturels, la Côte d'Ivoire est une création artificielle de la colonisation française depuis le décret du 10 mars 1893. Les quatre grands groupements ethno-culturels qui la composent figurent parmi les plus importants de

l'Afrique Occidentale. Ses racines socioculturelles la prolongent ainsi dans les Etats circumvoisins en zone forestière (Akan, Krou) et en zone sahélienne i.e. jusqu'aux rives du désert (Mandé du Nord et Voltaïque). Cette individualité positionne la Côte d'Ivoire comme un carrefour culturel majeur de l'Afrique Occidentale. Ce caractère se renforce d'année en année avec la pression migratoire venue de l'extérieur (28 % de la population ivoirienne était d'origine étrangère en 1988).

L'accélération des rythmes démographiques est un processus déclenché depuis un demi-siècle par le pouvoir d'attraction de la Côte d'Ivoire qui est lié à une relative prospérité dans la région. Les conséquences de cette tendance lourde sont déjà ressenties et le seront encore de plus en plus parmi les enjeux du futur avec la crise de l'emploi pour une population dont plus de la moitié a moins de 20 ans ; avec la pression sur les infrastructures éducatives et sanitaires ; avec le défi d'accroître suffisamment la production de biens et services pour espérer partager équitablement les fruits de la croissance économique.

La Côte d'Ivoire peut être considérée comme une société en transition avec ses atouts et ses insuffisances. Au premier rang des atouts, on relève la stabilité politique qui a résisté aux ondes de choc résultant de la réinstauration du multipartisme dans le pays en 1990. L'accélération du processus participatif à tous les niveaux d'activités et le réflexe de paix des citoyens sont d'autres atouts à préserver et à renforcer. Enfin l'enquête sur les aspirations des Ivoiriens révèle l'émergence d'une conscience nationale de l'ivoirité depuis l'indépendance.

Dans le domaine économique, les vingt premières années de l'indépendance acquise en 1960 ont suscité avec un taux moyen de croissance du PIB supérieur à 7 % et malgré un taux de croissance démographique de l'ordre de 3 %, de nombreux espoirs. En misant sur l'activité agro-exportatrice, la Côte d'Ivoire a réalisé pendant la période de croissance forte, un certain nombre de performances qui seront d'un apport décisif pour le futur. L'agro-industrie demeure relativement puissante et dynamique. Le niveau de désenclavement du pays s'améliore au fil des ans, et réduit constamment la distance-temps entre les régions et les centres de décision. L'équipement en infrastructures de communications et de télécommunications continue aussi de s'améliorer, de même que les équipements portuaires et aéroportuaires.

Un tissu urbain hiérarchisé et assez bien distribué s'est développé en l'espace d'un demi-siècle malgré le poids excessif de la ville d'Abidjan qui concentre plus de 40 % des citoyens. Il convient enfin de mentionner l'émergence d'une élite et la formation de nombreux cadres dont le potentiel demeure cependant sous-exploité.

La crise économique que la Côte d'Ivoire s'efforce de surmonter, mais aussi les crises de la société, de la culture, de la moralité et de l'espace sont toutes révélatrices des faiblesses et/ou des menaces à conjurer.

• La crise économique s'est caractérisée jusqu'à la fin de 1993 par la forte chute du PIB réel par habitant et par la baisse du niveau de vie moyen depuis les années 80. Elle s'est illustrée également par l'aggravation de la pauvreté aussi bien en milieu urbain qu'en milieu

rural. Elle a même provoqué la fuite de cerveaux, phénomène que la Côte d'Ivoire n'avait jamais connu.

- La crise sociale est particulièrement ressentie au niveau des systèmes éducatif et de santé totalement inadaptés. En outre, la protection sociale n'est possible que pour une frange réduite de la population.

- La crise morale apparaît à tous les niveaux de la société, et particulièrement dans le système scolaire et dans les secteurs public et privé. L'absence de sanctions cristallise les attitudes mentales faisant obstacle à un développement durable.

- La crise culturelle se caractérise principalement par l'effritement des valeurs traditionnelles au profit des valeurs importées.

- La crise de l'espace se traduit quant à elle par l'essoufflement des régions, le renforcement des déséquilibres régionaux, et le poids excessif de la ville d'Abidjan dans la polarisation de l'espace socio-économique national.

Les diagnostics stratégiques ont déjà mis en lumière un ensemble de tendances lourdes, d'incertitudes critiques, d'événements susceptibles d'influencer l'avenir, d'opportunités à saisir et de menaces à conjurer qui ont inspiré l'élaboration de la vision 2025. Les buts à atteindre prennent en compte certaines aspirations majeures de la population telles qu'elles ont été révélées par les enquêtes sur les aspirations. Cette vision est guidée par la poursuite d'un objectif ultime : le développement durable et équitable de la Côte d'Ivoire.

II. — LE FUTUR DESIRÉ PAR LES IVOIRIENS

La Côte d'Ivoire des années 2025 est une nation forte qui confirme ses progrès sur la voie de l'unité nationale tout en demeurant fidèle à sa tradition de dialogue et de convivialité entre ses composantes ethno-culturelles. L'Etat est laïc et repose sur une société civile forte et profondément attachée à des valeurs morales, spirituelles et religieuses auxquelles la puissance publique reste attentive. Egaux devant la loi dans un État de droit, les Ivoiriens se sentent plus solidaires, plus sécurisés et mieux disposés pour construire dans la paix leur pays. Les sentiments de sécurité, de fierté, et de bien-être reposent en partie sur les moyens que la Côte s'est donnés pour être la première nation de l'Afrique de l'Ouest à avoir décollé économiquement.

L'exercice du pouvoir se caractérise par la confiance entre gouvernants et gouvernés en raison de l'utilisation transparente des ressources publiques et de l'ouverture des gouvernants aux critiques des citoyens. La presse est libre et responsable et les médias publics ouverts à tous les partis politiques. Le gouvernement rend périodiquement compte de la gestion des affaires de l'Etat.

La clé du succès de la Côte d'Ivoire des années 2025 repose sur le socle d'un système éducatif rénové et performant qui a réussi à s'adapter à l'évolution d'un monde de compétition par le niveau scientifique et culturel de ses citoyens. Dans ce nouvel environnement socioculturel, l'éducation accrue de la femme, capital humain insuffisamment valorisé dans les décennies antérieures malgré son poids démographique et son rôle dans

la société, modifie positivement et globalement les conditions de promotion de la société et plus particulièrement celles de la famille et de l'enfant dans un cadre de vie adéquat (logement et équipement collectifs des quartiers) où les relations entre enfants et parents sont des plus harmonieuses. De même, le cadre dans lequel s'exerce le travail quotidien des citoyens reçoit toute l'attention pour que cet environnement ne constitue pas un facteur d'inhibition dans la productivité du capital humain. L'environnement du travail favorise par ailleurs le culte du travail bien fait et du mérite, la sanction et/ou la récompense aidant à promouvoir ces valeurs.

Sur un autre plan, l'Etat se dote d'un véritable projet sur le long terme aux fins de stimuler la créativité et la capacité d'innovation, d'invention et de découverte des chercheurs nationaux. Il œuvre ainsi dans ce sens vers un développement du capital humain, vers l'élargissement de l'éducation de base et le redéploiement des ressources en faveur de l'alphabétisation, de l'enseignement primaire, secondaire, supérieur et la recherche. La Côte d'Ivoire confirme ainsi le fait que le destin des nations se joue surtout sur leur aptitude à développer la matière « grise » pour déclencher et poursuivre un processus d'innovations scientifiques et technologiques car « il n'est de richesse que l'homme ».

La Côte d'Ivoire à l'horizon 2025 se positionne en Afrique de l'Ouest comme le pays qui a le mieux réussi à définir des canaux par lesquels ses laboratoires de recherche alimentent les principaux secteurs de production, notamment ceux de l'agriculture, de l'industrie et des services, et partage ses expériences avec ses voisins.

Pour un meilleur rendement du capital humain, toutes les procédures visant un tel objectif se fondent sur un système de valorisation de la recherche faisant appel aux techniques les plus avancées de l'information. La Côte d'Ivoire est en l'An 2025 dotée de pôles d'excellence, véritables « incubateurs technologiques » animés par une élite faisant autorité aux plans national et international.

Dans tous les secteurs d'activité émergent des élites cultivant les qualités de professionnalisme, de probité morale, d'humilité et de rigueur. Le citoyen ivoirien de la fin du premier quart du 21^e siècle est apte à communiquer des messages scientifiques, techniques et culturels à travers les principales langues internationales. L'efficacité de la communication avec les masses urbaines et rurales et les régions les plus défavorisées du pays est accrue grâce aux langues nationales revalorisées par l'écriture et les moyens audiovisuels.

Au plan économique, la Côte d'Ivoire reste attachée à l'option d'une économie libérale ouverte sur l'extérieur. Elle n'exclut pas cependant une intervention réduite mais efficace de l'Etat pour endiguer des dérapages éventuels susceptibles de compromettre la justice et l'équité dans la répartition des revenus, la protection de l'environnement et par conséquent la « durabilité » de la croissance et du développement. La quasi-totalité des secteurs productifs sont privatisés et s'appuient sur un très large éventail de petites et moyennes entreprises nationales. Le système économique, tout en garantissant l'autosuffisance alimentaire au pays génère en 2025 une croissance forte et soutenue, et réduit les poches d'inégalité et de pauvreté prononcées de la fin du 20^e siècle.

La croissance forte et soutenue a comme fondements la bonne gouvernance, la grande intégrité morale des citoyens partageant la vertu du travail bien fait, la promotion de technologies modernes adaptées permettant à la Côte d'Ivoire d'exporter une gamme importante de produits industriels compétitifs et de qualité, la recherche de l'élargissement du marché par l'intégration régionale et l'ouverture sur l'extérieur ainsi que la maîtrise de la croissance démographique et la pleine utilisation de la main d'œuvre.

En ce qui concerne l'aspect participation et équité dans la croissance, la Côte d'Ivoire poursuit et conforte sa politique de régionalisation affirmée au début des années 1970 et progressivement mise en œuvre depuis 1980 ainsi que la décentralisation administrative amorcée vers la fin du 20^e siècle. En 2025, l'autonomie de gestion des entités décentralisées est devenue réalité tandis que des pôles régionaux de développement émergent.

Enfin, pour réaliser pleinement son ambition d'être un important pôle économique et financier régional dans une Afrique de l'Ouest intégrée, la Côte d'Ivoire se trouve au centre de réseaux de communications et de télécommunications, puissants facteurs intégrateurs dans les enjeux du 21^e siècle.

Les éléments de cette « profession de foi » sur l'avenir de la Côte d'Ivoire sont résumés dans la vision Côte d'Ivoire 2025.

VISION COTE D'IVOIRE 2025

La vision que voici est une expression qualitative d'un ensemble d'objectifs à atteindre à l'horizon 2025. Elle projette un état de la Côte d'Ivoire à cet horizon. Elle est la traduction d'un futur partagé par les différentes composantes de la société ivoirienne. Cette vision repose sur sept piliers solidaires :

TABLEAU N° 3 : VISION COTE D'IVOIRE 2025

1. — Une Nation forte, unie, pacifique, démocratique, tolérante et laïque ;
2. — Une société dotée d'une grande intégrité morale, partageant la mystique du travail bien fait et le souci de la valorisation du temps ;
3. — Une identité culturelle nationale forte ;
4. — Une économie libérale forte et ouverte sur l'extérieur ;
5. — Une main-d'œuvre pleinement employée surtout au niveau des jeunes ;
6. — Une croissance démographique maîtrisée et un développement social et humain soutenu ;
7. — Une sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi qu'une sécurité des personnes et des biens tous assurés.

III. — LES QUESTIONS STRATEGIQUES

Poser des questions stratégiques, c'est s'interroger sur les problèmes fondamentaux qui pourraient entraver la réalisation de la vision, en l'occurrence la vision Côte d'Ivoire 2025 dont l'objectif fondamental est le développement durable et équitable.

L'analyse des thèmes focaux qui ont débouché sur le thème générique du développement durable a mis en exergue treize questions stratégiques :

1. — Comment construire une nation ivoirienne moderne, de tradition démocratique, morale et solidaire ?

2. — Comment ériger la bonne gouvernance en norme sociale ?

3. — Comment bâtir une communauté garantissant à tous un bien-être et une protection sociale ?

4. — Comment développer un système éducatif performant ?

5. — Comment valoriser la compétence d'une élite dans tous les secteurs d'activité ?

6. — Comment développer une culture favorisant l'esprit d'entreprise et ouverte sur le monde ?

7. — Comment développer une éthique du travail et une culture valorisant le temps ?

8. — Comment assurer la compétitivité de la Côte d'Ivoire afin qu'elle devienne un pôle de développement régional ?

9. — Comment assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle ?

10. — Comment maîtriser la démographie et éliminer la pauvreté absolue ?

11. — Comment promouvoir des pôles internes de développement et atténuer les disparités régionales ?

12. — Comment préserver l'environnement dans le processus du développement ?

13. — Comment assurer la sécurité des personnes et des biens ?

Le regroupement de ces différentes interrogations en fonction des complémentarités a débouché sur les quatre questions stratégiques majeures hiérarchisées comme suit :

TABLEAU N° 4 : LES QUATRE QUESTIONS STRATEGIQUES MAJEURES

1. — Comment assurer le bien-être des Ivoiriens ?

2. — Comment faire de la Côte d'Ivoire un pôle de développement durable ?

3. — Comment avoir un système éducatif performant, adapté et favorisant un esprit d'entreprise et de compétition ?

4. — Comment ériger la bonne gouvernance en norme sociale et construire une nation moderne, de tradition démocratique, morale et solidaire ?

Dans ce qui suit, les résultats concernant les options stratégiques et les axes de développement relatifs à chacune de ces options sont présentés.

1. - Stratégie pour assurer le bien-être des Ivoiriens

Assurer le bien-être des Ivoiriens apparaît comme la finalité du développement à long terme, prenant l'individu à la fois comme acteur et cible. Le bien-être s'entend comme un processus qui s'appuie sur les aspirations profondes des populations et vise à apporter des réponses appropriées à leurs besoins en matière de santé, d'éducation-formation et d'emploi. Ces trois facteurs clés sont au centre de la déclaration de politique des ressources humaines qui vise à améliorer le niveau de vie et le bien-être de la population par une meilleure adéquation quantitative et qualitative entre l'offre et la demande en matière de santé, d'éducation et d'emploi.

La recherche du bien-être des populations, dans un contexte de développement durable et équitable, prend également appui sur des piliers comme : l'élimination de la pauvreté et l'atténuation des inégalités sociales ; la garantie de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que la sécurité des personnes et des biens ; l'amélioration du cadre de vie à travers la mise en place d'un environnement propice à l'épanouissement des individus et des familles sans occulter les dimensions morales et spirituelles du développement.

Cette quête est donc un processus ayant une forte implication économique. En effet, seule une croissance économique forte, durable et équitablement répartie contribuera significativement à redresser les tendances passées. Le recul durable de la pauvreté qui constitue l'un des défis majeurs à relever pour le développement futur repose également sur la capacité de l'économie à créer des emplois productifs sous l'impulsion d'une croissance économique forte.

Le processus d'intégration sociale à mettre en place sur cette base permettra de répondre efficacement aux aspirations des populations. Au plan social, le fonctionnement du système éducatif sera capable de remplir les tâches traditionnelles assignées à l'école : instruire, éduquer et former à l'emploi. En outre, le système sanitaire se rapprochera des individus et des groupes sociaux en mettant en place une stratégie cohérente des soins de santé primaire accessibles aux plus démunis.

Six options stratégiques sont identifiées pour promouvoir le bien-être.

TABLERAU N° 5 : OPTIONS STRATEGIQUES POUR PROMOUVOIR LE BIEN-ETRE DES IVOIRIENS

1. — Mettre en œuvre une politique globale de l'emploi.
2. — Promouvoir une politique de sécurité alimentaire et nutritionnelle.
3. — Promouvoir une politique sanitaire globale centrée sur la prévision, la prévention et l'éducation-sensibilisation.
4. — Définir et mettre en œuvre une politique de population.
5. — Définir et mettre en œuvre une politique de l'environnement, du cadre de vie et des loisirs.
6. — Définir une politique de défense globale, garantissant la sécurité des personnes et des biens.

Les principaux axes de développement de ces options sont présentés ci-après

*Mettre en œuvre une politique
globale de l'emploi*

L'emploi est un facteur prépondérant d'intégration sociale. C'est par le travail que l'individu assure son insertion sociale, en contribuant à la création des richesses nationales.

L'exclusion de l'emploi est donc la forme d'exclusion la plus grave car elle engendre des effets qui viendront renforcer la marginalisation et enfermer les individus dans le cercle vicieux de la pauvreté.

La création d'un environnement favorable, qui encouragerait les talents d'entrepreneur ainsi que la créativité, et susciterait l'enthousiasme et la capacité productive, est vitale tant pour une croissance économique forte que pour la lutte contre la pauvreté. Le renforcement de mécanismes de promotion du secteur privé et de réforme du système d'aide à la création d'entreprises mettra notamment l'accent sur l'auto-emploi ou « l'entreprise de soi ». En outre, pour promouvoir l'emploi, la Côte d'Ivoire doit utiliser l'avantage comparatif qu'elle possède dans la fabrication de produits nécessitant une main-d'œuvre nombreuse et peu qualifiée. Par ailleurs, le pays dispose d'un potentiel de ressources humaines qualifiées qui devrait permettre à l'industrie ivoirienne de valoriser de façon accrue les potentialités et d'offrir sur le marché sous-régional une production compétitive.

Cependant, le niveau de salaire n'est pas un critère

suffisant pour bénéficier du phénomène de délocalisation de la production en cours au sein du système de production mondialisé. Les pays doivent pouvoir offrir une infrastructure de qualité et des ressources humaines suffisamment formées. La recherche d'une articulation efficace entre formation et emploi devra permettre de réduire l'écart qui s'est accentué entre les formations dispensées et les besoins de la production, en raison de la crise grave qu'a connue le système éducatif et de formation. Les impératifs de formation et d'emploi qui résulteraient de ce processus de renforcement des infrastructures économiques constitueront une plate-forme devant soutenir les efforts de création d'un cadre incitatif pour attirer les industries manufacturières de l'étranger et l'investissement direct transfrontière.

Relever le défi de la croissance exige que la Côte d'Ivoire ne se satisfasse pas de ses avantages comparatifs traditionnels mais cherche, au contraire, des avantages comparatifs nouveaux grâce à une spécialisation judicieuse dans les technologies les plus avancées et la recherche continue de nouveaux produits.

C'est ici que la constitution d'une élite trouve sa justification. La promotion d'une élite requiert une démarche volontariste de l'Etat auquel incombe le choix des secteurs stratégiques et des technologies à développer, de même que la mise en œuvre des moyens législatifs, réglementaires, logistiques, institutionnels ou encore financiers indispensables pour qu'émerge une recherche-développement capable de soutenir la concurrence de l'étranger.

En d'autres termes, l'Etat doit se doter d'une véritable stratégie de long terme dont l'ambition ultime

serait d'accroître la créativité, la capacité d'innovation et de découverte des centres d'excellence nationaux. En dernière analyse, cette stratégie devrait permettre, dans un monde caractérisé par une intensification sans précédent de la concurrence économique internationale, de créer et de garantir des emplois.

*Promouvoir une politique de sécurité
alimentaire et nutritionnelle*

La sécurité alimentaire et nutritionnelle résultera, pour les productions dans lesquelles la Côte d'Ivoire a un avantage comparatif certain, de la promotion d'une politique agricole reposant sur la rationalisation des techniques culturales et la recherche d'une productivité élevée. A cet effet, l'introduction de nouvelles techniques de production agricole sera facilitée par une formation et un encadrement adaptés du monde paysan ainsi que par le renforcement des organisations professionnelles agricoles.

Pour les denrées importées, l'Etat devra s'assurer, par une politique d'incitation appropriée, de leur disponibilité permanente pour la satisfaction totale des besoins des populations. Les paysans pauvres, qui n'ont ni les moyens ni le savoir-faire permettant de pratiquer des méthodes de production intensives, sont contraints de surexploiter leurs terres (raccourcissement des périodes de jachères ne permettant plus la restauration de la fertilité de la terre) et sont également forcés de s'installer sur des terres marginales, trop arides, trop en pente, pauvres en éléments nutritifs et résistant mal à l'érosion du vent, de la pluie et aux inondations.

Cette situation dégrade profondément les écosystèmes, ce qui tend à renforcer la précarité des conditions de vie des populations vivant dans ces zones. Il s'établit ainsi un cercle vicieux entre pauvreté et dégradation de l'environnement, les pauvres étant tour à tour victimes et agents de la détérioration du milieu naturel.

Le rôle décisif de l'Etat visera à mettre en place un cadre adéquat pour la rentabilisation des activités agricoles, notamment par la réduction du coût des intrants et des facteurs de production. Il favorisera en outre la levée des contraintes fortement ressenties par les opérateurs économiques ruraux à travers :

- La mise en place de mécanismes financiers adaptés au monde rural ;
- L'adaptation du régime foncier ;
- La promotion de la commercialisation des produits, etc.

Ainsi s'opérera la transition d'un système extensif rudimentaire à un système de culture intensive, et plus généralement, à des pratiques agricoles durables.

*Promouvoir une politique sanitaire globale
centrée sur la prévision, la prévention
et l'éducation-sensibilisation*

L'objectif global de la politique sanitaire vise à améliorer l'état de santé et le bien-être social de la population par l'adaptation qualitative et quantitative de l'offre des prestations sanitaires et sociales. Cette politique sanitaire globale prend simultanément en compte deux volets intimement liés : la production des prestations sanitaires et la prise en charge desdites prestations.

En ce qui concerne le premier volet, l'accent sera porté sur la maîtrise et la réduction des coûts du système de santé. Cet objectif passe par une réforme profonde des modes de gestion des formations sanitaires mais également par la réforme du circuit de distribution du médicament et du mécanisme de fixation du prix au public des spécialités pharmaceutiques. Dans ces conditions la politique sanitaire contribuera efficacement à réduire la morbidité et la mortalité liées aux grandes pathologies, en visant particulièrement le groupe cible le plus vulnérable : la mère et l'enfant.

S'agissant du second volet, il paraît impératif de parvenir, dans les meilleurs délais, à implanter un système de protection sociale pour tous. Un tel système devrait être fondé sur une organisation collective de la prise en charge.

En ce sens, le système sanitaire devra prendre en compte la lutte contre la pauvreté perçue comme cause et conséquence à la fois d'un mauvais état de santé. La contribution du système sanitaire sera d'autant plus déterminante qu'elle sera apte à prévenir les différentes formes de marginalité sociale qui sont le lit et le reflet de la pauvreté. Le déficit d'infrastructures sanitaires et les disparités dans leur répartition commandent la prise en compte des plus démunis, notamment en milieu rural.

L'aspect éducation-sensibilisation, et donc la participation des populations, est essentiel dans un cadre clarifié du rôle des acteurs. Il reviendra à l'Etat d'impulser et de coordonner l'activité des ONG, Associations et Mouvements divers dirigés vers les populations afin de développer l'éducation sanitaire et nutritionnelle.

Le rôle de la femme dans ce processus est tout à fait déterminant, mais ne se matérialisera significativement qu'avec la garantie de l'accès des femmes à l'éducation et à des emplois productifs. Celle-ci est le meilleur vecteur à travers lequel s'enracinent des pratiques et des comportements nouveaux et s'opèrent les changements de mentalité et les prises de conscience individuelles et collectives.

Valorisation de la médecine traditionnelle

La valorisation de la médecine traditionnelle devrait être une option pour le futur. Sa modernisation et sa rationalisation grâce à une collaboration entre praticiens, médecins et pharmaciens pourraient contribuer à la mise au point de nouveaux médicaments accessibles tout en stimulant la recherche et l'innovation technologique.

Définir et mettre en œuvre une politique de population

Dans la perspective d'une croissance forte établie sur des bases durables, la réduction de l'accroissement démographique revêt un caractère urgent. Cet objectif suppose une action volontariste en matière de démographie interne. Ici encore, les femmes apparaissent comme un point d'application décisif des politiques à exécuter. Toutes les mesures en faveur de l'intégration des femmes en vue d'une participation pleine et entière au développement, y compris la planification familiale, contribuent à infléchir les taux de natalité. Dans cette optique, on cherchera en particulier à accroître le taux d'accès des jeunes filles à tous les niveaux de l'enseignement où le retard de scolarisation des filles est particulièrement important avec des taux de 41 %, 30 %

et 20 % respectivement aux niveaux primaire, secondaire et supérieur.

La maîtrise de la croissance démographique suppose également la maîtrise des flux migratoires. En effet, les catastrophes écologiques (désertification) et les conflits régionaux (e.g. guerre du Libéria) entraînent d'importants déplacements de population.

*Définir et mettre en œuvre une politique
de l'environnement, du cadre de vie et des loisirs*

Une bonne répartition de la population sur le territoire national, résultant d'un peuplement équilibré des régions prévient les risques de dégradation écologique liés à des densités trop élevées de populations. Elle permet également de limiter la pression sur les équipements urbains et ruraux.

De ce point de vue, la lutte contre l'exode rural apparaît comme un axe central des politiques à mener. Elle sera soutenue par des mesures volontaires destinées à améliorer et à adapter le cadre de vie en milieu rural.

La qualité de la vie pourra être aussi améliorée par la promotion d'activités de loisirs. L'accessibilité des populations aux loisirs devra être facilitée autant que possible. Mais les problèmes relatifs à l'environnement et au cadre de vie ne sauraient être résolus sans la participation active des citoyens. C'est à l'Etat qu'il revient d'appréhender un rôle nouveau pour lui, consistant à coordonner et à renforcer les initiatives des communautés de base et des mouvements associatifs.

Enfin, le logement qui occupe une place centrale par rapport au cadre de vie devrait bénéficier de politiques

d'aide au financement de l'habitat social. L'accès à un logement décent et adapté à l'environnement socio-culturel constitue la condition d'un épanouissement optimal de la cellule familiale. Aussi, de nouvelles filières techniques de production de logements seront encouragées en complément de la réforme du droit foncier.

Définir une politique de défense globale, garantissant la sécurité des personnes et des biens

La défense d'un pays n'est jamais acquise une fois pour toutes ; les menaces et les risques évoluent avec le temps et parfois soudainement. Les mutations du système international affectant la défense ne se limitent pas aux seuls aspects militaires et stratégiques. Elles concernent la vie de la Nation dans son ensemble. Tout le champ social, l'existence quotidienne des populations et l'activité économique peuvent être affectés par un contexte mauvais et incertain.

Ces évolutions appellent aujourd'hui et encore davantage demain, une conception globale de la défense. Loin de constituer un domaine isolé, la défense doit embrasser l'ensemble des activités du pays et s'inscrire dans la permanence de la vie nationale.

Cette conception globale de la défense doit associer à la défense militaire une dimension civile et une dimension économique. S'appuyant sur des moyens militaires et civils coordonnés, une telle approche est la seule réponse adaptée à la diversité des menaces pesant sur les sociétés modernes. A cet effet, les citoyens seront intimement associés à la gestion de leur sécurité

individuelle et collective en développant des réflexes sécuritaires dans le cadre d'un esprit civique, de responsabilité et de conscience nationale.

La défense économique quant à elle, vise à assurer, en temps normal, la réduction des vulnérabilités du pays et, en temps de crise, la bonne répartition des ressources. Il s'agit, avant tout, d'assurer la sécurité des ressources et la permanence de leur production. Ces objectifs s'élargissent aujourd'hui aux activités tertiaires comme les services financiers et informatiques, jouant un rôle fondamental dans l'économie de la Côte d'Ivoire. L'interruption du fonctionnement de l'un des secteurs peut entraîner une paralysie de l'économie et un dérèglement de l'équilibre social.

2. - Stratégie pour faire de la Côte d'Ivoire un grand pôle de développement durable

Pour satisfaire aux aspirations des Ivoiriens, la Côte d'Ivoire devra devenir un grand pôle de développement durable. Dans cette optique, les options stratégiques retenues sont énumérées ci-dessous :

TABLEAU N° 6 : OPTIONS STRATEGIQUES POUR PROMOUVOIR UN GRAND POLE REGIONAL DE DEVELOPPEMENT

1. — Un rôle moteur du secteur privé dans une politique économique libérale ;

2. — Un recentrage de l'Etat dans ses missions essentielles (éducation, santé, environnement, sécurité, justice, infrastructures) et un appui au secteur privé (notamment par des incitations sélectives pour la compétitivité) ;

3. — Un système éducatif permettant une solide formation de base et un environnement propice à l'émergence d'une élite ;

4. — Une politique macro-économique saine, conduite par un Etat doté de forte capacité de gestion ;

5. — Une économie ouverte sur l'extérieur favorisant l'acquisition de technologies modernes et de savoir faire, avec une politique d'exportation forte ;

6. — Une politique de mobilisation de ressources financières intérieures et extérieures et de développement d'une place financière reconnue ;

7. — Une politique affirmée d'intégration régionale.

Pour chacune de ces options, nous définissons ci-après les axes de développement.

*Rôle moteur du secteur privé
dans une politique économique libérale*

Le niveau des investissements nécessaires pour permettre à la Côte d'Ivoire d'obtenir un taux de croissance susceptible de garantir la qualité de vie à laquelle aspirent les Ivoiriens ne pourra être atteint que si le secteur privé devient véritablement le moteur de l'économie. En effet, compte tenu de ses faibles moyens, l'Etat ne pourra contribuer que pour une part relativement faible dans les investissements nécessaires pour permettre à la Côte d'Ivoire d'atteindre les niveaux de croissance visés. La majeure partie de ces investissements devra donc être réalisée par les opérateurs privés.

Ce rôle accru du secteur privé se réalisera dans un environnement économique libéral favorisant le développement de la concurrence interne. Cette concurrence interne, bien gérée, permettra également de favoriser l'émergence d'entreprises nationales suffisamment compétitives pour aborder les marchés sous-régional et mondial.

Le développement du secteur privé sera axé sur les domaines dans lesquels le pays dispose ou est en mesure de créer de réels avantages comparatifs.

Il s'agit notamment :

- du secteur agricole, pour atteindre l'autosuffisance alimentaire et pour l'exportation de produits nouveaux sur lesquels une productivité importante peut être atteinte ;
- du secteur agro-industriel où une transformation beaucoup plus importante de matières premières

s'effectuera avec une intégration verticale poussée le plus loin possible, en particulier dans l'agro-alimentaire ;

- du secteur des mines et de l'énergie, dans lequel les découvertes récentes et les perspectives laissent entrevoir de grandes possibilités ;

- du secteur industriel en général, en particulier mécanique, électronique et chimique avec des technologies classiques ou de pointe pour lesquelles le pays dispose d'avantages comparatifs sur les marchés national, sous-régional et mondial ;

- du secteur des services, où le pays dispose, dans le cadre d'un marché sous-régional, d'avantages significatifs. Il en est ainsi en particulier des services financiers. Avec la présence d'une bourse sous-régionale à Abidjan, la Côte d'Ivoire devrait être une place financière de référence dans la sous-région (Zone UEMOA).

Le secteur privé ne pourra véritablement se développer et jouer le rôle moteur que l'on attend de lui que si un certain nombre de conditions nécessaires sont satisfaites ; il s'agit entre autres de :

- l'instauration d'un système judiciaire performant (transparent, indépendant) ;

- d'un cadre institutionnel et une réglementation souple et incitative ;

- d'une ouverture sur l'extérieur et une incitation à l'investissement aussi attrayante que celle de pays offrant le même potentiel économique ;

- d'une infrastructure fiable et de qualité, d'un coût d'accès compétitif ;

- d'un changement d'état d'esprit de l'administration vis-à-vis du secteur privé ;
- d'une véritable volonté politique de transférer une part du rôle actuel de l'Etat au privé ;
- d'un regroupement de l'ensemble des opérateurs privés au sein d'organisations représentatives décidées à relever le défi du développement.

*Un recentrage de l'Etat
dans ses missions essentielles*

L'Etat continuera son désengagement en tant qu'opérateur dans le secteur productif pour se réorienter essentiellement sur ses missions de service public. Toutefois, ce désengagement devra tenir compte des spécificités des filières concernées et d'une véritable stratégie de développement à moyen et long termes des filières.

Cette stratégie devra également tenir compte de la défense des intérêts des nationaux et du contrôle minimum de certains secteurs (noyaux durs).

Le contrôle de certains secteurs par des nationaux devra en particulier être encouragé par la mise en place de mécanismes et instruments financiers (marché boursier, fonds divers) accessibles.

L'Etat devra le plus possible laisser jouer les lois du marché (en particulier sur le marché national). Il devra fixer les « règles de jeu » et les contrôler. Néanmoins, il devra pouvoir opérer, tout en respectant les règles de concurrence une « intervention sélective », par des actions d'accompagnement et de promotion dans le secteur productif afin, par exemple, de consolider une position sur le marché international.

Le désengagement de l'Etat ne signifie pas une réduction de son rôle, mais plutôt une réorientation de celui-ci vers des actions visant au développement du secteur privé. A titre d'exemple, l'appui politique de l'Etat à une entreprise privée dans le cadre de la conquête de marchés d'exportation devra être encouragé.

Les actions de l'Etat, compte tenu de ses limites financières devront être classées selon les secteurs et respecter une logique d'efficacité et d'efficience. Au cours des prochaines années, les secteurs dans lesquels des efforts particuliers doivent être accomplis sont entre autres, la sécurité des personnes et des biens et le système judiciaire.

Le recentrage du rôle de l'Etat peut être facilité par l'existence d'une volonté politique pour restructurer en profondeur l'administration, mais également d'une administration indépendante et au-dessus du politique et la prise de conscience par la société civile de son pouvoir.

Un système éducatif performant

Ce thème est traité dans la section ci-dessous et ne fera donc pas l'objet de développement ici.

Une politique macro-économique saine, conduite par un Etat doté d'une forte capacité de gestion

La santé macro-économique d'un pays est un gage de crédibilité et de confiance pour les investisseurs. L'Etat devra donc s'atteler à maintenir une stabilité macro-économique.

Outre des actions comme le règlement de la dette

extérieure et des arrières intérieurs, c'est véritablement la maîtrise du niveau et l'affectation des ressources publiques qui devra retenir l'attention de l'Etat. Pour satisfaire aux exigences de la stratégie arrêtée, cette affectation devra en particulier accorder une grande importance aux ressources humaines, aux infrastructures (routes, port, aéroport, etc.) et aux problèmes de sécurité.

La capacité de gestion de l'Etat est naturellement un des facteurs clés d'une bonne conduite de la politique économique. Et l'Etat devra pour ce faire se donner les moyens organisationnels et humains de conception et mise en œuvre de sa politique. Ces moyens devront en particulier s'orienter vers :

— le renforcement d'une structure de l'administration qui serait chargée de l'élaboration des politiques et stratégies ainsi que du suivi de leur mise en œuvre,

— le recrutement parmi les meilleurs cerveaux du pays, aux conditions du secteur privé, sinon mieux, afin d'animer au sein de l'administration cette structure de réflexion et d'analyse stratégique permanente,

— le développement au sein de l'administration, d'une façon générale, de valeurs telles que l'éthique du travail, l'intégrité morale et le patriotisme,

— la création de systèmes d'information (bases de données) macro-économiques et sectorielles et la production régulière dans la transparence d'analyses économiques fiables sur le pays.

Une économie ouverte sur l'extérieur

L'économie ivoirienne devra être largement ouverte aux influences extérieures mais également aller à la

conquête de nouveaux marchés et de nouvelles technologies nécessaires à son développement. Tout en cherchant à tirer un meilleur profit de sa présence dans la francophonie, le pays devra faire un effort particulier de diversification de ses partenaires.

La Côte d'Ivoire doit également développer une capacité à collecter partout où il le faut des informations technologiques, financières et commerciales (éventuellement par la création de « services de renseignements spéciaux économiques ») sur ses marchés et ses concurrents, et mettre à la disposition de son secteur privé ces informations clés (observatoire économique).

L'Etat devra développer, en partenariat avec le privé, une stratégie agressive de conquête des marchés sous-régional et mondial.

L'ouverture du pays aux investisseurs devra se faire par la mise en place d'incitations en vue du développement de secteurs jugés stratégiques pour l'économie du pays et dont le délai de récupération de l'investissement sans ces incitations serait long.

L'environnement devra être particulièrement favorable à l'attrait d'entreprises étrangères à la recherche d'un site de délocalisation et offrant au pays des activités à forte valeur ajoutée ou susceptibles de permettre le transfert d'une technologie dont la maîtrise est jugée stratégique pour le développement à moyen et long termes du pays.

Pour la réalisation de cette stratégie, l'Etat devra se doter d'une structure ayant les ressources nécessaires

pour, au travers de ses représentations officielles dans les différents pays, mettre en œuvre, en partenariat avec le secteur privé national, une stratégie très offensive de recherche d'investisseurs, de technologies ou de ressources financières et de recherche de marchés.

Pour faciliter l'acquisition et la diffusion des technologies, l'Etat devra favoriser la création et le développement de centres de recherches privés, la formation à la technologie dans les structures scolaires et universitaires et le financement par le privé de projets de recherche dans les universités et les grandes écoles.

*Politique de mobilisation
des ressources financières intérieures et extérieures
et de développement d'une place financière reconnue*

Pour réunir les conditions d'un véritable développement, une politique visant à créer un environnement permettant de mobiliser aisément des ressources financières importantes à court, moyen et long termes à des conditions compétitives est requise.

Pour les ressources à moyen et long termes qui font le plus souvent défaut, l'Etat devra encourager le développement de l'épargne intérieure publique et privée au moyen d'incitations directes diverses (émissions obligataires publiques ou privées à des conditions incitatives).

Les structures de crédit devront également être dynamisées par une ouverture plus large du secteur à la concurrence.

Dans le cadre de la création d'une bourse des valeurs sous-régionale à Abidjan, l'Etat devra élaborer une

politique de dynamisation de cette structure de manière à faire d'Abidjan une véritable place financière. Il devra à ce propos procéder à l'émission d'obligations d'Etat à des conditions intéressantes. Enfin, la plus grande utilisation de la monnaie non fiduciaire (électronique, chèque) devra être encouragée.

*Mise en œuvre d'une politique affirmée
d'intégration régionale:*

La Côte d'Ivoire devra jouer un rôle moteur dans l'intégration sous-régionale, en particulier par le développement du mouvement d'intégration régionale UEMOA et l'encouragement à la création d'entreprises privées à dimension sous-régionale.

Cette intégration devra également être facilitée par la mise à disposition d'infrastructures d'échanges (communication, système d'information) performants.

**3. - Stratégie pour développer
un système éducatif performant,
adapté et favorisant un esprit d'entreprise
et de compétition**

Le système éducatif ivoirien a fait l'objet d'importantes réflexions depuis l'accession du pays à la souveraineté nationale et internationale qui ont eu pour premier point culminant la loi de 1977 portant réforme de l'enseignement. Les crises successives du système ont conduit l'Etat à opérer diverses restructurations et réorganisations touchant essentiellement les responsabilités des tutelles techniques des écoles, des centres de formation et de recherches.

Outre des ajustements périodiques, les réflexions sur le système éducatif ont continué notamment par la tenue des Etats généraux de l'éducation en 1985 et par la concertation nationale sur l'éducation de septembre 1993 à mars 1994.

De la vision globale de Côte d'Ivoire 2025 nous pouvons dégager les éléments suivants ayant un lien avec la question stratégique « comment développer un système éducatif performant et une culture favorisant l'esprit d'entreprise » :

TABLEAU N° 7 : VISION COTE D'IVOIRE 2025 ET SYSTEME EDUCATIF

- Un système éducatif performant adapté et valorisant l'esprit d'entreprise et de compétition.
- Une élévation du niveau culturel, scientifique et technologique
 - La promotion d'une élite.
 - L'éducation accrue des femmes.
 - Le plein emploi pour les jeunes.
 - La maîtrise des technologies modernes et leur adaptation.
- Une identité culturelle forte.
- Une société dotée d'une grande intégrité morale partageant la mystique du travail bien fait et le souci de valorisation du temps.
 - Une Nation forte, unie, démocratique, tolérante, laïque
 - Une croissance démographique maîtrisée.

Il est nécessaire de préciser pour des raisons de clarté ce que nous entendons par les mots clefs de cette vision.

Nous entendons par système éducatif performant un système flexible, ayant un lien avec le développement de l'esprit d'entreprise, capable de former une élite ; un système organise de telle sorte qu'il facilite la gestion des « déperditions scolaires » à tous les niveaux de formation. C'est un système qui favorise les trois dimensions du développement humain que sont : le savoir, le savoir faire et le savoir être.

Par système éducatif adapté, il faut voir un système de formation flexible, sans cloisonnements et ouvert à tout moment, adapté à son environnement et orienté en priorité vers la solution des problèmes réels du milieu.

L'esprit d'entreprise est associé au sens de l'initiative avec esprit de créativité, de compétition, développant le sens du management et aux aptitudes à promouvoir des activités (PME-PMI) individuellement ou collectivement.

Par le niveau culturel minimum, il faut entendre une capacité d'expression ou d'information et de compréhension dans l'environnement de vie et d'activité. La pratique de langues usuelles, la maîtrise au moins de l'alphabétisation fonctionnelle en constituent des éléments.

Le niveau scientifique et technologique se rapporte tant à un minimum de connaissances pratiques en science et en technologie qu'à un maximum de connaissances scientifiques et technologiques en vue d'être véritablement en phase avec les progrès dans le monde en la matière.

La production d'une élite est interprétée comme la mise en œuvre d'une formation valorisant les compétences nationales, stimulant la culture de l'excellence favorisant l'émergence de personnes ressources capable de jouer un rôle de locomotive dans la société. La production d'une élite est le fruit d'un système favorisant l'épanouissement des cerveaux en vue de promouvoir une expertise nationale ; un système ayant ses propres critères d'excellence opposables à ceux d'autres systèmes éducatifs performants.

Par identité culturelle, il faut entendre une formation capable de diffuser les dimensions culturelles du développement en prenant en compte tous ses traits essentiels et distincts notamment spirituels, matériels, intellectuels, affectifs. Il s'agira de promouvoir un système éducatif permettant de mettre un accent particulier dans les domaines imprimant un caractère et un comportement à l'homme dans son environnement spécifique et en rapport avec le monde :

- langues nationales pour la communication ;
- l'art culinaire ;
- l'art vestimentaire ;
- l'art musical ;
- le culte d'une tradition d'hospitalité ;
- tout ce qui peut faire vibrer les cordes sensibles au plus profond de la population dans toutes ses composantes ethno-culturelles ;
- tout ce qui peut faire donner un sentiment d'appartenance à une véritable nation ivoirienne maîtresse de son destin ;
- tout ce qui peut contribuer à la connaissance profonde du pays pour permettre un enracinement

une convergence vers des normes de comportements responsables ;

— la promotion des institutions réconciliant la civilisation traditionnelle et celle dite moderne ;

— le renforcement de la confiance en soi et dans la Côte d'Ivoire avec toutes ses institutions.

L'intégrité morale a trait au système de valeurs qui s'opposent à la facilité, à la corruption, à la tricherie, au laxisme, et qui encouragent un code de bonne conduite caractérisé notamment par le goût de l'effort, l'honnêteté, le sens de l'honneur et l'esprit de discipline.

La notion de mystique du travail fait référence à l'amour du travail, au travail bien fait, à toute activité qui épanouit l'homme et la femme, au travail comme valeur. Il s'agit aussi de certaines valeurs comme la présence effective au travail, l'exactitude au travail, le temps effectif consacré au travail et la qualité ainsi que la rapidité d'exécution du travail.

La référence à une nation forte et unie, démocratique, tolérante et laïque devrait être le fruit d'un système éducatif qui accorde une importance certaine à l'éducation civique, morale, physique et sportive capable de promouvoir le sens de la Nation, une culture démocratique, l'acceptation de l'autre tant des points de vue régional, ethnique que religieux permettant ainsi un enrichissement mutuel par les différences.

Enfin, une croissance démographique maîtrisée fait appel à une politique de population nationale donnant accès, par l'éducation des hommes et des femmes, à toutes les mesures y compris la planification familiale pour une meilleure qualité de la vie.

Les options stratégiques qui sont discutées ci-après sont fondées sur les éléments de la vision en rapport avec l'éducation rappelés antérieurement. Ces options ont été structurées autour d'un thème focal qui est celui du développement du capital humain.

Les préoccupations spécifiques importantes dans cet ordre d'idées sont essentiellement un système éducatif qui traduise dans sa mise en œuvre l'accès à l'éducation de base pour tous, prenant en compte toutes les dimensions du savoir (savoir, savoir-faire et savoir-être), et axé sur la promotion de l'excellence.

Il s'agit d'un système éducatif mis en œuvre par des acteurs sociaux plus conscients que par le passé de leurs responsabilités. Ce système devra être adapté, en résonance avec son milieu, accessible physiquement et économiquement et capable de relever les défis de l'enseignement du 21^e siècle. C'est enfin un système éducatif reposant sur une mobilisation et une allocation de ressources humaines et financières sûres, mieux gérées, administrées, contrôlées, suivies et réévaluées périodiquement.

Au regard des forces et faiblesses et de leurs liens avec l'éducation, dix options stratégiques ont été retenues et hiérarchisées.

**TABLEAU N° 2 : OPTIONS STRATEGIQUES
POUR PROMOUVOIR UN SYSTEME EDUCATIF
PERFORMANT**

1° Le développement et la transmission de valeurs culturelles favorisant une confiance en soi et une foi dans la Côte d'Ivoire.

2° Le développement d'un système éducatif accessible à tous et favorisant l'esprit d'entreprise.

3° L'évaluation des enseignants et la reconnaissance du mérite.

4° L'organisation d'un système éducatif favorisant l'apprentissage en alternance

5° La moralisation de l'enseignement.

6° Le développement d'un enseignement public performant associé à un enseignement privé de qualité.

7° L'utilisation des nouvelles technologies de télécommunications et des auto routes multimédia aux fins de l'éducation.

8° La promotion d'un système éducatif favorisant l'émergence d'une élite.

9° Le décloisonnement interne et l'ouverture du système éducatif sur le monde.

10° la régionalisation des structures du système d'enseignement.

Il convient de préciser quelques axes de développement de ces options stratégiques en vue de fournir les

éléments d'une réforme en profondeur du système éducatif, réforme réaliste, faisant l'objet d'un consensus de la Nation et garantie de l'avenir du pays.

*Le développement et la transmission
de valeurs culturelles favorisant une confiance en soi
et une foi dans la Côte d'Ivoire*

La dimension culturelle du développement revêt une importance capitale dans la quête de la modernité. A cet égard, le système éducatif servira de véhicule aux valeurs comme la solidarité, la justice, l'équité, la moralisation de la société et le sens de la chose publique ainsi que la reconnaissance du mérite des autres et de leurs succès. La prise en compte de la dimension culturelle du développement reposera également sur la promotion du patrimoine culturel ivoirien dans sa grande diversité et le développement de la production artistique nationale (arts plastique, culinaire, vestimentaire, musical).

Ainsi, la Côte d'Ivoire sera aux grands rendez-vous artistiques mondiaux et constituera un écran contre les agressions culturelles.

Il s'agit de rechercher et de développer tout ce qui peut contribuer à faire aimer le pays par une certaine joie qu'on éprouve à y vivre, consolidant les liens entre toutes les composantes de la population dans toutes leurs diversités ethniques, politiques, économiques, sociales et culturelles, créant ainsi une manière collective de vouloir être qui puisse faire la fierté des habitants du pays.

Certaines valeurs culturelles comme les arts plastique culinaire, vestimentaire, musical, linguistique, forgeront une personnalité certaine.

Tous ces éléments devraient pouvoir aider à forger chez les enfants et les jeunes, une nouvelle personnalité. Il s'agit essentiellement d'une prise de conscience au niveau des acteurs suivants : Etat, société civile, parents, élèves-étudiants, enseignants. Les ressources requises sont ici moins des ressources financières (bien qu'inévitables) que des ressources morales et humaines doublées de volonté manifeste de tous les acteurs de relever ce premier défi.

Le développement d'un système éducatif accessible à tous et favorisant l'esprit d'entreprise

L'institution d'une éducation de base obligatoire pour tous de 6 à 15 ans apparaît nécessaire. La lutte contre l'analphabétisme, l'un des principaux freins au développement sera une priorité. Ainsi pourra être mis en place un système éducatif permettant les acquis suivants :

— Dans le domaine du savoir : un niveau culturel, scientifique et technologique minimum,

— Dans le domaine du savoir-faire : des connaissances pratiques et appliquées permettant de développer l'esprit d'initiative dans un contexte probable de crise et de chômage.

— Dans le domaine du savoir-être la mise en œuvre d'une éducation civique et morale valorisant l'esprit d'entreprise et cultivant les vertus des bons exemples et des bons modèles pour la Nation et ses citoyens. En particulier l'accent devra être mis sur l'esprit de discipline et le respect de l'autorité.

A cet égard, il importe que la conception des manuels et des programmes ainsi que celle des cursus

de formation à tous les niveaux soient revues dans un nouvel esprit de promotion de l'éducation et de la culture rejetant toute approche mercantile de la gestion du système. En particulier l'Etat, les enseignants, la société civile, le secteur privé et les bailleurs de fonds doivent, par une approche concertée, atteindre les objectifs ainsi fixés.

Le besoin en ressources financières est relativement important, bien que d'énormes gisements d'économie existent notamment en matière d'édition ou réédition des manuels scolaires en cohérence avec les programmes d'enseignement qui doivent présenter un minimum de stabilité.

*L'évaluation des enseignants
et la reconnaissance du mérite*

L'évaluation des enseignants, initiative essentielle de motivation et de contrôle visera tous les ordres d'enseignement avec un accent particulier sur l'enseignement supérieur et la recherche. Elle veillera à établir des normes d'excellence par l'attribution de médailles de distinction et des prix. Elle définira des conditions pour stimuler l'excellence par la publication et la diffusion des meilleurs travaux chez des chercheurs dans toutes les disciplines.

Un centre national d'édition des travaux scientifiques, culturels et techniques devra contribuer à la promotion des enseignants. Tous les partenaires notamment l'Etat, les enseignants, les bailleurs de fonds, le secteur privé et la société civile devraient s'accorder pour attribuer des prix aux meilleurs chercheurs et encourager la création d'un mécénat. Les besoins en ressources sont

essentiellement financiers et d'un niveau relativement faible.

L'organisation d'un système éducatif favorisant l'apprentissage en alternance

Le système d'enseignement visera à réduire la rigidité actuelle des canaux de formation, surtout dans le supérieur, instaurer un système d'enseignement souple par unités de valeurs et par filières, facilitant une communication voire une liaison d'une part, entre l'entreprise et les centres de formation, et d'autre part, entre les centres de formation eux-mêmes.

Le développement d'un système de formation continue pourra prendre en compte les besoins de recyclage des actifs dans tous les secteurs d'activités. Il conviendra également de développer un système de formation ininterrompu où l'utilisation des infrastructures et des ressources humaines sera optimale. L'université et les grandes écoles devraient en particulier demeurer ouvertes toute l'année de même que les laboratoires et les bibliothèques. Tous les partenaires concernés que sont l'Etat, les collectivités décentralisées, les enseignants, les élèves et étudiants, le secteur privé, les bailleurs de fonds, la société civile devraient trouver des modalités pratiques d'application de ce système qui existe et fonctionne bien dans d'autres pays. Les besoins en ressources financières sont très élevés, mais la rentabilité du système se trouvera grandement multipliée.

La moralisation de l'enseignement

Voilà une option qui, au plan financier ne coûte pratiquement rien mais dont la mise en œuvre exige

un grand effort de changement de mentalité et de comportement. Il s'agit d'édicter et d'appliquer effectivement, et sans concession aucune, des mesures visant à éradiquer la facilité, la corruption, la tricherie, le laxisme à tous les niveaux du système d'enseignement. C'est le lieu de développer une mystique du travail bien fait, promouvoir l'efficacité du travail de l'enseignant, favoriser l'exactitude au travail et l'utilisation du temps effectif consacré à l'éducation et à la formation. Bien entendu l'application sans faiblesse des sanctions tant à l'encontre des enseignants que des élèves, des étudiants et des personnels administratifs est une condition essentielle de la moralisation du système éducatif qui doit donner l'exemple. Les acteurs du système que sont l'Etat, le secteur privé, les enseignants, les élèves et étudiants ainsi que les parents devraient se mobiliser à cette fin dans l'intérêt de l'avenir du pays.

*Le développement d'un enseignement public performant
associé à un enseignement privé de qualité*

La réforme du système éducatif relevant de l'initiative de l'Etat, il est essentiel que celui-ci maintienne son rôle de pilotage et de contrôle de la qualité. L'Etat ne sera cependant plus le dispensateur exclusif de l'enseignement dans le supérieur. Des conventions entre l'Etat et les secteurs privés (confessionnel et laïc) fixeront les modalités de stimulation et d'incitation pour promouvoir un enseignement de qualité dans le privé au niveau de tous les ordres d'enseignement supérieur. Tous les acteurs que sont l'Etat, le secteur privé, les collectivités locales, les bailleurs de fonds devront prendre conscience

de ce grand défi afin que d'heureuses initiatives puissent être suscitées en dépit du niveau très élevé des ressources financières exigées.

*L'utilisation des nouvelles technologies
de télécommunications et des autoroutes
de l'information multimédia aux fins de l'éducation*

Il est actuellement indispensable de mettre à profit le développement prodigieux des télécommunications pour rendre le système éducatif plus efficient. Le monde étant ainsi devenu un petit village planétaire, la qualité des liaisons de télécommunications supprime pratiquement les distances et il est possible d'avoir, avec un minimum d'investissements, accès à des réseaux d'informations et de données permettant d'élargir les horizons des connaissances par le rapprochement et les échanges avec des centres d'enseignement et de formation de renom.

Les vidéoconférences ou téléconférences interactives peuvent constituer des solutions à certaines crises d'infrastructures ou d'encadrement de haut niveau particulièrement dans l'enseignement supérieur.

Le niveau relativement élevé des ressources humaines et financières requises est à comparer avec les gains en qualité et en temps afin de pouvoir motiver tous les partenaires que sont l'Etat, le secteur privé, les collectivités locales, les élèves et étudiants, la société civile, les universités étrangères à travers le monde, et les bailleurs de fonds.

La promotion d'un système éducatif favorisant l'émergence d'une élite

Ici, l'Etat, avec le concours du secteur privé et des bailleurs de fonds devra former et promouvoir des compétences, stimuler la culture de l'excellence, s'orienter vers la promotion des meilleurs pour leur permettre de jouer un rôle moteur dans la société. Il faudra qu'une place de choix soit faite aux cerveaux pour leur permettre de s'épanouir notamment dans les technopoles au sein desquelles ils pourront acquérir et maîtriser des technologies performantes et contribuer au développement de la science, de la technique et de la technologie dans tous les domaines d'activité humaine. L'érection de critères d'excellence permettra une bonne reconnaissance du mérite et la promotion d'une élite. Cette promotion demandera non seulement du temps, mais aussi des ressources humaines de très haut niveau ainsi que des ressources financières très élevées.

Le décloisonnement interne et l'ouverture du système éducatif sur le monde

La qualité d'un système éducatif se mesure entre autres, par sa compétitivité, c'est-à-dire sa capacité à se hisser dans le peloton de tête des structures de formation. Dans cet esprit, une coopération entre institutions de formation de tous les horizons est nécessaire. A cet égard, l'exemple devrait déjà se retrouver au sein d'une université par le décloisonnement entre les différentes facultés et au sein d'une faculté, par l'intensité des échanges entre différents départements. Les acteurs principaux concernés que sont l'Etat, les

enseignants et les organisations de coopération internationale devront privilégier cette politique d'ouverture malgré l'importance des ressources humaines et financières nécessaires.

La régionalisation des structures du système d'enseignement

L'inscription de la régionalisation dans le système de l'enseignement rentre dans le mouvement plus large de la décentralisation de l'administration.

Ainsi, les conditions d'autonomie des systèmes régionaux de formation pourront être fixées dans leurs principes et selon la loi pour l'ensemble des régions. En particulier, les responsabilités des partenaires suivants devront être définies dans cette régionalisation : Etat, collectivités locales, familles, élèves et étudiants, enseignants, administration et secteur public, secteur privé confessionnel et laïc et bailleurs de fonds.

La mobilisation et l'allocation des ressources seront définies à cette échelle pour les ressources internes : il s'agit notamment des ressources publiques de l'Etat, des collectivités locales et des conseils régionaux. Il y aura lieu de prendre en compte les filières privilégiées dans ces allocations, ainsi que les grandes orientations du système éducatif. En particulier la décentralisation de l'université pourra être à terme examinée par région, centre d'intérêt, et spécialités les plus adaptées.

Enfin, une loi sur le système éducatif portant sur l'ensemble des options stratégiques définies ainsi que sur le financement de l'école sera indispensable pour espérer relever ce défi.

4. - Stratégie pour ériger la bonne gouvernance en norme sociale et construire une nation moderne, *de tradition démocratique, morale et solidaire*

Les expériences de développement vécues à travers l'espace et le temps révèlent que la construction de nations modernes, de tradition démocratique dans la solidarité est une œuvre de longue haleine. Les nations qui ont le mieux réussi dans le processus du reste jamais achevé de la démocratisation sont celles qui ont franchi rapidement le palier de l'érection de la bonne gouvernance en norme sociale, construisant ainsi la confiance entre gouvernants et gouvernés dans la gestion de la chose publique.

La bonne gouvernance s'entend comme l'exercice rationnel du pouvoir dans l'utilisation des ressources caractérisée par la transparence, l'ouverture du gouvernement aux critiques des citoyens et la nécessité pour les décideurs publics de leur rendre compte.

Les options stratégiques hiérarchisées suivantes ont été retenues :

TABLEAU N° 9 : OPTIONS STRATEGIQUES POUR PROMOUVOIR UNE DEMOCRATIE RENFORCEE

1. — Une gestion transparente de la chose publique :

2. — La construction d'un État de droit, laïc et démocratique ;

3. — La réaffirmation de la souveraineté ;

4. — La recherche d'une éthique sociale ;

5. — Un contrat de performance pour les entreprises publiques, les services publics et les municipalités ;

6. — La simplification : l'allègement des procédures administratives ;

7. — Le renforcement de la décentralisation ;

8. — Le renforcement de la participation de la femme.

Dans ce qui suit, nous présentons les principaux axes de développement correspondants.

Gestion transparente de la chose publique

L'Etat devra rendre transparente la gestion macro-économique en publiant les programmes économiques

arrêtés. Il devra faire obligation à toutes les entreprises publiques, parapubliques et aux sociétés d'économie mixte de publier leurs bilans régulièrement et dans les délais légaux et réglementaires.

Afin d'assurer une bonne connaissance des comptes de la Nation, la publication des rapports en la matière de la chambre des comptes s'avère utile.

A l'échelle du parlement, les procès-verbaux des débats devraient être disponibles et facilement accessibles aux citoyens.

Afin de moraliser la gestion des ressources publiques, la création d'un centre national de lutte contre la corruption est suggérée ainsi qu'un affichage clair des lois et règlements relatifs à la gestion des ressources.

Promotion d'un État de droit, laïc et démocratique

La loi étant opposable à tous, aussi bien aux gouvernants qu'aux gouvernés dans un État de droit laïc, les actions en vue de promouvoir l'avènement de cet État de droit doivent reposer sur :

- une soumission des gouvernants aux règles de droit ;
- une large information des citoyens pour développer leur culture juridique ;
- une éducation civique et morale ;
- un bon système judiciaire ;
- une culture de paix et de tolérance religieuse.

La promotion de la culture démocratique qui vise à développer chez le citoyen le respect de la différence avec autrui et la liberté d'action dans les différentes sphères de l'activité politique, sociale, culturelle etc., reposera d'abord sur la promotion d'une presse libre. Les actions viseront ensuite à instaurer une société civile forte et aussi à définir un minimum de règles visant à faire respecter le statut de l'opposition. Bien que la démocratie repose sur l'exercice du pouvoir par la majorité, la culture démocratique à promouvoir prendra en compte le respect du statut des minorités.

Parmi les autres actions susceptibles de renforcer la culture démocratique, viennent également celles relatives à la recherche de conditions pour assurer la neutralité de l'armée stricto-sensu ; l'institution de médiateurs et l'acceptation de leur rôle, et enfin l'enseignement des droits de l'homme dans les écoles.

Recherche d'une éthique sociale

La tendance générale à la facilité et aux interventions de tiers pour la promotion sociale devra faire place à la promotion du mérite personnel. Dans cet esprit, doivent être renforcées les mesures visant à éradiquer la corruption, et à promouvoir l'excellence dans les enseignements. La sensibilisation et la coercition devraient être couplées pour protéger et faire respecter la chose publique.

Réaffirmation de la souveraineté

Le développement durable de la Côte d'Ivoire étant lié à la maîtrise de nombreuses incertitudes critiques,

on veillera plus particulièrement à toutes les actions susceptibles de garantir un minimum de souveraineté nationale. On arrêtera à cet effet des mesures pour réduire l'influence des institutions internationales ; diversifier les partenaires aux plans économique, social et culturel ; mettre en place une politique efficace de maîtrise de l'immigration.

Contrat de performance

Les difficultés éprouvées par les entreprises publiques et parapubliques et qui se sont soldées par des contre-performances peuvent être atténuées, voire annihilées en exigeant des contrats de performances aux entreprises nationales qui échappent à la privatisation. Les actions principales suivantes peuvent être envisagées à cet effet :

- une définition claire des critères de performance des entreprises publiques et des objectifs qui leur sont assignés ;
- le rattachement d'une partie de la rémunération du personnel au degré de réalisation de la performance ;
- le classement annuel des entreprises par performance réalisée et la large diffusion des résultats du classement.

Simplification et allègement des procédures administratives

Les lourdeurs administratives héritées de la colonisation se doublent des pesanteurs sociologiques locales qui sont de véritables entraves à la gestion du développement.

Ces pesanteurs concernent principalement :

- le manque de conscience professionnelle ;
- l'absence d'esprit civique ;
- le goût pour la facilité et l'esprit du moindre effort ;
- la mentalité d'assisté ;
- le manque de coordination des services.

Celles-ci devront être définitivement supprimées.

Renforcement de la décentralisation

Les actions préconisées visent à placer les entités décentralisées et plus particulièrement les communes en situation réelle de décentralisation. La décentralisation est sans objet si le rôle du centre venait à être marginalisé ; inversement, à défaut de liberté d'action et de responsabilisation effective, la commune comme cadre d'expérimentation d'une gestion du développement plus proche du citoyen n'aurait plus sa raison d'être.

Les actions préconisées pour une plus grande liberté d'action et une responsabilisation accrue des entités décentralisées déjà existantes ou à créer sont l'information et la participation de la population à la gestion des structures décentralisées. Ces actions visent à développer une culture du citoyen permettant de stimuler l'approche participative au développement. En particulier, un contrôle a posteriori régulier suivi de rapports dont les résultats pourront être portés à la connaissance des citoyens devra être systématisé.

En ce qui concerne la politique de régionalisation, sa conception et sa mise en œuvre devront assurer une

autonomie par rapport au pouvoir central. Enfin, les responsables régionaux seront élus pour les obliger à rendre compte de leur gestion devant la population.

Renforcement de la participation de la femme

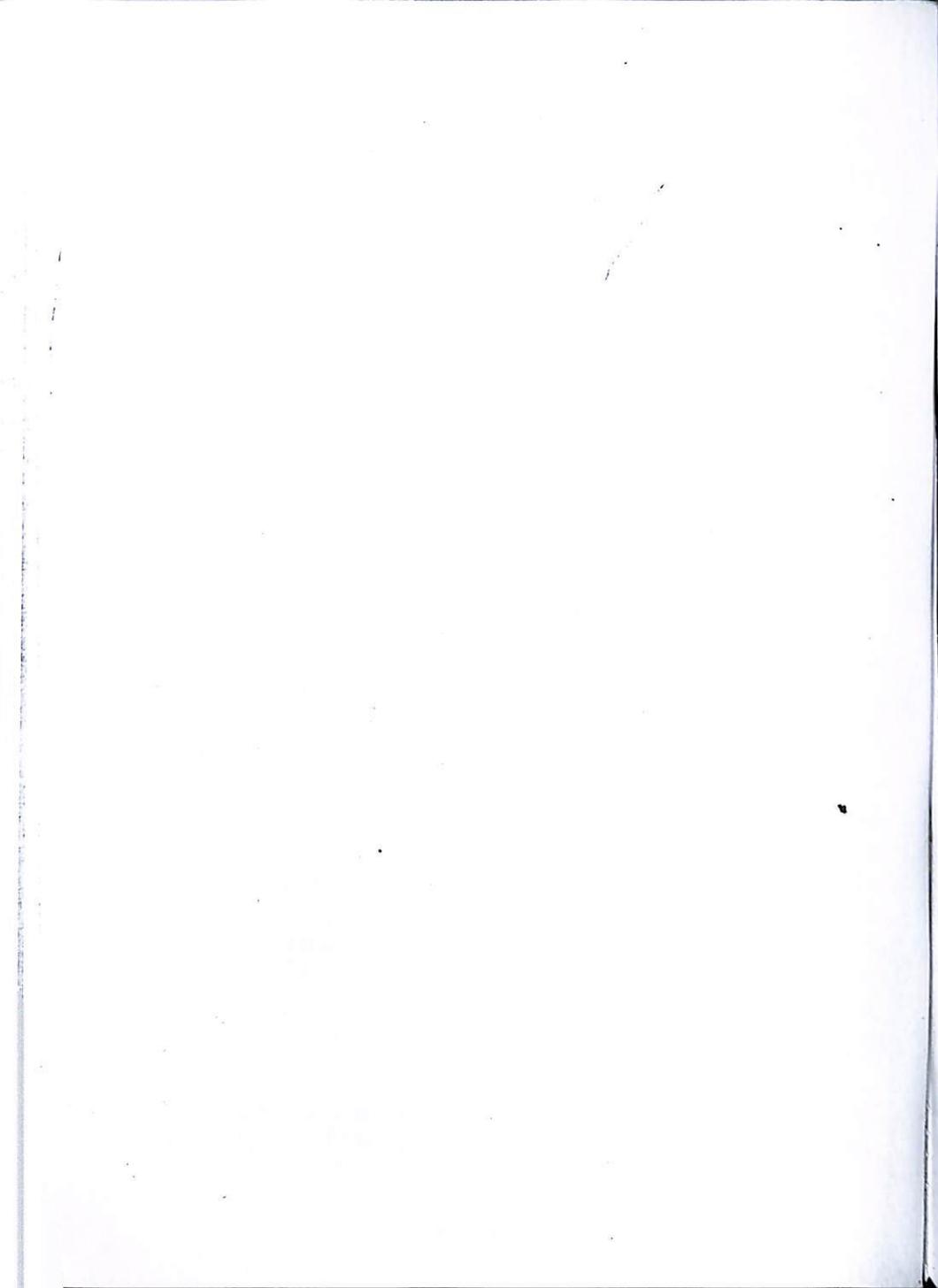
Le rôle de la femme dans le processus de modernisation de la société globale est capital. Sa participation à la promotion de la bonne gouvernance en norme sociale passé d'abord par une véritable prise de conscience de son rôle dans cette société. A cet effet, les actions prioritaires concerneront le renforcement pour la femme des points suivants :

- la reconnaissance de ses droits ;
- son pouvoir économique ;
- l'accès aux soins de santé notamment en matière de procréation et de services de planification familiale ;
- l'accès à l'éducation et à la formation.

Seront également renforcés la participation effective de la femme à la vie politique et son rôle dans le développement des valeurs de la famille ainsi qu'une culture de paix tant au sein de la famille qu'au sein de la communauté, aux plans national et international. Une attention particulière sera portée sur le renforcement des capacités de règlement des conflits à tous les niveaux. Dans cette optique, les mouvements de défense et de promotion de la femme seront les groupes cibles à encourager.

Enfin, la création de fonds spécifiques pour l'insertion de la femme dans les activités économiques,

sociales et culturelles lui permettra davantage de s'intégrer à la gestion du développement d'une manière plus volontariste.



SIXIEME PARTIE
PRIORITES POUR
UN DEVELOPPEMENT DURABLE

TABLEAU N° 10 : LES 32 OPTIONS STRATEGIQUES HIERARCHISEES

Pondération
CRITERES D'EVALUATION

N° OPTIONS STRATEGIQUES

	Impact	Acceptab	Disponib	Délai	Total
	1 - Faible 2 - Moyen 3 - Fort				
1 4.4 simplification et allégement des procédures administratives	5	5	5	5	100
2 2.2 Un recentrage du rôle de l'Etat sur les missions essentielles et un appui au sect. privé	5	5	5	5	100
3 3.3 L'évaluation des enseignants et la promotion du mérite	5	5	5	5	84
4 2.4 Eco. ouverte sur l'ext./acquisit ^e de techno. modér. et de savoir faire avec polit. d'exportat ^e	5	5	5	5	72
5 1.2 Promotion d'une politique de sécurité alimentaire et nutritionnelle	5	5	5	5	72
6 2.5 Politique de mobilisat ^e de ressources financ. intér. et extér. et dével. d'une place fin. recon	5	5	5	5	72
7 5.3 Préservation de la laïcité de l'Etat	5	5	5	5	68
8 4.2 Recherche d'une éthique sociale	5	5	5	5	68
9 3.5 Moralisation de l'enseignement	5	5	5	5	64
10 4.1 Gestion transparente de la chose publique	5	5	5	5	64
11 2.1 Un rôle moteur du secteur privé dans une politique économique libérale	5	5	5	5	56
12 3.4 Organiser un système éducatif favorisant l'apprentissage en alternance	5	5	5	5	56
13 3.9 Décloisonnement interne et ouverture du système éducatif au monde	5	5	5	5	56
14 3.8 Promotion d'un système éducatif favorisant l'émergence d'une élite	5	5	5	5	56
15 5.2 Construction d'un Etat de droit et avènement d'un Etat social	5	5	5	5	56
16 5.3 Renforcer la participation de la femme	5	5	5	5	56
17 2.1 Développer et la transmis ^e de val. cultur. favorisant confiance en soi et foi en la C.I.	5	5	5	5	56
18 2.6 Mise en œuvre d'une politique affirmée d'intégration	5	5	5	5	56
19 2.3 Une politique macro-économique saine, conduite par un Etat doté de fortes capacités de gestion	5	5	5	5	56
20 4.3 Contrat de performance	5	5	5	5	52
21 1.3 Promouvoir une politique santé, gée centrée sur la prévent ^e et l'éducat ^e /sensibilisat ^e	5	5	5	5	52
22 1.6 Définir une politique de défense globale garantissant la sécurité des personnes et des biens	5	5	5	5	44
23 5.4 Réaffirmation de la souveraineté (affirmation par rapport à l'extérieur)	5	5	5	5	44
24 3.2 Un système éducatif accessible à tous et favorisant l'esprit d'entreprise	5	5	5	5	44
25 3.6 Développer un enseignement public performant associé à un enseignement privé de qualité	5	5	5	5	44
26 3.7 Utiliser des techniques de télécommunication ^e et autoroutes multimédias au fins de l'éducat ^e	5	5	5	5	40
27 1.1 Pique emploi fondée sur tech. HIMO et gèler. d'I articulat ^e efficence format./emploi	5	5	5	5	36
28 1.5 Définir et mettre en œuvre une politique de l'environnement, du cadre de vie et du loisir	5	5	5	5	36
29 1.5 Renforcement de la décentralisation	5	5	5	5	36
30 1.4 Définir et mettre en œuvre une politique de la population	5	5	5	5	36
31 5.1 Développement de la culture démocratique	5	5	5	5	32
32 3.10 Régionalisation du système d'enseignement	5	5	5	5	32

La réalisation de la vision Côte d'Ivoire 2025 passe par la mise en œuvre des 32 options stratégiques. Ces options ont été hiérarchisées en fonction des critères suivants :

- l'impact sur la réalisation de la vision, impacts généralement forts ou moyens ;

- l'acceptabilité par les partenaires économiques ou sociaux : ceux-ci peuvent poser des obstacles plus ou moins difficiles à lever dans l'application des solutions proposées ;

- l'importance des ressources humaines et financières à mobiliser (estimation qualitative) ;

- les délais de réalisation des actions programmées.

Toutes ces contraintes rendent impératif l'étalement dans le temps des actions (actions à court, moyen et long terme). Cet aspect qui relève de l'initiative des planificateurs n'est pas abordé à ce chapitre.

Le tableau suivant classe selon un ordre croissant de difficultés les 32 options stratégiques en fonction des critères ci-dessus mentionnés. La hiérarchisation telle qu'elle apparaît est fortement dépendante des coefficients de pondération qui peuvent la modifier. Ce tableau n'a en conséquence qu'une valeur indicative.

Les impacts des différentes options stratégiques réfléchissant les uns sur les autres, la traduction concrète des options en programmes a nécessité un regroupement en un nombre limité d'orientations prioritaires. Chaque orientation prioritaire renvoie ainsi à tout un programme.

I. — ORIENTATIONS STRATEGIQUES PRIORITAIRES

Le schéma N° 2 illustre les cinq orientations stratégiques prioritaires (programmes prioritaires retenus) pour un développement durable à l'horizon 2025. L'exécution de ces programmes devrait permettre d'atteindre la vision partagée par toute la population.

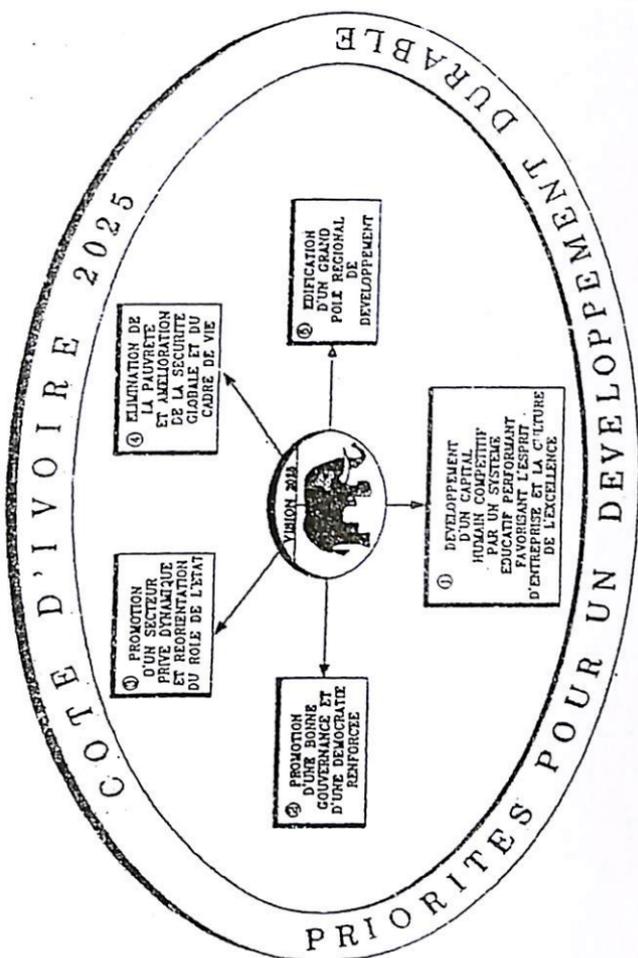
La mise en œuvre des programmes obéit à la logique d'un système. Elle est formalisée sur le schéma n° 3. A l'entrée du système se trouvent les programmes et leurs objectifs spécifiques. La réalisation de chaque programme est tributaire du jeu des acteurs représentés sur le schéma par les partenaires (sociaux, économiques, politiques) et d'un certain nombre de facteurs clés de succès. Les résultats sont exposés à la sortie du système. Ils peuvent conduire selon le niveau atteint à une rétroaction (feed-back) et susciter une révision

- soit des objectifs en raison des difficultés majeures rencontrées dans la mise en œuvre ;

- soit au niveau des partenaires ou des facteurs clés de succès.

Les cinq programmes prioritaires ainsi conçus sont présentés dans leur mise en œuvre selon les schémas ci-après.

COTE D'IVOIRE 2025
PRIORITES POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE



COTE D'IVOIRE 2025

MODELE DE SYSTEME POUR LA MISE EN
ŒUVRE DES PROGRAMMES PRIORITAIRES

SCHEMA 1

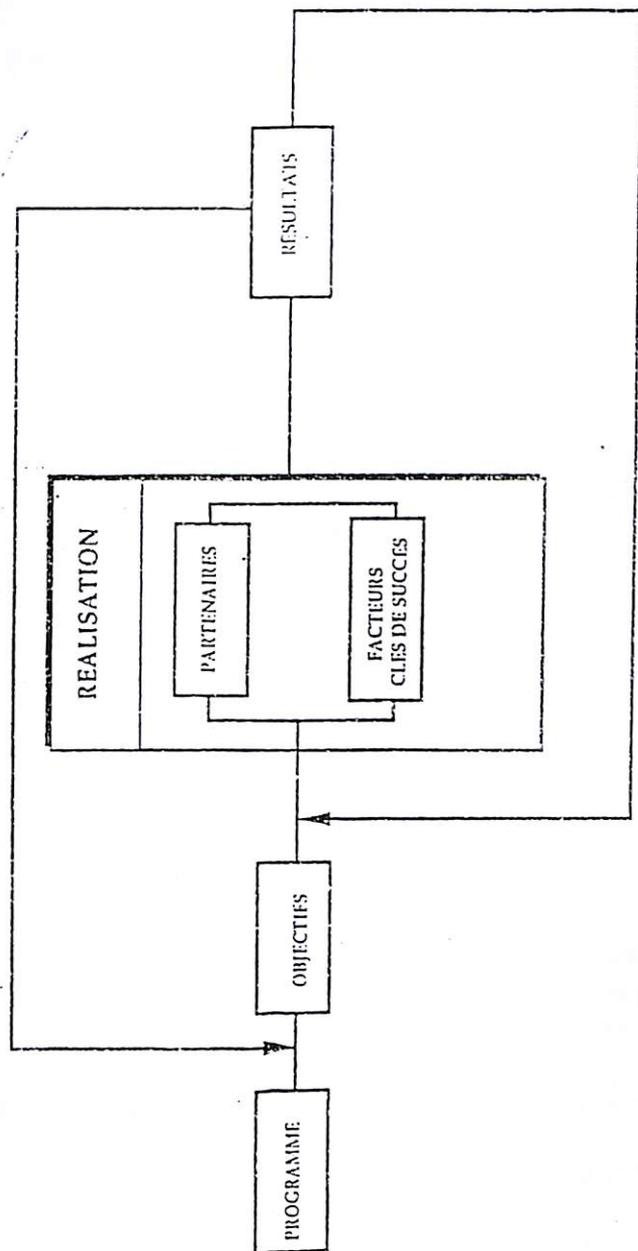


TABLEAU N° 11 : PROGRAMMES PRIORITAIRES

1. Le développement d'un capital humain compétitif par un système éducatif performant favorisant l'esprit d'entreprise et la culture de l'excellence.
2. La promotion d'une bonne gouvernance et d'une démocratie renforcée.
3. La promotion d'un secteur privé dynamique et la réorientation du rôle de l'Etat ;
4. L'élimination de la pauvreté et l'amélioration de la sécurité globale et du cadre de vie ;
5. L'édification d'un grand pôle régional de développement.

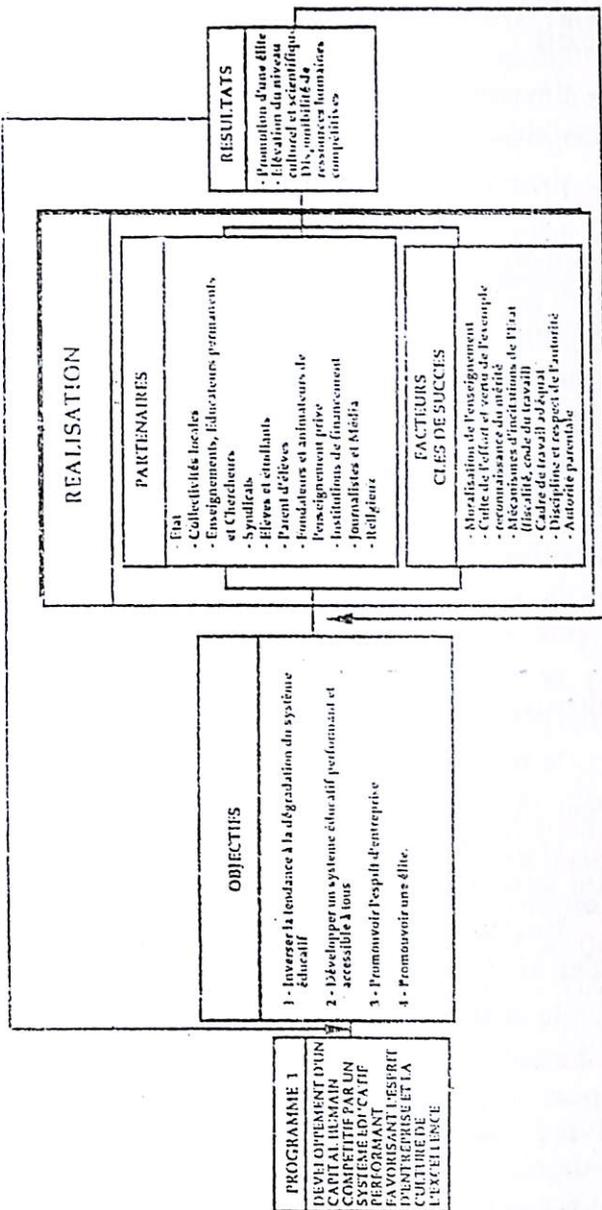
1. PROGRAMME N° 1

Développement d'un capital humain compétitif par un système éducatif performant favorisant l'esprit d'entreprise et la culture de l'excellence

Ce programme représente le socle sur lequel s'articulent tous les autres programmes prioritaires. La population cible est principalement constituée par les jeunes, l'espoir de la Nation et les générations à venir. Il vise quatre objectifs principaux :

COTE D'IVOIRE 2025

PRIORITES POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE



- inverser la tendance à la dégradation du système éducatif ;

- développer un système éducatif performant et accessible à tous ;

- promouvoir l'esprit d'entreprise ;

- promouvoir une élite.

La mise en œuvre de ce programme passe par la réalisation des options stratégiques suivantes :

- l'évaluation des enseignants et la promotion du mérite ;

- la moralisation de l'enseignement ;

- l'organisation d'un système éducatif favorisant l'apprentissage en alternance ;

- le décloisonnement interne et l'ouverture du système éducatif sur le monde ;

- la promotion d'un système éducatif favorisant l'émergence d'une élite ;

- la mise en œuvre d'un système éducatif accessible à tous et favorisant l'esprit d'entreprise ;

- le développement d'un enseignement public performant associé à un enseignement privé de qualité ;

- l'utilisation des technologies de télécommunications et des autoroutes multimédia à des fins d'éducation ;

- la régionalisation du système d'enseignement.

La mise en œuvre de ce programme qui a l'impact le plus important sur la réalisation de la vision Côte d'Ivoire 2025 exige d'énormes ressources qui sont au-dessus des moyens de l'Etat comme seul bailleur de fonds. La contribution du secteur privé déjà

manifeste dans les cycles primaire et secondaire, devra donc s'étendre au cycle supérieur pour faire face à l'engorgement des capacités d'accueil et au sous équipement chronique des établissements qui contribuent à une baisse significative du rendement interne du système éducatif ivoirien.

Ce programme appelle une réforme en profondeur du système éducatif. Les dix options stratégiques relatives à l'éducation donneront lieu à une programmation d'opérations à court, moyen et long termes en fonction des ressources disponibles et de l'acceptabilité des réformes proposées. Le schéma n° 4 donne un aperçu des partenaires sociaux et des facteurs clés de succès pour réaliser ce programme.

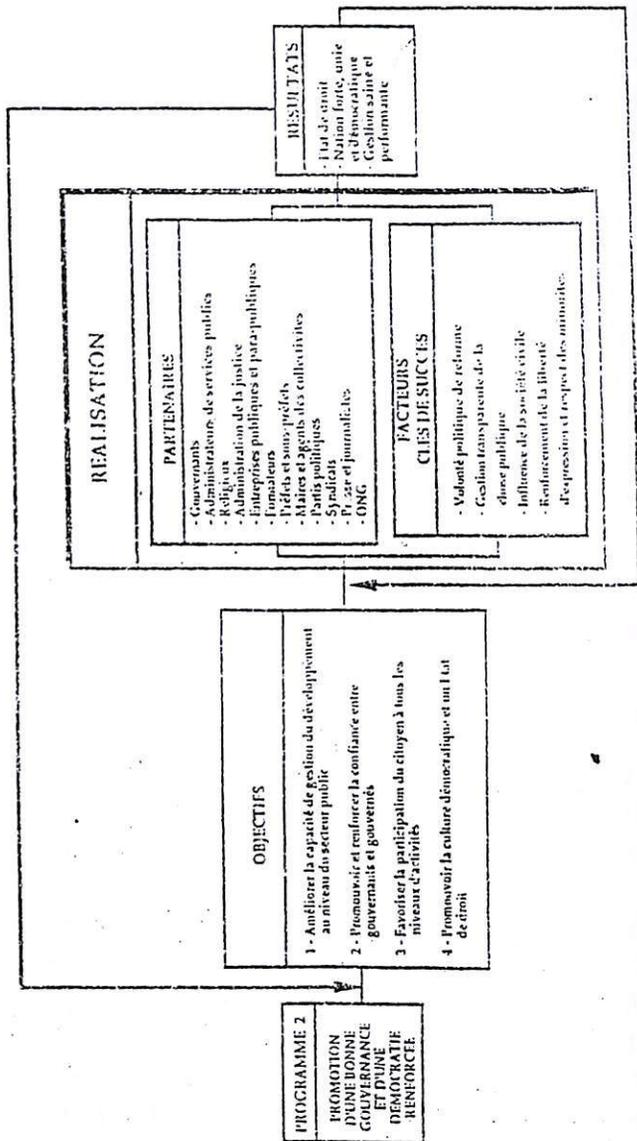
2. - PROGRAMME N° 2

Promotion d'une bonne gouvernance et d'une démocratie renforcée

Ce programme vise à maintenir le climat de paix et de stabilité politique qui a prévalu en Côte d'Ivoire depuis l'indépendance et grâce auquel la puissance publique et la société civile ont pu se consacrer à des tâches prioritaires de production et de lutte contre la pauvreté. Trois autres décennies de stabilité politique permettront de renforcer l'unité nationale dans la paix et la tolérance. La faiblesse de la capacité de gestion de l'Etat est un obstacle majeur à un développement durable que ce programme vise à corriger en agissant sur les populations cibles suivantes : les gouvernants, les responsables

COTE D'IVOIRE 2025

PRIORITES POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE



des collectivités décentralisées, les responsables de l'administration territoriale, l'administration de la justice, les responsables des entreprises publiques et parapubliques etc.

Ce programme vise quatre objectifs majeurs :

- améliorer la capacité de gestion du développement au niveau du secteur public ;
- promouvoir et renforcer la confiance entre gouvernants et gouvernés ;
- favoriser la participation du citoyen à tous les niveaux d'activités ;
- promouvoir une culture démocratique et un État de droit ;

Dix options stratégiques sont contenues dans ce programme :

- la simplification et allégement des procédures administratives ;
- le recentrage du rôle de l'Etat sur ses missions essentielles et un appui au secteur privé ;
- la préservation de la laïcité de l'Etat ;
- la recherche d'une éthique sociale ;
- la gestion transparente de la chose publique ;
- la promotion d'un État de droit et l'avènement d'un Etat social ;
- la réalisation d'une politique macro-économique saine conduite par un Etat doté d'une forte capacité de gestion ;
- la réaffirmation de la souveraineté ;
- le renforcement de la décentralisation ;
- le développement d'une culture démocratique.

Ce programme est celui qui exige le moins de ressources financières et qui doit privilégier toutes les mesures favorisant un dialogue entre tous les partenaires sociaux du pays. Le rôle d'une presse libre et responsable est essentiel pour favoriser le dialogue. Les partenaires sociaux et les facteurs clés de succès figurent au schéma n° 5.

3. - PROGRAMME N° 3

Promotion d'un secteur privé dynamique et réorientation du rôle de l'Etat

L'Etat ivoirien avait occupé stratégiquement la place du secteur privé au lendemain de l'indépendance, en raison de la faiblesse de l'épargne nationale et des capitaux étrangers. Le passage de ce capitalisme d'Etat au capitalisme de type privé doit se faire en rétrocedant progressivement la place des entreprises publiques à un secteur privé performant.

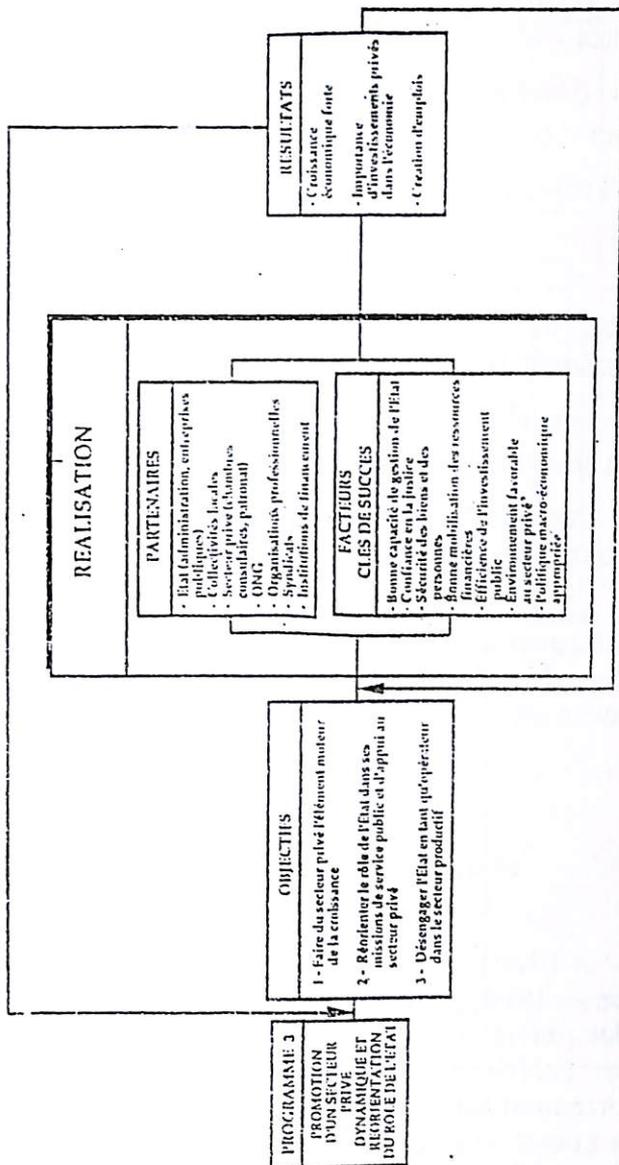
Ce troisième programme fait appel aussi bien aux nationaux pouvant se distinguer par leur aptitude à entreprendre qu'aux investisseurs privés étrangers disposant de capacités techniques et financières. C'est pourquoi la promotion d'un Etat de droit, la simplification et allègement de procédures administratives et toutes les mesures visant à renforcer la confiance en la justice et un environnement favorable au secteur privé ont été considérés comme des préalables soulignés dans le deuxième programme.

Ce programme vise trois objectifs :

- faire du secteur privé l'élément moteur de la croissance.

COTE D'IVOIRE 2025

PRIORITES POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE



- réorienter le rôle de l'Etat dans ses missions de service public d'appui au secteur privé ;

- désengager l'Etat en tant qu'opérateur dans le secteur productif.

Trois options stratégiques sont proposées pour la mise en œuvre de ce programme :

- l'ouverture de l'économie sur l'extérieur et l'acquisition de technologies modernes avec une politique d'exportation forte ;

- un rôle moteur du secteur privé dans une économie libérale ;

- des contrats de performance avec les entreprises publiques et para-publiques.

A l'horizon 2025, l'éléphant en marche aura généré un important tissu industriel de PME et de PMI nationales. Les différents partenaires et les facteurs clés de succès de ce programme figurent au schéma n° 6.

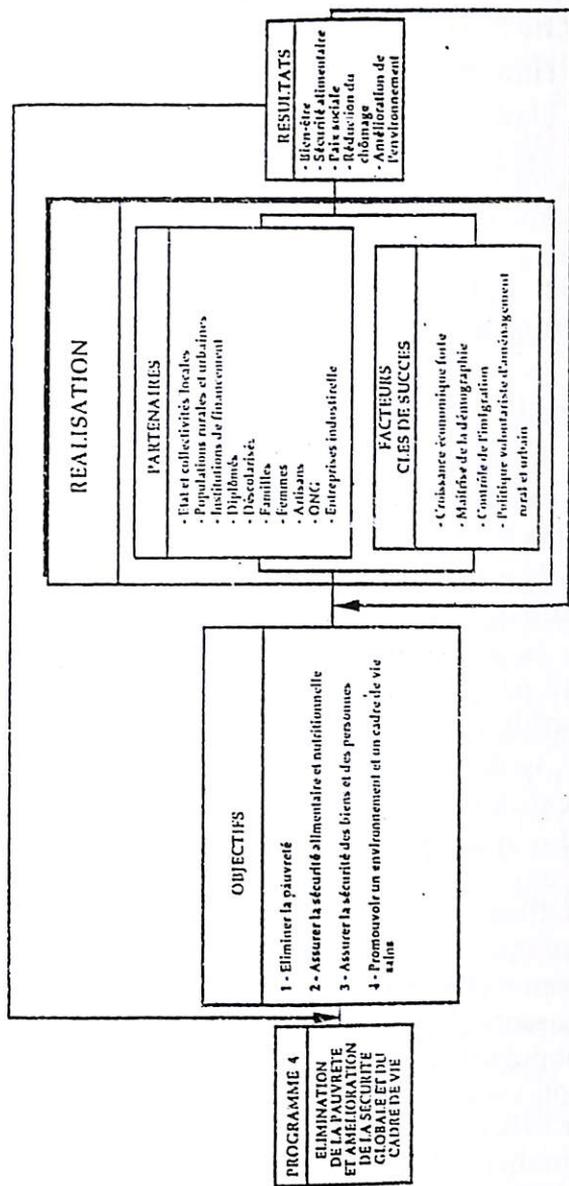
4. - PROGRAMME N° 4

Elimination de la pauvreté et amélioration de la sécurité globale et du cadre de vie

A l'horizon 2025, la marche de l'éléphant aura réuni toutes les conditions d'un développement durable édictées par les cinq programmes prioritaires. La pauvreté des Ivoiriens aura été sinon vaincue, du moins très fortement atténuée. Si la stratégie s'entend l'art de gagner la guerre contre la pauvreté et le sous-développement alors celle-ci visera pour cet horizon quatre objectif

COTE D'IVOIRE 2025

PRIORITES POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE



majeurs dont la finalité est le bien-être des Ivoiriens.
Ce sont :

- éliminer la pauvreté ;
- assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- assurer la sécurité des biens et des personnes ;
- promouvoir un environnement et un cadre de vie sains.

Six options stratégiques sont contenues dans ce programme :

- la promotion d'une sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- le renforcement de la participation de la femme ;
- la promotion d'une politique sanitaire globale centrée sur la prévention et l'éducation/sensibilisation ;
- la définition d'une politique de défense globale garantissant la sécurité des personnes et des biens ;
- la politique de l'emploi fondée sur des techniques à haute intensité de main d'œuvre (HIMO) et la recherche d'une articulation efficace formation/emploi ;
- la définition d'une politique de l'environnement, du cadre de vie et des loisirs.

La mise en œuvre de ce programme exigera des moyens particulièrement importants tant en ressources humaines que financières. Le taux de croissance démographique très élevé (3,8%) étant difficile à infléchir à moyen terme, seule une croissance économique forte est en mesure d'établir un équilibre entre ressources, emploi et population. La mise en œuvre d'une politique de population visant à réduire ce taux est impérative pour pouvoir assurer un équilibre entre ressources et population. La maîtrise de la croissance démographique reste un défi

majeur à relever par l'éléphant en marche. La politique volontariste d'aménagement rural et urbain est un autre facteur clé de succès de ce programme. Elle doit aller de pair avec la responsabilité des acteurs sociaux à tous les niveaux, notamment au niveau des régions, des collectivités décentralisées, de la femme et des familles, des ONG, artisans les mieux indiqués pour promouvoir le bonheur partagé à travers un dialogue social à des échelles humainement maîtrisables. Le schéma n° 7 fixe les conditions d'exécution de ce programme et les résultats attendus.

5. - PROGRAMME N° 5

Edification d'un grand pôle de développement régional

La Côte d'Ivoire de l'an 2025 comme pôle régional de développement a une signification géopolitique indéniable. La souveraineté que la Côte d'Ivoire se sera donnée en réalisant la performance d'émerger comme pays politiquement et économiquement fort satisfait une ambition nationale légitime. Mais cette ambition n'aura été réalisée que dans la solidarité avec tous pays de la sous-région. Ce programme vise deux objectifs majeurs :

- renforcer la position de la Côte d'Ivoire dans l'UEMOA et la CEDEAO ;

- renforcer la politique d'intégration sous-régionale.

Il comprend les deux options stratégiques suivantes :

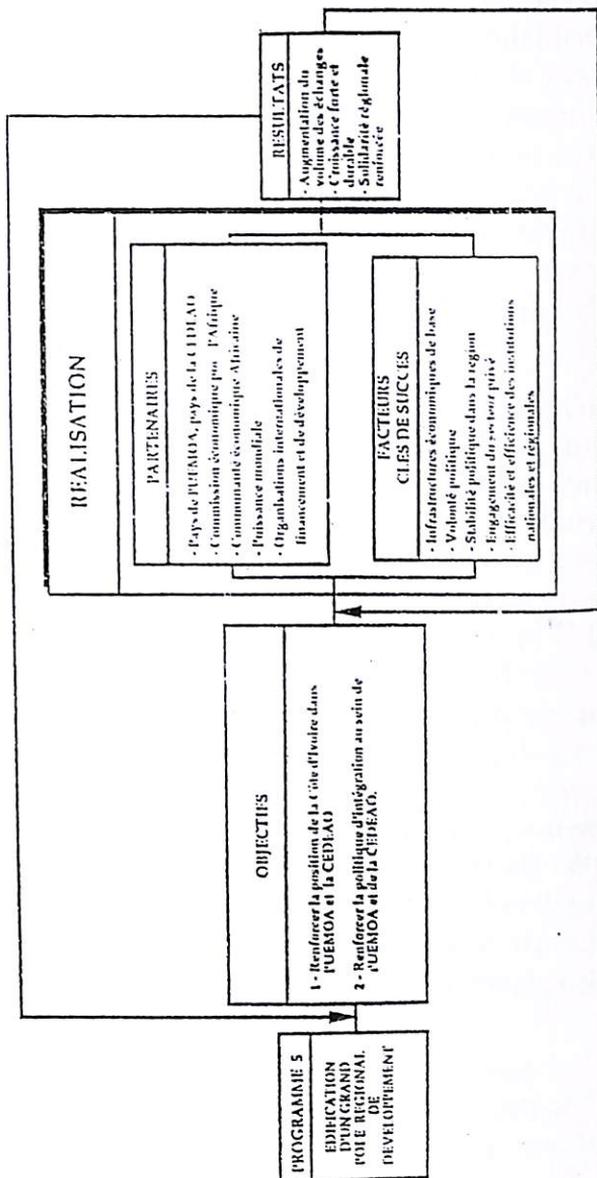
- une politique de mobilisation de ressources financières intérieures et extérieures et de développement d'une place financière reconnue ;

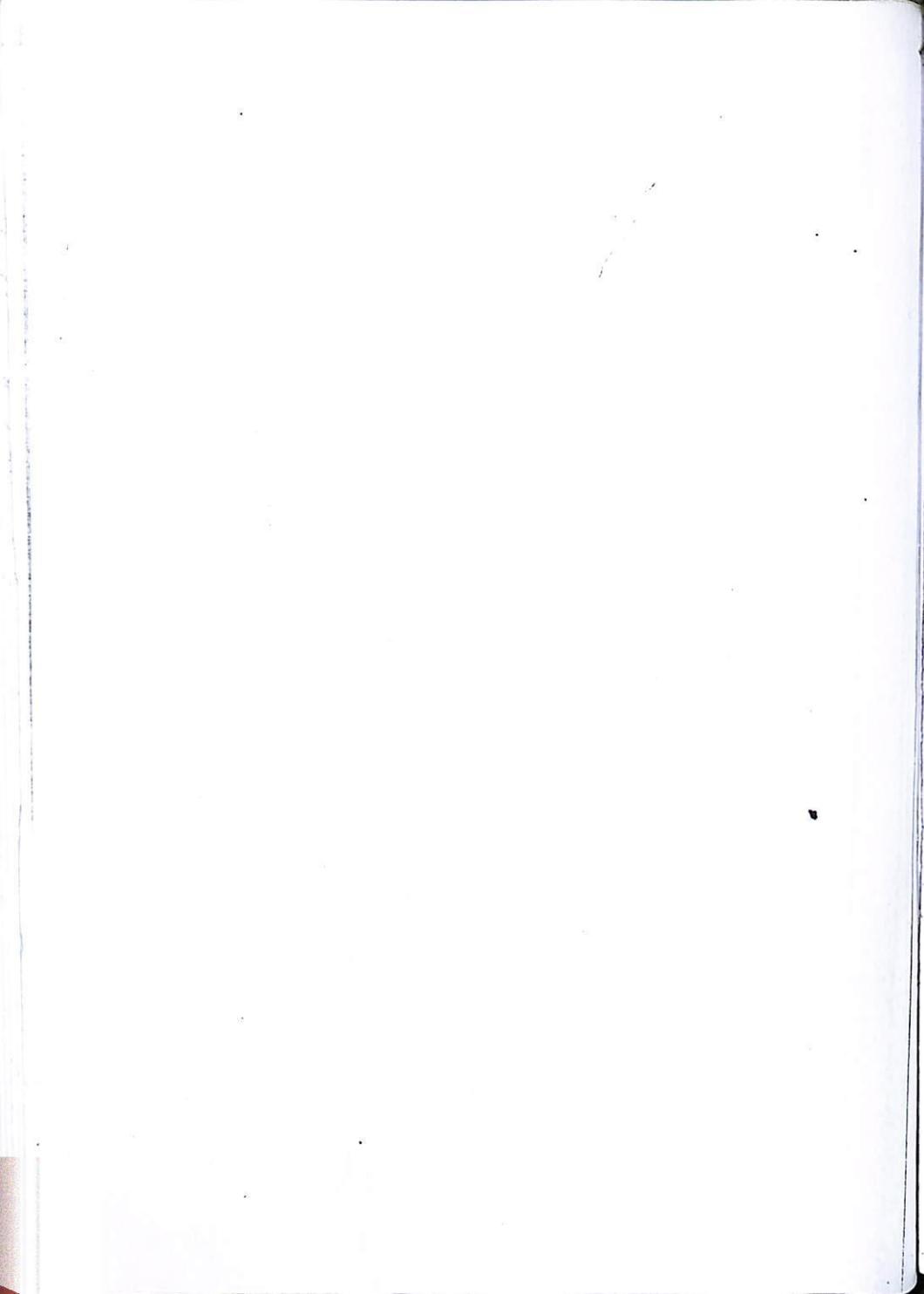
- la mise en place d'une politique affirmée d'intégration.

La politique d'intégration visera aussi bien les pôles internes de développement que les autres pôles de développement de la CEDEAO avec lesquels la Côte d'Ivoire se sera donnée des atouts pour composer en synergie. Le schéma n° 8 synthétise les éléments pour la mise en œuvre de ce programme.

COTE D'IVOIRE 2025

PRIORITES POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE





CONCLUSION

Mobiliser les ressources humaines nationales pour réfléchir collectivement sur l'avenir et s'affranchir de la dictature du court terme est devenu un acquis pour la Côte d'Ivoire. Le défi à relever est de maintenir et renforcer cette tradition de réflexion autonome dans le mouvement synchronique d'une étude prospective par ^{de court terme} décade. C'est une condition essentielle pour révoir les balises des sillons du futur et mettre en œuvre des programmes et projets identifiés pour la réalisation de la vision Côte d'Ivoire 2025.

Au-delà du renforcement des capacités nationales de réflexion sur le long terme, Côte d'Ivoire 2025 innove en jetant un pont entre l'université, la recherche scientifique, l'entreprise privée, la société civile dans sa globalité y compris les partis politiques et l'administration sur les questions clés du futur. Comme autres acquis fondamentaux, il convient de mentionner en premier lieu, que le dialogue social qui a dominé cette réflexion sur le long terme s'est fait autour d'un cadre conceptuel et méthodologique s'inscrivant dans un courant de pensée de cette fin de siècle dont les Ivoiriens se sont appropriés. En second lieu, ce dialogue s'est étendu à toutes les couches socioprofessionnelles par plusieurs biais : étude des aspirations des Ivoiriens, travaux de recherches sur les rétrospectives, commissions techniques pluridisciplinaires sur les scénarios pour 2025 et les stratégies pour demain.

Côte d'Ivoire 2025 s'avère une philosophie de l'action. Cette philosophie s'inspire largement des aspirations des Ivoiriens d'où émergent les préoccupa-

tions majeures de voir préservés les acquis encore fragiles de l'unité nationale et du climat de Paix, de continuer à cultiver la convivialité entre ethnies dans une Afrique déchirée par les conflits tribaux, de raffermir la conscience de l'ivoirité par la valorisation du patrimoine culturel et des langues nationales comme véhicules internes de communication. Le souci de voir la société ivoirienne évoluer vers une grande intégrité morale est aussi une valeur très largement partagée.

La vision Côte d'Ivoire 2025 se veut consensuelle et transcende les projets de société des partis politiques ivoiriens. Le cadre de référence à long terme qui en émerge interpelle donc tous les acteurs, qu'ils soient politiques, économiques, sociaux, religieux, les Forces Armées, et pas seulement la puissance publique ordonnatrice de l'étude.

Le développement d'un capital humain compétitif par un système éducatif rénové, performant, favorisant l'esprit d'entreprise et la culture de l'excellence est le socle sur lequel s'appuient tous les autres programmes prioritaires. La jeunesse, espoir de la Nation, est la première cible de ce programme dans « un village planétaire » impitoyablement engagé dans la compétition. Une des clés du succès pour le futur réside pour cette jeunesse dans l'assimilation des valeurs morales et spirituelles révélées dans les aspirations, fondements de la confiance de chaque Ivoirien en lui-même et de la foi en la Côte d'Ivoire.

La promotion d'une bonne gouvernance, gage de succès dans la gestion du développement, renforcerait la démocratie en instaurant une confiance réciproque

entre gouvernants et gouvernés. La paix sociale si indispensable pour construire le futur en serait un des principaux corollaires pour rassurer l'éléphant en marche.

Le rôle moteur du secteur privé réalisé dans un passage progressif du capitalisme d'Etat à un capitalisme privé n'aurait de sens que si, à l'horizon 2025, les privés nationaux disposaient de capacités techniques et financières solides pour agir en synergie avec les concurrents étrangers. Ces nationaux devraient innover dans une société ivoirienne d'abondance sur la question cruciale du plein-emploi face à laquelle le capitalisme classique reste impuissant.

Le bien-être, la sécurité globale des Ivoiriens et la victoire contre la pauvreté passent par l'infléchissement d'un taux de croissance démographique excessivement élevé. Les incertitudes du contexte international invitent à miser sur une croissance économique forte et soutenue. La mise en œuvre d'une politique efficace de population doublée d'un aménagement volontariste des espaces urbains et ruraux responsabilisant les acteurs économiques et sociaux dans les entités décentralisées seront d'autres facteurs essentiels du succès de l'éléphant en marche. Toutes ces ambitions ne pourront se réaliser que dans la solidarité avec tous les pays de la sous-région ouest-africaine.

Nombreux sont les enseignements à tirer des stratégies passées et présentes, des forces et faiblesses recensées, des opportunités à saisir et des menaces à conjurer sur cette petite « planète terre » marquée par l'accélération des changements et la concurrence. Ces enseignements recèlent les énergies pour soutenir l'éléphant en

marque vers un développement durable. Cette étude marque la fin d'une étape mais non celle du processus de réflexion stratégique qui doit guider la Côte d'Ivoire. Le facteur psychologique sera déterminant dans la marche de l'éléphant. C'est ce que l'étude prospective Côte d'Ivoire 2025 s'efforce de traduire car l'avenir de la Côte d'Ivoire ne dépend que de l'aptitude des Ivoiriens à s'organiser dans la rigueur et la solidarité face aux multiples défis et incertitudes du futur.

**MEMBRES DE LA COMMISSION NATIONALE
DE PROSPECTIVE « COTE D'IVOIRE 2025 »**

*PRESIDENTS DE LA COMMISSION NATIONALE
DE PROSPECTIVE*

MM. DUNCAN KABLAN Daniel
NIAMIEN N'GORAN
AHOUA N'DOLI Théophile

VICE-PRESIDENTS

MM. M'LAN OUATTARA Marcel
HAUHOUOT ASSEYPO
Mme TANO Yolande

*MEMBRES DE LA COMMISSION NATIONALE
DE PROSPECTIVE*

Mme BONI-CLAVERIE Danièle
MM. ACHI ATSAIN
KIPRE Pierre

INSTITUTIONS

MM. AKPALE Jacob
AMOAKON EDJAMPAN TIEMELE
ANO BOUA

UNIVERSITE

Mmes EHOLIE Rose
KADIO MOROKRO Françoise,
TANO Yolande,
TRAORE Régina,
WELFFENS-EKRA Christiane,

MM. ALLECHI M'BET,
ATTA KOFFI,
BAKAYOKO Adama,
HAUHOUOT ASSEYPO,
KONE Hugues,
KOUASSI Auguste,
MALAN KASSI,
MELEU Mathieu,
OURAGA Obou,
OUSSOU KOUASSI,
PEGATIENAN Jacques,
SERI DEDY,
TOURE SIAKA,
TUHO VALY Charles,
YAO YAO Joseph.

SECTEUR PRIVE / SEMI-PUBLIC

MM. ACHI Patrick,
AZAGO Rémi,
BRITO Boniface,
COULIBALY DRISSA,
COULIBALY N'GOLO,
DIACK DIAWAR,
DIAGOU KACOU Jean,
EKRA Jean-Louis,
FOFANA Yves,
KANTE DAOUA,
KONE TIEMOKO,

MM. M'LAN OUATTARA,
MAGNE Pierre,
N'DIA Georges,
SAIN OGUIE,
SEYDOU DIARRA,
THIAM TIDJANE,
ZADI KESSY Marcel,

*SYNDICATS,
ONG / AUTRES ASSOCIATIONS*

Mme ASSEMIAN Delphine,

MM. ABBAS SANOUSI,
ADIKO NIAMKE,
AYIE AYIE,
BALLOU KANGA,
BOUADOU KOUAME,
DIARRA SOULEYMANE,
ETTE Jean,
ETTE Marcel,
GOME Hilaire,
MONNET Léon Emmanuel,
N'GOUAN Patrick,
TAPE KIPRE,
TRECIA Pierre Ignace,
ZAMBLE BI IRIE.

CONFESSIONS RELIGIEUSES

- MM. AGRE Isaac (Rév. Pasteur),
DAKOURY Paul (Monseigneur),
KONE DRISSA,
N'CHC Lambert (Rév. Pasteur),
SRE DJETOHI Jean (Rév. Pasteur),
TCHOTCHE Mel Félix.

JOURNALISTES

- MM. DE YEDAGNE HONORAT,
LAKPE Raphaël.

ADMINISTRATIONS CENTRALES

- Mme ARNAUD Joëlle.
MM. AHOUTOU KOFFI,
AKE CHOUA Azel,
AKEBOUE Jean-Marie,
ANGORAN Yed' Esaïe,
BROU Jean-Claude,
DAGBO NAGNON Georges,
DAHO Bakary,
DANHO Lucas,
DJEDJRO NIAGNE Guillaume,
GNAKOURY YOHORE Henri,
GOFFA ZAGO,
GRAH MELEDJE,

MM. KAKO OURAGA,
KANE KASSIMI,
KOMENAN MUNGO,
KONE Brahima,
KOUADIO KOFFI Didier,
KOUASSI Jean-Claude,
KOUASSI Victor,
KOUIZIA Denis,
KRAGBA Aimé GNABO,
KREMAN KONAN,
LOUKOU Guillaume,
M'BAHIA Laurent (Général),
MIAN Philippe,
N'GUESSAN Jules,
N'GUESSAN SEGUY,
N'ZORE Bernard,
SERY KANON Y. Jean,
SORO NAGOLO,
SOUMAH YADI,
TIMITE BASSORY,
TIMITE LASSANA (Contre-Amiral),
TRAORE MAMADI,
VANGAH ATTEKEBRA Abel,
YAI Daniel,
YAO KONAN Barthélémy,
YAO KOUAME Albert,
ZABI SOKO,
et les 10 PREFETS de région.

COORDONNATEURS

MM. KAKO OURAGA,
KOUADIO YAO.**

** Décédé.

SECRETAIRES PERMANENTS

MM. KOPY ASSA Théophile,
*KOUADIO YAO.***

COMITE SCIENTIFIQUE

MM. ACHI Patrick,
ANGORAN Yed Esaïe,
ESSANE Séraphin,
KAKO Ouraga,
KOPY Assa Théophile,
KOUADIO YAO,**
KOUASSI Auguste,
MALAN KASSI,
OURAGA Obou,
PEGATIENA Jacques,

Mmes TANO Yolande,
TRAORE Régina,

M. TUHO Valy Charles,

Mme WELFENS-EKRA Christiane

MEMBRES DU GROUPE PLURIDISCIPLINAIRE
« SCENARIOS »

MM. ESSANE Séraphin,
FLINDE Albert,
GOME Hilaire,
KADIO Morokro,
KANTE DAOUDA,
KOKO KONAN,
KOUASSI Auguste,
M'LAN OUATTARA,

MM. MALAN KASSI,
N'GUESSAN ALLOKO Jérôme,
N'ZORE Bernard,
OURAGA OBOU,
PEGATIENAN Jacques,
SOUMAH YADI,
Mmes TANO Yolande,
WELFFENS-EKRA Christiane,
M. YEO Guéfala.

MEMBRES DU GROUPE PLURIDISCIPLINAIRE
« STRATEGIES »

MM. ACHI Patrick,
ANGORAN Yed Esaïe,
AZAGO Rémi,
ETTE Jean,
FLINDE Albert
KADIO Morokro,
KOBY ASSA Théophile,
KOMENAN MUNGO,
KOUADIO YAO,**
KOUASSI Auguste,
KOUASSI OUSSOU,
M'BAHIA Laurent (Général),
M'LAN OUATTARA,
MALAN KASSI,
MELEU Mathieu,

- MM. N'ZORE Bernard,
OURAGA OBOU,
PEGATIENAN Jacques,
SOUMAH YADI,
Mme TANO Yolande,
MM. THIAM Tidjane,
TIMITE LASSANA (Contre-Amiral),
Mme TRAORE Régina,
M. TUHO Valy Charles,
Mme WELFFENS-EKRA Christiane,
MM. YEO Guéfala,
ZABI SOKO Guillaume.

COMITE DE REDACTION

- MM. ACHI Patrick,
AHOUTOU KOFFI,
ANGORAN Yed Esaïe,
KOBY ASSA Théophile,
KOUADIO YAO,**
M'LAN OUATTARA Marcel,

*APPUI AU SECRETARIAT TECHNIQUE
PERMANENT*

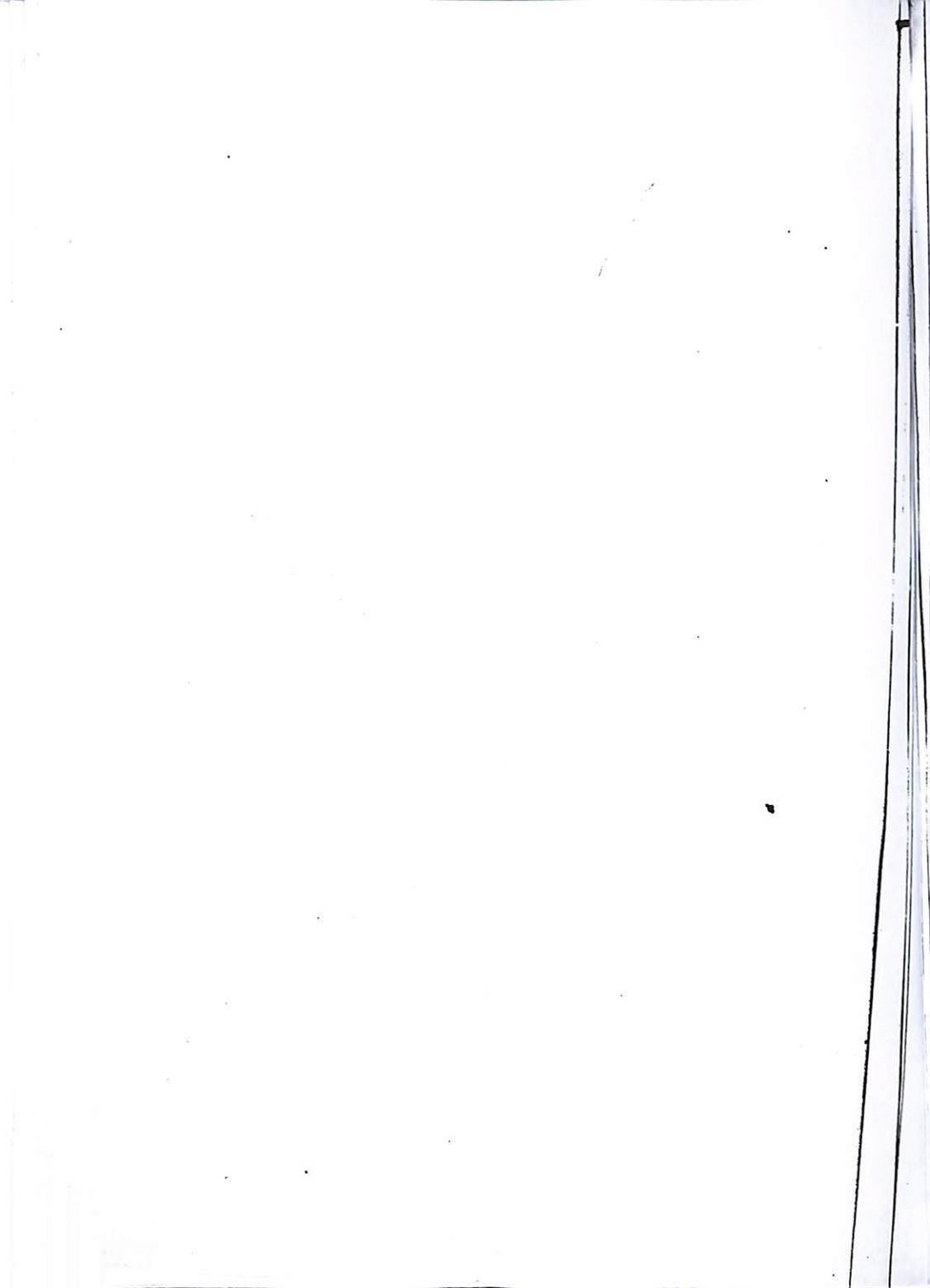
- MM. BEDOU Sylvestre KOSSI,
GBAYORO Bertin,
MELEU Mathieu.

SECRETARIAT

Mmes GNALI Aurélie,
KABESSA Léonie,
KOUAME Emma Viviane.

SUIVI ADMINISTRATIF ET FINANCIER

M. ADOU SIBAI.



TABLEAUX

Tableau n° 1 : Résumé des aspirations	52
Tableau n° 2 : Projections démographiques de la Côte d'Ivoire (1988-2023)	73
Tableau n° 3 : Vision Côte d'Ivoire 2025	137
Tableau n° 4 : Les quatre questions stratégiques majeures	139
Tableau n° 5 : Options stratégiques pour promouvoir le bien-être des Ivoiriens ...	141
Tableau n° 6 : Options stratégiques pour promouvoir un grand pôle régional de développement	151
Tableau n° 7 : Vision Côte d'Ivoire 2025 et système éducatif	160
Tableau n° 8 : Options stratégiques pour promouvoir un système éducatif performant	165
Tableau n° 9 : Options stratégiques pour promouvoir une démocratie renforcée ..	175
Tableau n° 10 : Les 32 Options stratégiques hiérarchisées	187
Tableau n° 11 : Programmes prioritaires	190
Commission Nationale de Prospective « Côte d'Ivoire 2025 ».	209

SCHEMAS

Schéma n° 1 : CI 2025 - Plan de Développement Stratégique-Approche méthodologique	25
Schéma n° 2 : CI 2025 - Pricrités pour un développement durable - Vision 2025	188
Schéma n° 3 : CI 2025 - Modèle de système pour la mise en œuvre des programmes prioritaires	189
Schéma n° 4 : Programme prioritaire n° 1	191
Schéma n° 5 : Programme prioritaire n° 2	194
Schéma n° 6 : Programme Prioritaire n° 3	197
Schéma n° 7 : Programme prioritaire n° 4	199
Schéma n° 8 : Programme prioritaire n° 5	203

TABLE DES MATIERES

	Pages
PREFACE	7
AVANT-PROPOS	13
INTRODUCTION	19
PREMIERE PARTIE	
APPROCHE METHODOLOGIQUE ET PRINCIPALES PHASES DE L'ETUDE	27
I. — OBJECTIFS DE L'ETUDE	29
II. — CADRE INSTITUTIONNEL	30
III. — METHODOLOGIE DE L'ETUDE ET PRINCIPALES PHASES	31
1. - Méthodologie de l'enquête sur les aspirations des Ivoiriens	32
2. - Méthodologie des études retrospectives ...	33
3. - Méthodologie des diagnostics stratégiques .	34
4. - Méthodologie de la construction des scénarios	35
5. - Méthodologie d'élaboration des stratégies de développement	37
DEUXIEME PARTIE	
LES ASPIRATIONS DES IVOIRIENS	41
I. — POLITIQUES	44
II. — ECONOMIQUES	45
III. — SOCIALES	47
IV. — CULTURELLES	48
V. — TECHNOLOGIQUES	49
VI. — RELATIVES A LA FEMME	49
VII. — RELATIVES A L'ENVIRONNEMENT ..	50

TROISIEME PARTIE

DIAGNOSTIC STRATEGIQUE DE LA CÔTE D'IVOIRE	55
I. — STRATEGIES PASSES ET PRESENTES ..	57
1. - L'Economie	57
2. - L'Aménagement du territoire et le développement régional	58
3. - La Société	59
<i>Dans le domaine de l'éducation-formation</i>	60
<i>Dans le domaine de la santé et de la protection sociale</i>	63
<i>Dans le domaine culturel</i>	64
<i>Dans le domaine technologique</i>	65
<i>Dans le domaine politique</i>	66
4. - L'Environnement et le cadre de vie ...	67
II. — TENDANCES LGURDES	68
1. - Economie	68
2. - Aménagement du territoire et développement régional	70
3. - Société	71
<i>Une croissance démographique élevée</i> ..	71
<i>Une concentration du peuplement en zone forestière</i>	72
<i>Une urbanisation croissante</i>	72
<i>Dégradation des systèmes d'éducation-formation et de santé</i>	74

	<i>Processus de démocratisation de la vie politique nationale</i>	75
	<i>Développement d'un espace audiovisuel pluriel</i>	76
	<i>Prolifération des groupes mystiques et religieux, effritement des valeurs traditionnelles et mimétisme</i>	77
4.	- Environnement	78
	<i>Dégradation de la forêt et de la biodiversité</i>	78
	<i>Dégradation de l'environnement liée aux secteurs industrie, énergie, transport, tourisme</i>	79
	<i>Dégradation des sites habités</i>	79
III.	— FORCES ET FAIBLESSES	80
1.	- Economie	80
	<i>Forces</i>	80
	<i>Faiblesses</i>	81
2.	- Aménagement du territoire et développement régional	83
	<i>Forces</i>	83
	<i>Faiblesses</i>	85
3.	- Société	86
	<i>Forces</i>	86
	<i>Faiblesses</i>	87
4.	- Environnement et cadre de vie	89
	<i>Faiblesses</i>	89
IV.	— OPPORTUNITES ET MENACES ..	90
1.	- Economie	90
	<i>Opportunités</i>	90
	<i>Menaces</i>	90

2. - Aménagement du territoire et développement régional	90
3. - Société	91
<i>Opportunités</i>	91
<i>Menaces</i>	92
4. - Environnement et cadre de vie	92
<i>Opportunités</i>	92
<i>Menaces</i>	93
V. — GERMES DE CHANGEMENT ET EVOLUTIONS RECENTES	93
1. - Economie	93
<i>Evolution récente de l'économie ivoirienne</i>	95
2. - Aménagement du territoire et développement régional	100
3. - Société	100
4. - Environnement et cadre de vie	103
QUATRIEME PARTIE	
SCENARIOS POUR L'AN 2025	105
I. — LES INCERTITUDES CRITIQUES ET LEUR CONTENU	107
1. - Contenu des incertitudes critiques	108
2. - Les événements susceptibles d'influencer l'avenir de la Côte d'Ivoire	110

II. — QUATRE SCENARIOS DU FUTUR DE LA COTE D'IVOIRE.....	111
1. - La chauve-souris étranglée	111
2. - Le suicide du scorpion	115
3. - La ruche des abeilles	118
4. - L'éléphant en marche	121

CINQUIEME PARTIE

VISION ET STRATEGIES POUR 2025	127
--------------------------------------	-----

I. — SPECIFICITE DE LA COTE D'IVOIRE	129
--------------------------------------	-----

II. — LE FUTUR DESIRE PAR LES IVOIRIENS	133
---	-----

III. — LES QUESTIONS STRATEGIQUES.	138
------------------------------------	-----

1. - Stratégie pour assurer le bien-être des Ivoiriens	140
--	-----

<i>Mettre en œuvre une Politique globale de l'emploi</i>	142
--	-----

<i>Promouvoir une Politique de sécurité alimentaire et nutritionnelle</i>	144
---	-----

<i>Promouvoir une Politique sanitaire globale centrée sur la prévision, la prévention et l'éducation-sensibilisation</i>	145
--	-----

<i>Valorisation de la médecine traditionnelle.</i>	147
---	-----

<i>Définir et mettre en œuvre une politique de population</i>	147
---	-----

<i>Définir et mettre en œuvre une politique de l'environnement, du cadre de vie et des loisirs.</i>	148
--	-----

	<i>Définir une politique de défense globale, garantissant la sécurité des personnes et des biens.</i>	14
2. -	Stratégie pour faire de la Côte d'Ivoire un grand pôle de développement durable	15
	<i>Rôle moteur du secteur privé dans une politique économique libérale</i>	15
	<i>Un recentrage de l'Etat dans ses missions essentielles</i>	15
	<i>Un système éducatif performant</i>	15
	<i>Une politique macro-économique saine, conduite par un Etat doté d'une forte capacité de gestion</i>	15
	<i>Une économie ouverte sur l'extérieur .</i>	15
	<i>Politique de mobilisation des ressources financières intérieures et extérieures et de développement d'une place financière reconnue</i>	15
	<i>Mise en œuvre d'une politique affirmée d'intégration régionale</i>	15
3. -	Stratégie pour développer un système éducatif performant, adapté et favorisant un esprit d'entreprise et de compétition	159
	<i>Le développement et la transmission de valeurs culturelles favorisant une confiance en soi et une foi dans la Côte d'Ivoire</i>	166
	<i>Le développement d'un système éducatif accessible à tous et favorisant l'esprit d'entreprise</i>	167

<i>L'évaluation des enseignants et la reconnaissance du mérite</i>	168
<i>L'organisation d'un système éducatif favorisant l'apprentissage en alternance</i>	169
<i>La moralisation de l'enseignement</i> ...	169
<i>Le développement d'un enseignement public performant associé à un enseignement privé de qualité</i>	170
<i>L'utilisation des nouvelles technologies de télécommunications et des autoroutes de l'information multimédia aux fins de l'Education</i>	171
<i>La promotion d'un système éducatif favorisant l'émergence d'une élite</i> ..	172
<i>Le décloisonnement interne et l'ouverture du système éducatif sur le monde</i> ..	172
<i>La régionalisation des structures du système d'enseignement</i>	173

4. - Stratégie pour ériger la bonne Gouvernance en norme sociale et construire une Nation moderne, de tradition démocratique, morale et solidaire	174
<i>Gestion transparente de la chose publique</i>	175
<i>Promotion d'un État de droit, laïc et démocratique</i>	176
<i>Recherche d'une éthique sociale</i>	177
<i>Réaffirmation de la souveraineté</i>	177
<i>Contrat de performance</i>	178

Simplification et allégement des procédures administratives

Renforcement de la Décentralisation .

Renforcement de la participation de la Femme

SIXIEME PARTIE

PRIORITES POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE

I. — ORIENTATIONS STRATEGIQUES PRIORITAIRES

1. - Programme N° 1 : Développement d'un Capital humain compétitif par un système éducatif performant favorisant l'esprit d'entreprise et la culture de l'excellence

2. - Programme N° 2 : Promotion d'une bonne gouvernance et d'une démocratie renforcée

3. - Programme N° 3 : Promotion d'un secteur privé dynamique et réorientation du rôle de l'Etat

4. - Programme N° 4 : Elimination de la pauvreté et amélioration de la sécurité globale et du cadre de vie

5. - Programme N° 5 : Edification d'un grand pôle de développement régional

CONCLUSION

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

COTE D'IVOIRE 2025

Rapport de Synthèse

Ce livre est la synthèse de l'ensemble des travaux de l'Etude Nationale Prospective demandée par le gouvernement ivoirien en mars 1993. A la différence de Côte d'Ivoire 2000 réalisée en 1973-1974 et Côte d'Ivoire 2010 en 1983-1984, études prospectives elles aussi commandées par le gouvernement, Côte d'Ivoire 2025 a été soutenue par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) qui en a assuré le financement et l'appui méthodologique à travers le projet régional « Futurs Africains ».

Dans sa conception et son exécution, Côte d'Ivoire 2025 doit être perçue comme une philosophie de l'action pour le futur, au seuil du troisième millénaire, fondée sur un dialogue social, associant hauts responsables des administrations publique et privée, chercheurs de l'Université, représentants de la société civile et d'Organisations Non Gouvernementales, syndicalistes et leaders d'opinion de tendances politiques diverses et spécialistes de la communication.